



# BULLETIN

DU

## DICTIONNAIRE WALLON

PUBLIÉ PAR LA  
SOCIÉTÉ  
DE LITTÉRATURE  
WALLONNE

19<sup>e</sup> Année — 1934  
N<sup>o</sup>s 1-4

H. Vaillant-Carmanne, S. A.  
Imprimeur de l'Académie  
Place Saint-Michel, 4, Liège  
9002

## Société de Littérature wallonne

*Local* : Université de Liège

*Compte chèques postaux* : n° 102927

*Directeur des publications* :

M. DELBOUILLE,  
rue des Vignes, 75, Chênée-lez-Liège.

Fondée en 1856, la *S. L. W.* a pour but de cultiver la littérature et la philologie wallonnes. Elle organise des concours annuels et publie les œuvres couronnées. Ses publications comprennent notamment un *Bulletin* (65 volumes), un *Annuaire* (33 vol.), un *Bulletin du Dictionnaire wallon* (19 vol.). Elle prépare de plus un *Dictionnaire* des parlers romans de la Belgique.

Tous ceux qui s'intéressent aux dialectes de la Wallonie sont invités à lui adresser des communications ou à s'inscrire au nombre de ses membres.

Pour faire partie de la Société et recevoir les publications de l'année, il suffit de s'inscrire au Secrétariat et de verser la cotisation annuelle de *membre affilié* (15 fr. ; étranger, 18 fr.) ou de *membre protecteur* (minimum 25 fr. ; étranger : 28 fr.).

BULLETIN  
DU  
**DICTIONNAIRE WALLON**

publié par la Société de Littérature wallonne

---

XIX<sup>e</sup> Année — 1934

Nos 1-4

---

## Nouveaux propos d'un Braconnier

### Le Dictionnaire Liégeois et les germanistes

Ainsi s'intitule un article de sept pages que M. Haust a publié dans les *Mélanges Salverda de Grave*.

Il y consacre d'abord une page et demie à présenter son dictionnaire, déjà bien connu des dialectologues romanistes et germanistes, et à noter les éloges que des germanistes belges lui ont donnés (1).

Puis il y a une page d'observations sur l'étude que le DL a suggérée à M. Grauls. J'y note cette remarque :

« A propos d'*ahāyi* (= « plaire, agréer »), que le DL dérive de l'all. *hagen*, *behagen*, M. Grauls me demande : « Pourquoi

(1) Ne prouve-t-on pas mieux combien on apprécie un travail en lui consacrant des heures, des mois même, plutôt qu'en lui décernant des éloges généraux rappelant la réclame commerciale ? Quant aux « reproches » que j'adresse à M. HAUST, on a pu se méprendre sur mes intentions en raison de quelque maladresse dans la façon de formuler ma pensée ; il convient donc que je précise l'esprit qui m'animait lorsque j'ai rédigé mes observations sur le DL. Toute œuvre humaine, si excellente qu'elle soit, reste imparfaite ; on est toujours en droit de se demander dans quel sens on pourrait travailler pour la parfaire. M. HAUST a voulu être en progrès philologique sur GRANDGAGNAGE ; et il l'est sans conteste ; mais l'avenir, qui commence dès le lendemain de la publication du DL, se doit de faire un nouveau progrès en précision sur GRANDGAGNAGE et HAUST.

» de l'allemand ? et pourquoi pas du néerlandais ? » Pour le dialectologue wallon, l'important est de savoir que ce mot est d'origine germanique : vient-il du nord ou de l'est ? qui pourrait trancher la question ? »

Quand on ne peut trancher la question, pourquoi citer l'une plutôt que l'autre des deux langues germaniques ? Il faut les citer toutes deux. M. Haust en convient d'ailleurs, si je le comprends bien. Il ajoute que le fait intéressant, c'est que cette racine germanique *hag-* a donné au liégeois deux dérivés alors que les langues germaniques voisines n'ont tiré de là que le seul *behagen*. Et le néerlandais *misshagen* ? et l'all. *behaglich*, *behäglich*, *Behaglichkeit*, *Behagnis*, *Misshagen*, *missbehagen*, *missbehaglich* ?

Enfin M. Haust me fait l'honneur de consacrer le reste de son travail (les deux tiers) à l'examen de mon article intitulé *Au delà de Grandgagnage et de Haust*. C'est lui accorder une importance que je ne lui soupçonnais pas. Je regrette que la mise au point qu'il entreprend ne s'étende pas, « faute de place », à toutes mes suggestions (il en réfute ou discute une vingtaine sur plus de soixante-dix), ce qui aurait rendu pour l'avenir la lecture de mes observations superflue aux intéressés.

### Réplique

Reprendons cette mise au point.

**haba = perche** pour **maintenir** la charge de fumier.

Mon hypothèse tombe devant le namurois *chaba*, qui postule un *sk-* initial. Voilà qui est péremptoire. Il faudra donc chercher un premier composant commençant par *sk-*.

On voudrait proposer le mha. *schalte*, *schalboum* = «**perche, gaffe**», si le sens primitif de *schalt-* n'était si éloigné de celui qu'il nous faut pour expliquer le mot wallon, et surtout s'il

n'y avait la difficulté phonétique de la correspondance -*alt*-/-*a*- bref !

Voyons plutôt dans *haba*, en attendant mieux, un dérivé en -*a* (du genre *barlok-a*, *houk-a*, *louk-a*, *mok-a*, etc.) d'un mot latin ou germanique issu de la racine idg., germ. **skab-**, qui en allemand a donné le mot *Schaft* = « bois, **hampe**, **manche**, fût d'un fusil, pilier, **tige** de l'ancre, safran du gouvernail ou de l'étrave, *scape* ». (Ce dernier mot français provient, dit-on, du lat. *scapus* = « tige »).

Le dérivé en -*t* est connu dans presque toutes les langues germaniques avec le sens de « lance, épieu, **perche** », notamment en anord., où il se présente sous la forme *skapt*.

On ramène à la même racine le verbe all. *schaben*, mha. *schaben*, aha. *scaban*, etc.

**stièle** = échalas de haricots et de pois.

Si l'on avait voulu prétendre que le mot a été emprunté à l' « ancien allemand » (qu'est-ce que ?) *stil*, M. Haust aurait raison d'objecter que cette forme n'explique pas la diphtongue ; mais si l'emprunt est relativement récent, une prononciation dialectale \*[*stiel*] n'en rendrait-elle pas compte ?

Pour l'alternance *stièle/stièrler*, on pourrait renvoyer à *bierler* < *bièle*, *dièrlis'* < *dièle*.

Il est d'ailleurs en wallon des exemples d'*i* devenu diphtongue. Ainsi dans *spièrlin* 2 ; il est vrai qu'ici le changement a pu se produire sous l'influence de l'*r* qui suit, ou encore par contamination avec *spièrlin* 1. Dans *spiégue* aussi, où la qualité de l'*e* est différente ; la diphtongue *ie* du mha. s'est contractée en *i* dès le 12/13<sup>e</sup> siècle dans les dialectes de l'Allemagne centrale ; il semble bien que cette réduction de la diphtongue ait eu lieu déjà en mn. aussi ; seuls les dialectes ont pu conserver ou rétablir la prononciation diphtonguée. Toutefois il est possible que la transmission du mot ne se soit pas faite par la voie orale, mais par la voie littéraire

c'est-à-dire visuelle ; dès le 16<sup>e</sup> siècle l'*Ulkenspiegel* était connu en France par des traductions (faites sur quel texte ? l'original bas-allemand de 1483, perdu ? la traduction néerlandaise ? l'alsacienne de 1515 ? ou bien une des éditions d'Erfurt ?). Cependant il ne faut pas négliger le fait qu'une des plus anciennes éditions que nous possédions est celle de Strasbourg, et qu'en Alsace on connaît encore aujourd'hui la diphtongue : *ürespikl* (Rufach), *ürespièl* (Saverne).

D'autre part, le rouchi *vilespièque*, cité par Grandgagnage, paraît prouver un emprunt livresque et probablement néerl. ; la graphie *vi = ui* (= *u* long ou diphtongue [œj]) n'aura pas été comprise, et peut-être aura-t-on cru reconnaître dans la première syllabe du nom du malicieux compère, l'adjectif français *vil*.

Enfin on notera l'alternance de *i/ie* en wallon dans des mots tels que *spièrlin/spirlin*, *tièhe/Tixhe*, *tièhner/ti'hner*, et l'on se souviendra que ces derniers mots remontent à une racine contenant cette même diphtongue descendante *ie*, réduite dès le moyen âge, que renfermait *spiegel*.

On trouvera d'autre part, dans ce même *Bulletin*, t. XVIII, p. 161, une conjecture nouvelle de M. Delbouille sur l'origine de notre mot.

*loukî a stâre, loukî stâré* = regarder dans le vague (d'un air effaré).

La difficulté phonétique que soulève M. Haust ne gêne guère. Une voyelle s'allonge volontiers devant *r* et notamment dans de nombreux dialectes.

Que « regarder dans le vague ou d'un air effaré... » soit le contraire du néerl. *staren*, all. *starr blicken* = « regarder fixement », il sera difficile d'en convenir, d'autant que les équivalents latins de *starr* que signale Grimm sont : **stupens**, **attonitus**, et qu'il explique l'expression allemande par « *erschreckter, entsetzter Blick* ».

On ne négligera pas non plus les synonymes *stier* et *stur*, (cp. néerl. *stuursch*), issus de la même racine et qui signifient « *fixe*, *hagard* ».

**bèzé** = quinaud.

Plutôt qu'à l'all. *böse*, pouvant signifier « **vexé** », M. Haust voudrait ramener ce mot au hesbignon *bozé* = « dupé, décavé » litt. « enduit de bouse » !

Or, M. Feller me signale que *bozé* ne signifie ni « dupé » ni « décavé », mais qu'il est le participe d'un verbe qui a le sens de « soutirer, filouter, subtiliser » et « prendre qq. au jeu de barres » ; que par ailleurs « enduire de bouse » se dit *bouzerer*, *bozerer*, et qu'il ne peut y avoir sémantiquement aucun rapport entre *bèzé* et *bozé*.

Mais d'autre part, il me fait remarquer aussi que le mot wallon en question ne signifie pas « quinaud », c'est-à-dire honteux, mais plutôt « **vexé, offensé** ».

« Offensé » et lat. *infensus* sont de même origine ; ce dernier signifie « irrité », et Grimm le rapproche en passant du mot allemand.

Néanmoins, M. Feller non plus n'accepte pas mon étymologie. Qui en proposera une plus satisfaisante ? Voy. donc la note de M. Delbouille sur ce mot dans ce même *Bulletin*, t. XVIII, p. 151.

**brècelèt** = craquelin.

Renvoyer à M. Feller c'était bien, en effet, et flatteur pour celui-ci de supposer son article entre les mains de tous les lecteurs du DL. Une courte indication de l'étymologie n'eût pas été superflue et eût mieux valu, quitte à mettre le nom de M. Feller (en abrégé ?) entre parenthèses ou à lui rendre hommage dans l'*Introduction*.

**casmatroye** = soupe de lait froid contenant des biscuits et des morceaux de poires cuites.

Je conviens que ma note est fantaisiste et je ne l'ai pas donnée pour autre chose.

L'erreur de ma fantaisie trouvera peut-être son excuse dans ma persuasion que le mot désignait primitivement un mets spécifié, composé de lait et de poires cuites. S'il en était ainsi, on pourrait peut-être penser à une racine *mat* (néerl. *mat* = « lait caillé », voy. Grauls, p. 300, eup. *Matte*, même sens, w. *maton*, voy. DL sous ce mot, du lat. *matta*).

Mais j'ai appris depuis que ce sens était rare et que le mot se disait péjorativement de toute *olla podrida*; à Pouleur et environs, il désigne un « plat de chou rouge et de pommes de terre », etc.

Selon M. Haust, le vocable wallon serait dérivé du néerl. *modderen* = « boueux » (selon M. Haust = « fouiller dans la boue ; fig. accommoder » ; — où trouve-t-on ce sens ?), au moyen du préfixe péjoratif *cas-* ; c'est à vous dégoûter de cette soupe ! Mais il faudra peut-être bien en prendre son parti en présence du fait que l'autre sens du mot wallon que signale M. Haust (« ratatouille, viande de rebut ») est aussi celui de *gadroye* ; or, M. Haust nous invite à comparer ce mot au fr. *gadoue* = « engrais formés de matières fécales et d'immondices », et M. Delbouille me signale qu'en Poitou *gadrouille* = « boue liquide », *gadrouiller* = « patauger, salir ». On ne peut s'empêcher d'associer encore à ces mots le fr. *badrouille* = « débris de vieux cordages goudronnés... » et *vadrouille* <sup>(1)</sup> = « fauber (tampon de laine fixé au bout d'un bâton) », et de tous les mots terminés par le suffixe péjoratif *-ouille* : *Gribouille*, *arsouille*, *tripouille*, *ratatouille*. Voy. encore M. Delbouille (Honni soit qui mal y pense !), t. XVIII, p. 153 de ce même *Bulletin*.

**clédiè** = primevère des prés.

Mon but était de montrer comment on pourrait aller

(<sup>1</sup>) L'étymon de ce mot pourrait bien être le néerl. *vodde* = « loque » (rhén. *Fodd*, *Foddel*, *Foddelei*, *foderig*).

« au delà de Grandgagnage et de Haust », c'est-à-dire éclairer davantage encore la formation du vocabulaire wallon.

Au reste M. Haust se réjouit de comparaisons semblables faites par M. Grauls.

Je reviendrai plus loin sur ces rapprochements sémantiques, qui sont de l'étymologie dans le sens large.

**mozète** = sexe d'une femme.

Les trois comparaisons que faisait M. Haust sont : 1. le fr. *mozette* = « aumusse », 2. le néerl. dialectal *mos* = « femme » et 3. l'all. dialectal *mutz*, dont le sens n'est pas indiqué.

Nous croyions contribuer à la recherche étymologique en citant des mots, apparemment connexes, *ayant le sens du wallon*, d'autant que *ce sens se trouvait déjà en sanscrit!* (1)

M. Feller a des doutes sur l'identité des deux mots *mozète* et *mizwête*. Celui-ci est la *mentula* du petit garçon, comparée à une petite souris, et comme le lat. *musculus* il est tiré de *mus* = « souris ». *Mozète* lui paraît signifier spécialement le « duvet du pubis » et non le « sexe ». Et il pense qu'il conviendrait de chercher son origine du côté du néerl. *mos*, *mosse* = « mousse ». Dans les *Èwes di Tongue*, il a rencontré la forme *trimozet*, qu'il voudrait expliquer par *entre-mozèt* = « sexe » (situé au milieu du duvet du pubis).

**hanète** = nuque.

Behrens, à qui l'on me renvoie, formule son explication de ce mot par *hnap* de façon prudente et ne me paraît pas la considérer comme définitivement établie, en dépit des rapprochements impressionnantes qu'il fait. Dans ces conditions j'aurais formulé la note étymologique comme suit : (du germ. *hnak-* (G.) ou plutôt du germ. *hnap* (Behr.)?).

(1) Aux mots cités, on aurait pu ajouter le néerl. *muis* = « sexe de la femme, pubis ». *Mutze* (= « vulva ») se trouve déjà chez *Wittenwiler* (xve siècle).

**spiter** = faire jaillir, éclabousser.

Les alternances en suédois *sputa/spruta*, en angl. *spout/sprout*, en néerl. *spuiten/spruiten*, en col. *spauzen/sprauzen* (<sup>1</sup>) dont je déduisais par analogie la possibilité d'un doublet de l'all. *spritzen*, qui aurait été \**spitzen*, d'un rad. *spit-*, n'ont pas réussi à ébranler la conviction de M. Haust, selon laquelle le vocable wallon serait à expliquer par *ex+piter*. Lui qui parfois est tout heureux de trouver un étymon *gotique* ne se satisfait pas ici d'un correspondant *anglais*. Par ailleurs, si je ne parviens pas à trouver l'équivalent *exact* de l'angl. *spit* en all. de Rhénanie ou en flamand, je puis tout au moins alléguer un radical avec variation vocalique : le néerl. *spat* = « éclaboussure (d'eau ou de boue) » et **spatten** = « éclabousser, in druppels opvliegen of rondvliegen ». De plus, on me dit que les formes dialectales **spetten** et **spetteren** se rencontrent. Ceci joint à la forme anglaise déjà citée, me paraît suffisant. Ajoutez-y encore, si vous voulez, le mha. *spiutzen, spützen*, l'all. *spucken*, le lat. *spuere* = « cracher ». Pour moi, il ne peut y avoir de doute qu'à l'origine de tous ces mots, il y a une onomatopée *sput, spit*, dont *sprut, sprit* n'est qu'une variante plus énergique.

**brôdî** = bousiller.

L'*o* long s'oppose, dit M. Haust, à une assimilation du radical de ce verbe à celui du néerl. *breddelen*. Mais il y a en all. des doublets tels que *roden/(aus)rotten*, un mot all. *Knödel* se dit *knoddel* dans la Sarre, et il y a plus particulièrement à côté du mot néerl. récusé, l'aixien **brodel** = « **Pfuscherei im Stricken** », **brodelei** = « **gehudelte Arbeit** », westph. **brodel, brödel** (et *broddel*) = « **faute** dans un tricot ou un tissage », **brodeln**, tandis que le col. dit *bruddel* = « **fehlerhafter Stich bei Handarbeiten** », *bruddele* = « **fehlerhaft**

(<sup>1</sup>) Cp. encore les doublets col. **spattele/sprettete** = « **zappeln** ».

arbeiten, **verpfuschen**». Ces formes d'Aix-la-Chapelle lèveront peut-être les derniers scrupules du philologue. Il y a danger à être trop à cheval sur les « lois » phonétiques quand il s'agit de vocalisme, les dialectes présentant des variations vocaliques, déconcertantes à première vue.

Il est vrai qu'en règle générale, une longue germanique devenant protonique s'abrège (cp. w. *hiter* > franc. *skîtan*).

Voy. aussi ci-dessous p. 79, s. v. *brodale*.

**climpe** = verticale, aplomb.

La difficulté sémantique que j'éprouvais à accepter l'étymologie proposée par M. Haust n'existe pas, selon lui. A priori, je suis tenté de crier gare aux dérivations du genre de *lucus a non lucendo* et de dire qu'en cas de doute je préférerais une étymologie sémantiquement plus rectiligne.

Mais M. Haust signale des exemples d'étymologie *e contrario* : *arèyi*, *pruster*, *trèssèrin*.

Le premier de ces mots signifiant « salir » provient d'un afr. *areer* = « arranger » ; on admettra aisément cette provenance si l'on songe à une exclamation telle que : « Te voilà bien arrangé ! »

*Pruster*, lui, signifie 1. « prêter » 2. « emprunter » 3. « se laisser aller, s'étendre aisément ». Les significations contraires sont les deux premières. Mais il ne faut pas oublier que le néerl. *leenen* veut dire à la fois « donner » et « prendre en prêt » et qu'une confusion semblable existe dans l'all. *leihen* et dans le fr. *louer* (= « donner » et « prendre en location »). Une influence germanique ne me paraît pas exclue. On songera encore au néerl. *leeren*, qui signifie « enseigner » et « apprendre », à la confusion qu'on fait souvent en allemand entre *lehren* et *lernen* et aux deux sens du fr. *apprendre*, qui signifie aussi bien « acquérir » que « donner une connaissance ». La confusion ne me paraît pas être de même nature que dans le cas « *oblique* » = « *d'aplomb* ». Perpendiculaire

et oblique sont deux notions contraires ; les verbes à sens doubles qui nous occupent ont, eux, une notion *commune*, celles d' « abandon temporaire de propriété » ou d' « acquisition de savoir », considérées tantôt sous le mode actif tantôt sous le mode passif.

Le troisième mot invoqué est *trèssèrin*, qui veut dire soit « débâcle », soit « embâcle ». Ceci est le sens primitif. Lorsque le phénomène se produit, les glaçons se « tresserrent », s'amorcèrent ; mais n'arrive-t-il pas que, dans la débâcle aussi, les glaçons chevauchent les uns sur les autres ? H. et D. définissent *embâcle* : « amas de glaçons qui, dans une *débâcle*, interrompent la navigation ». Peut-on alors prétendre que l'embâcle soit l'*antithèse* de la débâcle ?

Mais pourquoi M. Haust ne me renvoyait-il pas à l'étude de M. Feller, qui est bien plus convaincante ? (*BDW*, XVI, 1927-31, pp. 66-71).

Il y a encore l'objection phonétique de M. Haust : le mot wallon ne peut dériver que du mha. *slimp* parce que les formes stavelotaine, *hlimpe*, hutoise, *sclipe*, et le *hî-* des composés *hî-bwègne* et *hî-fèsse* ne s'accordent que de lui.

Dans le DL, ces formes ne sont pas citées sous *climpe* ; mais s. v. *diclimpi*, M. Haust cite *dihlimpi*, s. v. *hî-bwègne*, il cite *chin-* (Famenne) et *sclin-* (Namur), et à *sclimpe* (Huy) il consacre un article spécial.

Tout d'abord, il ne me paraît pas définitivement établi que *hî-* soit à identifier avec *climp-*, et je songerais plus volontiers à l'all. *schief* ou à son doublet mha. *schiec*, apparenté au grec *skimptō* et que Kluge ramène à une racine idg. *skîq-*, *skaiq-*. M. Feller opine pour *schief* en ce qui concerne la première syllabe de *hîfèsse* (cp. encore l'eup. *scheive* = « marcher en boitant ») ; il hésite entre ce mot et *slink* ou *slimb* pour expliquer *hîbwègne*.

Ensuite on pourrait à la rigueur admettre que la formation la<sub>2</sub> plus ancienne aurait été *disclimpi* = \**dis+climpî*, que

l'on aurait mal séparé en *di+sclimpi*, d'où seraient venues la forme hutoise *sclimpe* et le namurois *scelin-*; ou du moins ces formes auraient-elles été contaminées par cette décomposition erronée.

Est-il certain d'autre part que *hlimpe* ne puisse s'expliquer par une initiale *cl-*? Je sais que l'hypothèse de M. Haust trouve un appui dans les diverses formes du mot qui veut dire gauche : *hintche*, *hlintche*, *lintche*, *clintche*, *sclintche*, afr. *esclenc*, que M. Haust ramène à l'aha. *slink*. Mais voy. Behrens, *Beiträge*, pp. 52-54, qui cite l'all. *klimmen*, *klimpfen* avec le sens de « sich werfen (vom Holze), se déjeter », sens bien proche du w. *diclimpi*. Toutefois après la lecture de l'article de M. Feller, je suis disposé à croire à l'étymologie de ces mots par *slimb*.

Mais qu'on veuille bien considérer que ma proposition était faite sous la forme suivante : « *je ne suis pas bien sûr* qu'il ne faille pas songer plutôt au radical germ. *klimb* au lieu de *slimp* », et que le but principal de ma note était de « reprocher » à M. Haust *de ne pas avoir cité*, à côté du mha. *slimp*, *le néerlandais*!

\* \* \*

### Etymologies fantaisistes

M. Haust appelle un de mes essais d'explication, fantaisiste ; il a bien raison. Mes propositions sont d'essence « fantaisiste » pour la plupart ; ce sont des associations d'idées spontanées ; je les donne comme telles ; elles réclament, de la part des wallonisants, un examen raisonné, qui les détruira ou les confirmera.

Au reste que serait un étymologiste sans fantaisie ? Le langage, surtout le langage populaire, relève bien souvent de cette admirable faculté de l'esprit humain. Les rapprochements qui se présentent à l'étymologiste à la recherche de l'origine d'un mot sont des associations d'idées, qui relèvent

de l'imagination. Ce serait dommage si M. Haust en manquait ; en fait il n'en est rien, et je n'en veux comme preuves que telle ou telle de ses étymologies.

Ne faut-il pas de la fantaisie pour reconnaître dans *dambôme* = « tourbillon de poussière », *Dame Abonde*, la Fée de l'Abondance ? (voy. ci-dessous p. 28) ?

N'a-t-il pas part au génie inventif du peuple celui qui a l'idée d'expliquer, comme il convient, les noms propres *Wèsmèl* et *Rwèsmèl* par « *ôte-le-moi* », « *r-ôte-le-moi* » ?

L'imagination a été ici bonne conductrice ; mais elle est vagabonde parfois et sujette à s'égarer.

Je ne suis déjà plus très sûr que ses découvertes s'imposent à la raison lorsque s. v. *taheler*, elle fait dire à M. Haust : afr. *talemache*, est probablement altéré de *tache-male* (all. *tasche* + fr. *malle* (d'origine germ., il est vrai)), ni dans le cas de *maltôter* = mélanger, qui serait issu du fr. *maltôte* = impôt.

Et j'ai peur qu'elle ne l'ait, l'une ou l'autre fois, conduit à des étymologies « fantaisistes » dans le sens péjoratif où M. Haust emploie le mot ; mais je me garderai bien de lui en faire reproche ; il écrit par exemple :

*pouplèrou* = homme craintif (issu de *po plorer* ; cp. *houplèrou*, sans indication étymologique). La variante semble infirmer l'explication proposée.

*scoudro* = culbute (altéré de *so-cou-dos*).

Le mot voudrait donc dire : « sous (M. H. dit : sur) (le) cul (le) dos ». *Dos* est-il un mot wallon ? M. Haust dit lui-même qu'il n'est employé qu'au figuré ; le mot proprement wallon est *rins*, et *dos* paraît être un intrus français. J'aime mieux l'explication que signale M. Haust dans ses *Etym.* (« faire son cul droit »), et je me demande si vraiment on ne pourrait la retenir en admettant une altération de la finale. \**Cou-pèrî* a bien, selon le savant philologue, donné *coupèrou*.

Par ailleurs, la variante de Grivegnée *scrubo* doit faire

réfléchir, et l'on peut se demander, avec M. Feller, s'il ne faut pas la rapprocher de *pŵerter à crombo* (= porter «à dos courbé»).

\* \* \*

### Indications étymologiques non indispensables

J'avoue avoir eu la main malheureuse, lorsque j'ai voulu démontrer par un exemple, que M. Haust, si concis, si sobre dans ses indications étymologiques, chargeait parfois son texte de choses strictement superflues. Je n'attachais d'ailleurs que très peu d'importance à ces «péchés par excès»; je préfère, en effet, qu'on me donne trop que trop peu, et j'aime assez qu'on fasse des rapprochements dont l'étymologie pourrait se passer à la rigueur, mais qui montrent que l'étymon n'est pas seulement connu de la langue à laquelle le wallon l'a emprunté. Seulement cette méthode n'était pas celle de M. Haust, qui voulait éliminer tout ce qui n'était pas rigoureusement indispensable. Il ne l'a pas toujours fait, et voici quelques autres exemples, mieux choisis cette fois, j'ose l'espérer, qui le prouveront. Si M. Grauls a pu lui reprocher de ne pas avoir cité le néerl. à propos du mot *ahayñ*, c'est surtout parce qu'ailleurs, et notamment dans les cas ci-dessous, il a allégué des formes allemandes ou néerlandaises, alors qu'il n'était pas du tout indispensable de le faire. Peut-être les exemples cités montreront-ils aussi à l'étymologiste de l'avenir comment la phonétique pourrait le mettre à même de choisir une forme allemande ou néerlandaise et de réaliser ainsi un progrès sur les approximations occasionnelles du DL.

**coûke** = pain d'épices (néerl. *koek*, all. *kuchen*).

Le *k* final est un indice presque péremptoire que l'all. est étranger à cet emprunt.

**cron** = courbe (néerl. *krom*; all. *krumm*).

Historiquement, il y a gros à parier que c'est le néerl. (le flam.) et non l'allemand qui a été le prêteur, bien que *-um(b)*- donne aussi en wallon *ð* (all. *plump* = malm. *plomp'* [*pløp*]).

**gordène** = rideau (lat. *cortina*, fr. *courtine*, d'où le néerl. *gordijn*, all. *gardine*).

C'est presque certainement au néerl. (flam.) que le w. a emprunté le mot; l'all. n'y est pour rien.

**guinâde** = grâce (néerl. *genade*, all. *gnade*).

La forme contractée de l'all. moderne ne doit sans doute être invoquée que pour le malm. *guènâde*, *gunâde*; encore faudrait-il savoir si l'emprunt n'a pas déjà eu lieu à l'époque où l'all. connaissait encore la forme pleine.

**heûpon** = fruit de l'églantine (anc. fr. all. *hiupo*, all. *hiefe*).

Si anc. fr. all. est une faute d'impression pour anc. h. all., on s'étonne que la consonne n'ait pas subi la mutation consonantique. Les dialectes où le *p* s'est mué en *f* ne peuvent avoir donné la forme wallonne; à côté de *hiupo*, qui est peut-être de l'anc. francique, on pourrait alléguer le bas-rhénan *hiepel*, *hippel*, *ippel*, qui ne diffèrent au moins que par le vocalisme. Cp. aussi le néerl. *iep*, *ijp* = «aubépine» et «orme», le flam. *hiep* (De Bo), *hiepedoorn* = «aubépine».

**heûre** = grange (aha. *scûr*, all. *schauer*, *scheuer*, néerl. *schuur*).

L'emprunt a dû se faire avant ou en dehors de la diphtongaison allemande; plutôt que l'all. moderne, on aurait pu citer le mha. *schûr* et le ba. *schûr*. En fait, le mot a pénétré en wallon avec les Francs sous la forme *\*skûra*. Le malm. dit *hore*; cp. lat. *cûra* = liég. *keûre*, malm. *core*.

**houpe** = escoupe (m. b. a. et m. n. *schuppe*, néerl. *schop*).

Le néerl. moderne *o* devient-il [u] en wallon ? Sinon, on peut le négliger, à moins de citer une forme dialectale avec [u], p. ex. celle de la Hesbaye flamande.

**pawène** = main gauche (a. fr. *poue*, franc. *pauta*, néerl. *poot*).

Pour l'explication de la forme wallonne, le néerl., au moins, n'est d'aucune utilité. S'il s'agissait uniquement de comparer, il serait préférable, ne fût-ce que pour la phonétique, de citer l'angl. *paw*.

**plôhe** = indisposition, épidémie (b. a. *plôg* (Eupen), all. *plage*, néerl. *plaag*).

L'allemand littéraire ne convient ni pour le vocalisme ni pour le consonantisme, le néerl. pas pour le vocalisme. Mais on pourrait sans peine trouver un dialecte néerl. ou flamand et un dialecte allemand présentant le même vocalisme que le wallon ; ainsi le hasseltois prononce [plôx] et le hesbignon [plâx].

Ou bien l'*a* all. et néerl. devient-il régulièrement ô en wallon ?

Au risque de paraître pédant, il faut bien dire que le wallonisant de l'avenir devrait songer à préciser sa terminologie dialectologique. Les Flamands protesteront lorsqu'ils verront qu'on compte l'eupénois parmi les dialectes allemands ; pour eux, c'est du flamand ; en fait, c'est du bas-francique, germanisé dans une certaine mesure. Les indigènes appelleront leur patois du *plattdeutsch*, il est vrai ; mais ce terme, qu'on ferait mieux de traduire par *plat-allemand*, s'applique aussi à l'aixien, voire au colonais, qui sont du ripuarien, c'est-à-dire des dialectes présentant déjà de nombreuses mutations consonantiques. Des philologues allemands désignent par *niederdeutsch* (bas-allemand) tous les idiomes qui ne sont pas haut-allemands ; mais alors ils y englobent aussi les parlers

de la partie flamande de notre pays et ceux des Pays-Bas à l'exclusion du frison. Nous reviendrons sur cette question.

**ribot'** = émoussé (fr. *bot*, all. *butt*, néerl. *bot*).

Même remarque que pour *cron*; emprunté au néerl. (flam.), bien qu'un *-utt-* de suffisante ancenneté donne également en w. *-ot'* comme dans lat. *gutta* > w. *gote*.

**sperwî** = oiseau de plafonneur (a. h. a. *sparwâri*, néerl. *sperweer*).

Plutôt que l'aha., on citera le mha. *sperwaere* et le mha. *sperwe* ou *sparwe* = lat. « *passer* », doublet de *spar*, *spare* = « moineau » (got. *sparva*), encore que phonétiquement *sparwâri* soit l'exact équivalent de la forme wallonne.

**sprêk'ler** = baragouiner l'allemand ou le flamand (all. *sprechen*; néerl. *spreken*).

L'all. [ç] redevient-il régulièrement [k] en wallon ? Ce serait difficile à établir. En position finale, c'est parfois le eas (*lustic*, *kêzerlik*, qui sont des cas isolés et peuvent s'expliquer par une influence française); mais ailleurs ? Sinon on s'en tiendra au néerl. (flamand) et au bas-allemand.

**vîrlih** = réjoui (m. h. a. *virelih* (all. *feierlich*)...).

On pourrait se dispenser de citer l'all., si ce n'est pour faire reconnaître un mot qui sous la forme ancienne n'est familier qu'au spécialiste; les parenthèses employées ici indiquent que tel est le but de l'étymologiste. Mais alors il y aurait de nombreuses additions à faire sous d'autres vocables.

L'initiale wallonne est surprenante, car le v mha. représente un son [f]. En néerl., on entend un v à l'initiale de ce mot ou de sa racine. Peut-être ne sera-t-il pas difficile de trouver cette prononciation combinée avec la palatale fri-

cative du suffixe dans les dialectes limbourgeois orientaux du Sud (mich-kwartier) et surtout dans la région d'Eupen.

\* \* \*

On souhaiterait parfois des indications étymologiques plus complètes ou plus précises. M. Haust objecte que le DL n'est pas un dictionnaire étymologique. Mais du moment qu'il renferme des indications sur l'origine des mots, on est en droit de les souhaiter les plus parfaites qu'il se puisse ; par ailleurs en se défendant de la sorte, M. Haust concède que, dans ce domaine du moins, il reste quelque chose à faire à ceux qui voudraient aller « au delà de Grandgagnage et de Haust ».

Il n'est pas toujours facile de dire si ses étymologies sont incomplètes ou imprécises ; nous avons néanmoins tenté un groupement et dressé d'abord une nouvelle liste d'étymologies qui demanderaient à être complétées, puis une autre d'étymologies qui mériraient d'être précisées ; mais nous nous rendons compte que la distinction n'est pas toujours rigoureuse.

#### Indications étymologiques qui pourraient être complétées

**bayå** = Bayards... (du lat. *bajulus* (porteur), comme l'a. fr. *bayard* (civière ; lit d'**hôpital**) ; cp. néerl. *baaierd*, *beiaard*).

Le lat. et l'afr. suffisent ; mais du moment qu'on nous invite à comparer le w. au néerl., tributaire ici du français ou du wallon, l'aixien réclamera le même honneur ; il connaît aussi le mot *beiert*, qui désigne, comme en néerl. la « grande salle des malades à l'**hôpital** ». Dans ce sens, le mot est vieilli ; mais on l'emploie encore couramment pour désigner le « fenil qui se trouve au-dessus de l'aire dans la grange ».

**bèrikes** = bésicles.

Y a-t-il quelque raison pour ne pas rappeler ici, comme on le fait pour d'autres mots, l'afr. *béricles* < *béryl* ?

**blanmûse, blâmûse** = ancienne pièce de monnaie liégeoise (néerl. *blammuyser*, w. fl. *blamuize*).

Où a-t-on trouvé ces mots néerlandais ? La bibliographie au moins pourrait nous l'indiquer. Comment les explique-t-on ?

Le wfl. paraît d'ailleurs suspect en raison de son vocabulisme ; on souhaiterait en tout cas une forme avec *u* au lieu de *ui*.

Phonétiquement, *blamuize* pourrait s'expliquer comme une légère altération de *blauwe muize(n)* = « souris bleues » ; mais comment arriver au sens de « pièce de monnaie » ? Dans une partie de la Rhénanie, *bl. müs* désigne une « espèce de pommes de terre », les « yeux bleus », et l'on comprend aisément qu'une pomme de terre un peu oblongue puisse se comparer à une souris.

On pourrait aussi rapprocher le mot wallon du rhénan *blaumüsche* [-møš] = « mésange brûlée », en supposant que la mésange ait jamais figuré comme oiseau héraldique sur une pièce de monnaie.

On serait plutôt tenté de croire que le flamand a emprunté le mot au wallon, qui, lui, l'aurait reçu de l'allemand ; et alors nous l'expliquerions par *blanke Münze* = « pièce d'argent » ; *blanke* seul pouvait désigner en mha. et en mn. une « pièce de monnaie d'argent ». Le BDW 1907 p. 105 explique le mot par « *bleûve manôye, pace qu'èle esteût faite d'årdjint èt d'èk fondous issonle ou d' composition* ». Dans une communication à mon collègue M. Verdeyen, M. Polain écrit : « La forme liégeoise est... *blamuze* et non pas *blanmuze*. Ce qui a amené *blanmuse* c'est que c'est une piécette d'argent et qu'ainsi on l'a qualifiée *blanc-muse* ».

Mais il se fait que le mot est également connu en westphalien : **blamüser** = «  $7\frac{1}{2}$  stüber ». On l'a expliqué par *blaumeiser* (> *blomeiser*) = « Blaumeiser, Falk, der Meisen fängt, weil das Bild wohl darauf gestanden ». Aux numismates à nous dire si cette espèce de faucon a figuré sur cette pièce de monnaie. Fr. Woeste y voit une altération de *blafmüser*; il compare cette forme à *blafferd*, qu'il interprète par « pièce de monnaie *plate* » (*blāk* = « flach »), et à *fürmüser*, où le second composant correspondrait au fr. *museau* (?). Mais *blafferd* ressemble bien fort au fr. *blafard*, d'origine germanique, qui pourrait être le mha. *blancvar* = « de couleur blanche » (monnaie blanche); d'après le Rhei. Wö., du lat. médiéval *blaffardus*.

Le fait que le mot se trouve dans deux idiomes qui n'ont pas connu la mutation consonantique n'est pas en faveur de notre interprétation du second composant par *müntze*, à moins qu'ils n'aient emprunté le mot au ha., où il n'est pas connu.

Mais la mutation du *t* en *z* existe déjà dans le ripuarien et, tout compte fait, il nous paraît encore le plus simple d'admettre que *blámüse* nous vient d'Aix (ou de Cologne), comme d'autres noms de monnaies, et qu'il faut l'expliquer par **blaue Münze** = « **monnaie bleue** » ou « **pâle** » ? Cp. *blåwe* = « pâle » en ardennais ; Grimm : *blau* = « lividus, eigentlich bleiblau... ». Pour la correspondance *au* : *a*, songez que la forme mha. est normalement *blå* et qu'on y connaît des composés tels que *blabeere*, *blafalk* = « Blaubeere, Blaufalke... ». Du wallon, le mot aurait pénétré en Flandre. (Voy. encore p. 140).

**boûkète** = blé sarrasin... (fl. *boekweit*).

Faut-il croire que le *w* a disparu lors du passage du mot en wallon ? Mais on ne l'entend pas non plus à Eupen, Aix ni Juliers, où l'on dit *bokes*, *bukes* et en ripuarien septen-

trional on trouve des formes correspondantes, sans mutation consonantique : *boket*, *bokert*, **bukert**, *bukent* et même **buket**.

**cahote** = **rouleau** de monnaie (prob. altéré du fr. *carotte*).

Je serais assez disposé à croire à pareille déformation du fr. *carotte*; chez beaucoup, l'*r* uvulaire et l'*ach-Laut* allemand ne se distinguent guère, et une forte aspiration peut ressembler à une fricative vélaire ou en devenir une. M. Feller est plus sceptique. Il note que *cahote* signifie avant tout « cornet de papier »; pour lui, le sens de « rouleau (de monnaie) » est dérivé; et il croit que le mot arrive même à signifier « papillotte ». Il voudrait y voir plutôt un composé de *hote* (= « creux, petite cavité ») et du préfixe (prétendu péjoratif) *ca-*. En attendant que ses recherches soient au point, ne vaut-il pas la peine de noter qu'à Eupen, Malmedy et Aix, on dit aussi *kahot*, *kahotte*. L'accentuation du mot est un indice de l'origine française ou du moins romane de ce mot ripuarien et bas-francique. Mais c'est peut-être en territoire allemand que l'*r* (uvulaire) se serait changé en *h* (fortement aspiré). Cp. aussi le col. **karott** = « **rolle** de tabac qu'on moud pour en faire du tabac à priser » et le flam. *karot*.

**câlon** = calandre, charançon du blé (néerl. *kalander*).

L'all. aussi dit *Kalander* (ou *Galander*); en ha., il est vrai, le mot paraît être un emprunt au ba. (bas-saxon).

**capot'**, **capout'** = terme du jeu de piquet (néerl. *kapot-maken*).

La seconde forme citée dérive plutôt de l'all. *kaputt*, qui d'ailleurs est emprunté, dit-on, au français, tout comme le néerlandais.

**caterèye** = taudis, etc. (du flam. *koterij*, qui dérive du germ. *kot*).

La voyelle fait plutôt songer à la forme bas-saxonne *kate*, d'où *Kater* (*Kötterei*), ou à un autre dialecte où l'*o* se prononcerait [a]. Mais le bas-allemand est un peu loin du territoire wallon, et l'on pourrait s'appuyer sur le changement de l'*o* protonique en *a* dans un mot tel que *manöye* > *monéta*.

**chlam, slam** = boue de charbon (all. *schlamm*, bourbe).

L'all. *Schlamm* a aussi le sens technique du mot wallon.

Pour expliquer la seconde forme, faut-il admettre que l'all. *schl-* est redevenu *sl-* en wallon, ou bien faut-il penser à une autre forme allemande (ou néerl.) du mot, dialectale ? Voy. Verdeyen, p. 218.

M. Polain a fait remarquer à M. Verdeyen, à l'occasion de l'article déjà cité, que *chluk* ne remontait pas au delà de l'année 1870 et que *chlam* était encore plus récent.

« Ce n'est que depuis le lavage mécanique des charbons, écrit-il, que [ce dernier] terme est employé ; cela ne remonte pas à plus de cinquante ans. Vers 1890 encore, cette boue, que l'on vendait comme charbon à bon marché, se nommait en wallon *môillon* [voy. DL, s. v. *môlion*], c'est-à-dire *mouillon*. La preuve de la qualité étrangère de ces mots [*chluk* et *chlam*] saute aux yeux... S'ils avaient été wallons, on ne les aurait jamais prononcés *chluk* et *chlam* ; le son *ch* n'existe pas en wallon... Or il serait absolument impossible à une bouche wallonne de prononcer *tchluk* ou *tchlam*. Si les mots étaient anciens, on y aurait intercalé euphoniquement une voyelle d'appui et on aurait eu *tchiluk*, *tchilam*... ».

**chnik** = genièvre (all. *schnicken*).

Je ne connais ce verbe que dans le sens de « remuer vivement » ; par contre l'alsacien possède les mots **schnick**, *schnickes* signifiant « (mauvais) genièvre », et les composés *schnickelbrueder* = « ivrogne », *schnickelfieber* = « Webersucht, Branntweinfieber ». Voy. aussi Verdeyen.

Le mot ne serait-il pas entré dans le vocabulaire wallon par le français ? Ici, il n'est connu qu'à partir du 19<sup>e</sup> siècle (Scribe)<sup>(1)</sup> et Bloch le considère comme un emprunt à l'alsacien.

**copale** = abreuvoir d'oiseau ; dizeau ; éminence, **monticule** (lat. *cuppa*, coupe).

L'étymon latin explique bien le sens premier ; on pourrait cependant encore rappeler le nl. *kop* = « coupe, tasse » et l'all. *Kopf* ; tous deux dérivent, il est vrai, du latin, selon l'opinion ordinaire. Identique au mot w. est évidemment le fr. *coupelle* = « auge ».

Peut-être y a-t-il intérêt à rappeler aussi les mots allemands sémantiquement apparentés : *Kübel*, *Koben*, *Kober*, *Küpe*, etc.

Le néerl. *kop* et l'all. *Kopf* ont, par ailleurs, aussi le sens de « tête », ce qui d'une part, est déjà plus près de la signification « monticule », et d'autre part, pourrait expliquer le w. *copète*, qui est une tasse **ronde** sans anse, une **jatte** ; renversé sur la soucoupe, ce récipient donne assez bien l'impression d'une tête humaine. On sait par ailleurs que les Barbares se sont servis de boîtes crâniennes comme de coupes à boire.

Enfin on ne peut perdre de vue que l'all. **Kuppe**, **Koppe** signifie « **rundlicher Gipfel** », ce qui est aussi à peu près le sens du fr. *coupeau*, *coupet* et du w. *copète*, qui désignent des **sommets**. Cp. *kopje* en sud-africain et *kop* en néerl.

Faut-il rapporter *copale* = « petite coupe », fr. *coupelle* au lat. *cuppa*, et *copale* = « meulon », *copète*, fr. *coupeau*, *coupet* au germ. *kop-*, *kup-*, « tête » ? Ou bien tous ces mots et toutes ces significations ont-ils même origine en fin de compte ? C'est ce que nous n'oserions décider.

**cotchèt** = **bloc de houille** (prob. dimin. de l'all. dial. *kocke* (= « tas »), cité par Grimm).

(<sup>1</sup>) Je l'ai rencontré dans Barbey d'Aurevilly.

Au point de vue sémantique, on ne peut négliger non plus la présence en suédois d'un mot *kok*, *koka*, signifiant « **grosse Erdscholle** » (cp. l'étymologie que M. Haust donne de *houille*, mais que M. Warland a réfutée dans le *BDW*, XVIII, p. 117) ; elle est de plus un indice de la relative ancienneté du mot, ancienneté que présuppose la forme wallonne et que n'explique pas le mot dialectal moderne.

**coûrtigâr** = corps de garde (néerl. *kortgaard*, altéré du fr.).

S'il est curieux de noter l'emprunt flamand (<sup>1</sup>), il ne doit pas l'être moins de constater que l'aixien aussi a connu un mot *kotegat* (> \**kortegart*), qui désignait « l'ancienne garde principale établie à l'Hôtel-de-Ville » et dont le local servait aussi de « *Permanence* » ; puis, que le col. désigne par le mot *kudegat* (notez la voyelle !) la « populace, une foule de gens mal élevés, une troupe de *soldats* déguenillés, comme ceux qui revinrent de Russie sous Napoléon I » ; enfin le westph. *kortergarde* est considéré par Woeste comme un emprunt au hollandais et interprété par « *kurze Wacht* (!), *Gefängnis* » ; il se demande d'autre part si un autre mot de son dialecte, analogue, *katte-gadde* (= « *Gefängnis*, schlechtes Zimmer ») ne viendrait pas de *kwade gade*, *kwade garde*, ou s'il est identique à *kortegarde*. Nous penchons pour cette dernière hypothèse.

**crahê** = escarbille (dérivé en -ê du même radical que *crahå*, corbeau, à savoir l'all. *krähe*, m. h. a. *krahe*, corbeille [lisez : corneille]).

M. Feller récuse avec raison cette identification étymologique de l'« escarbille » et du « corbeau ». *Crahê*, écrit-il, est « ce qui *crahe* ou *craque* sous les pieds » ; on dit d'ailleurs aussi *craquin*. A la base de ces mots en *craq-* et en *crah-* lui paraît

(<sup>1</sup>) A Tirlemont, on dit *kottegäre* = « corps de garde » (Renseignement de M. VERDEYEN).

bien se trouver l'onomatopée *crac*. L'alternance *k/h* dans fr. *craquer/w. crahî* se retrouve dans les variantes du même mot fr. *croquer/w. crohî*.

Pour nous, il nous paraît intéressant de remarquer que l'all. mod. primitif disait déjà **krei(g)**, le mha. **kreige**, **kreie**, **krei** et que l'aixien dit encore **krei**, plur. **kreie** pour les « escarbillles » (« Schlacken der Steinkohlen »), alors qu'on y dit *kro* pour la « corneille »; voy. aussi l'eup. **krä**, **kräi** et *kro*, le col. **krei** et *krohe*.

**crame** = mousse, écume de bière.

Aux mots auxquels on nous invite à comparer ce vocable (*crinme* = crème; *home* = écume, du germ. *skûma*; *same* = all. *seim* et *sahne*), on pourrait ajouter encore l'all. **Rahm** signifiant « **crème** ». Une contamination de ce mot avec *crinme* suffirait sans doute à expliquer le mot wallon. Voy. aussi l'eup. **kramî** = « *Milchschüssel* ».

On pourrait aussi le rapporter au néerl. *kaan*, **kaam** = « fleurs (de la bière, etc.) », contaminé par le fr. *crème* ou le w. *crinme*. Et c'est là l'explication la plus probable.

**crape** = croûte sur une blessure (du germ. *krappa*).

V. p. 100, dit que *crape* = « squamosité » remonte probablement au mn. *schrapen*.

Mais voy. mon article dans les *Leuvense Bijdragen*, 1923, p. 57 ss., sur le ripuarien médiéval *krappe*, qui confirme plutôt l'étymologie de M. Haust.

**crèné** = gâteau ou **petit pain fendu** par le milieu. Mis en rapport avec le verbe *crèner* = « fendre ». Renvoi à *crin*, où il n'y a pas de proposition étymologique.

*Crin* est la forme wallonne correspondant au fr. *cran*. De celui-ci, le Dict. Gén. dit qu'il provient du bas-latin *crennum*.

Celui-ci doit être d'origine germanique ; c'est du moins ce que fait supposer l'alternance *an/in*.

Or, l'ancien aixien connaissait un vocable **krenni**, qui désignait un « Weizenbrötchen, worin Butter und Zucker gebacken »; et d'autre part le mha. connaissait un mot **krinne** signifiant « **Einschnitt, Kerbe, vulva, Rinne** » et un verbe **krinnen** = « **einschneiden** ». Voy. encore Grimm, qui cite la forme aha. *chrinna, chrinnōn* et de nombreuses formes allemandes et romanes ; lat. *crēna*, gr. *κρήνη*.

**crèpe ou cripe** = crêche (all. *krippe*).

La première forme fait songer à une forme dialectale telle que l'aixien *krepche*, l'eup. **krepp**, (le col. dit *kripp*), ou au néerl. ou mieux encore au flam. *krib* (pron. [krep]).

Le mot wallon n'est-il pas ancien ? Dans ce cas, ne ferait-on pas bien de remonter à l'aha. *\*krippia*, asax. *kribbia* ?

**crèpe** = chenal... (néerl. *greb*, rigole).

A côté de la forme citée, il existe en néerl. le doublet **grep** (et le diminutif *greppel*).

L'aixien aussi connaît le mot **gräpp** = « **kleiner Graben, Furche, Rinne** zwischen zwei Aeckern », et l'all. commun **Graben** (dont l'aixien n'est sans doute qu'une transformation ; voy. le plur. *gräbe* à côté de *gräpe*) peut déjà signifier « **Abzucht** = égout, cloaque ».

**crète** = **carré** de quatre petits pains... (aha. *kretto*, corbeille).

Les correspondants mha. sont *kratte* et *kretze*; M. Haust cite un mha. *grette*. Mais le diminutif *krettelin*, *kretlin*, *krötlin* à cette époque ne manque pas d'intérêt, parce qu'il peut signifier « **Korb, der vier Salzscheiben umfasste, corbeille** contenant **quatre** pains de sel », ce qui rappelle fort le dérivé w. *crétin* = « **grand panier**... pouvant contenir **quatre** setiers

de blé... ». Si l'on songe qu'il s'agit en wallon d'un « ensemble de *quatre petits pains accolés* par la cuisson, de telle sorte que chacun a deux bâisures », et si l'on admet qu'à l'origine du moins, la corbeille à sel (et à blé) dont il est question ci-dessus était une *corbeille à quatre compartiments*, présentant donc au fond *la même figure* que le « carré de petits pains », le passage du sens « corbeille » au sens wallon est expliqué.

N'omettons pas de noter qu'en eupénois, le mot qui désigne en mha. la corbeille à sel, *kröttel*, signifie comme en liégeois, « *quatre petits pains cuits ensemble* ».

**crèt'lê, crèt'ler** = mauvais pli, **ride** ; — chiffonner, rider (de *crête*, que M. Haust dérive avec raison du ba. *krete* = ride, fronce).

Il ne fait d'ailleurs que répéter Behrens, mais ajoute aux exemples de celui-ci, le fl. dial. *kerte* = « entaille, fente, crevasse » et *kertelen* = « se crevasser ».

Lübben ne connaît au mot *krete* que le sens de « Ritze, Kerbe, fente, entaille », mais il cite aussi le diminutif **kretele** = « **Falte, Runze** » c'est-à-dire « **ride** », qui, pour la forme aussi, rappelle les deux mots wallons mis en vedette.

**crole** = boucle de cheveux (néerl. *krol*).

La forme néerl. normale est *krul*. Il faudrait donc citer un dialecte (le flamand) ou bien le mn. *crol*.

A Aix on dit *kroll*, à Eupen *krolle*, à Cologne *kröll(kopp)* et au moyen âge, la forme rhénane était déjà *krolle* ou *trol*.

**cumulet** : (du rouchi *tumelet*, de *tumer*, liégi. *toumer*, altéré sous l'influence de *cul* et de *mulet*).

Je laisserai aux wallonisants le soin de décider s'il s'agit nécessairement d'un emprunt au rouchi, si les diverses formes du rouchi, du français et du gaumais ne peuvent pas s'être développées indépendamment en partant de l'afr. *tumer*, et

s'il faut vraiment attribuer au *mulet* un rôle dans l'altération de la forme normale.

Je rappellerai d'abord qu'il est admis que l'afr. *tumer* et ses dérivés sont d'origine germanique.

Puis je demanderai s'il n'est pas remarquable que l'aixien connaisse le mot sous la forme **tummelöt**, que l'eupénois dise **tummelöut**, le limbourgeois aussi, et le colonial. Ces dialectes germaniques l'auraient-ils emprunté, eux aussi, au rouchi ? ou bien l'ont-ils reçu du wallon liégeois ? L'accentuation peut le faire croire. Mais n'est-on pas tout aussi bien en droit de penser à une dérivation directe de l'all. **tummeIn** = « faire **tourner** en rond, se tourner », ba. *tumelen* = « sich im Kreise drehen », d'où *tumeler* = « danseur de corde, catapulte », angl. *tumble*, qui peut, comme substantif, avoir le sens de **somersault** = « **cumulet** » ?

Le rhénan connaît un mot *dubbeläut* [dubəløyt, -œt] dans les expressions *d. schlohn*, *d. fallen*, que le Rhei. Wö. veut interpréter par « *doppelhaupt* » !

**cwasse** = **brosse à goudronner** (flam. *kwest*, brosse).

Et l'all. *Quast* = entre autres, « pinceau, guipon, **brosse à goudron**, vaton » ? et l'aixien **quass** = « brosse de badi-geonneur », westph. *kwest*, même sens ?

Au reste, l'assimilation (*st > ss*), régulière en wallon, est aussi courante dans certains dialectes rhénans.

**cwaye** = caille (b. lat. *coacula* (onom.), caille).

Certains dérivent l'afr. *quaille* (qu'il aurait fallu citer comme étymon direct du wallon avec le lat. *quaecola* et le *quacoles* des *Gloses de Reichenau*) de l'aha. *quatala* (onom.), qui a donné le ba. *quattele*, l'aixien *quattel*, l'eup. *kwattel*, le mn. *quattel* et **quackel**, le flam. *kwakkel*, le holl. *kwartel*. Cp. aussi l'angl. *quail*, qui, comme le wallon, a gardé l'initiale primitive du français, et voy. encore Bloch, qui croit *caille* d'origine germ. et renvoie au néerl. *kwakkel*.

**cwêkser** = faire un couac ; crier de détresse (coq... ; poule..., pinson vaincu, animal qu'on égorgé, etc.) (Onomat. ; cp. *crêkser* et l'all. *quiecken*).

Lisez : l'all. *quieken* et ajoutez : l'all. (surtout ba.) **quiekseñ** = *quieken*, l'all. *quäken*, *quaken* = « piailler, vagir, piauler », eup. *kwâke* = coasser, *kwäke* = crier de douleur », flam. *kwekken*.

Cp. encore le rhénan *kacksen*, *käksen*, *gäksen* = « caqueter, pousser des cris perçants... ».

**damabôme** = tourbillon de *poussière*, etc. (anc. fr. *dame Abonde*, fée du moyen âge dont le nom était synonyme d'abondance).

Si l'on s'en tenait à la définition de M. Haust, on pourrait dire : « Voici une étymologie qui dénote une belle fantaisie, et nous ne nous en plaindrons pas. La Fée Abondance se présentant vaporeuse et fugitive comme un tourbillon de poussière ? Mais n'y a-t-il pas un mot suédois *dam* signifiant « *poussière* », et le second composant ne rappelle-t-il pas quelque peu le ba. *bö*, *böje*, suéd. *by*, norv. *böja*, néerl. *bui* = « *rafale* » ? Alors un composé \**damaboja* signifiant « rafale de poussière » ne risquerait-il pas de mettre en déroute Dame Abonde ? »

Eh bien non ! Un connaisseur aura beau jeu de réduire à néant ces belles élucubrations. Si l'on y a été entraîné, c'est que la définition de M. Haust est de nature à laisser le lecteur incrédule parce qu'elle est incomplète. M. Feller m'écrit : « Je ne connais le mot *damabôme* que dans un seul sens : « femme de neige, grosse statue de neige agglutinée par roulement, qu'on redresse pour figurer le corps et qu'on surmonte d'une autre boule de neige pour figurer la tête ». — Une « bonne-dame » de neige, quoi ! — « C'est une **statue de l'Abondance**. » Alors tout devient clair : cette bonne grosse dame est bien une Dame Abonde, prononcée à la wallonne *Dame Abône*, ce qui, par confusion de nasales, est devenu *Dame Abôme*.

**dank** (néerl. *dank*).

Et pourquoi pas le flam., l'all., le ba., etc. ?

**dåvid** = bossoir.

L'absence d'indications étymologiques fait supposer que M. Haust ramène ce mot au nom propre, ce qui paraît juste.

Il ne semble pas inutile de signaler que l'angl., lui aussi, donne ce nom à une partie du navire, le « davier » : *davit*; voy. aussi *fish-davit* et le néerl. *david*.

Comment expliquer la désignation de ces appareils (y compris le davier du dentiste ?) par le nom propre. Est-ce le nom de l'inventeur ? Est-ce à cause de la petitesse de l'objet ou de sa vague ressemblance avec une fronde ?

**dêle** = planche (néerl. *deel*).

Et le ba. *dêle* ? Mais c'est spatialement plus lointain, il est vrai.

**dih** = étanche (all. *dicht*).

Cette fois c'est le néerl. qui pourrait réclamer. L'*i* s'y prononce, il est vrai, normalement *e*; mais il y a les dialectes, flamands notamment.

D'autre part l'aphérèse du *t* est déjà ripuarienne : [diç], et bas-francique, limbourgeoise : [deç].

**djâdjé** = jauge, sillon... ; **assise...** (all. *gargel*).

*Djâdjé* est évidemment calqué sur le fr. *jauge*, comme *sâdjé* sur *sauge*. Serait-ce donc que M. Haust, rejetant l'étymologie par *Galgen*, que cite le Dict. Génér., voudrait nous en proposer une autre en se basant sur les sens particuliers que le mot possède en wallon ?

Le mot allemand qu'il invoque, et dont la forme courante est *Gergel*, signifie « jable », et il est lui-même considéré comme

dérivé du blat. *girgillus* (< lat. *gyrus* (?)). Je ne trouve pas en mha. de forme *gargel* ni *gergel*, mais bien *gargôle*, qui lui ne peut démentir sa descendance directe du fr. *gargouille*.

Mais le mha. connaît un verbe *gergeln*, un *hapax legomenon*, que Lexer suppose vouloir dire « réparer ». Or, dans le seul texte qui en établit l'existence, il est question d'*auges à mortier* (tonneaux). Et par ailleurs, dans les dialectes rhénans, *Gargel* signifie « *douve* » et « *bord du tonneau* dépassant le fond » ; et à Cologne en particulier, il veut dire « *Kimme zum Auflegen des losen Bodens im Maischbottich* ». Ces deux derniers sens paraissent quelque peu apparentés à l'une des significations du mot wallon.

Somme toute, la généalogie de ce mot *jauge* reste bien obscure, et la légitimité de sa descendance de *gargel*, fort hypothétique.

M. Haust a-t-il des raisons pour la présenter comme établie ?

**drif-èt-draf** = ça et là, au petit bonheur... (néerl. *draven*, trotter).

Ne conviendrait-il pas d'ajouter le verbe avec variation vocalique néerl. *drijven*, mn. **driven** ?

**drouses** = **marc de café** (all. *drusen*, néerl. *droes*).  
Ou bien l'all. est superflu, ou bien il fallait citer aussi (le néerl. *droesem* et) le ba. **druse** ; en all. mod. primit., le mot avait la forme *truse* et signifiait « Weintrester, Pressrückstände auch von Obst, **marc** de raisins, de fruits ». Le rhénan **drus** (, *drusem*) peut aussi signifier « **marc de café** » et **Drusmutter** veut dire « **Kaffeeschwester**, commère » ; pareillement le westph. *drost* = « **marc de café** », dépôt dans l'huile » *drass* = « *Auswurf vom Getreide* » ; cp. encore angl. *dross*, Teuth. *dross van oely*. On rapporte ces mots à un asax. *driasan*. Faut-il aussi comparer le rhén. *drotsch* = « schlechter Kaffee, Letztes in der Kanne » ?

**drouyes** = marc de café (néerl. *drol*, étron, crotte).

Le ba. *drol*, *drol* a également cette signification (« *res convoluta* ») ; il est plus loin de nous, il est vrai ; mais le rhénan, lui aussi, possède un mot *droll* = « *wurstförmiger Menschen- oder Tierkopf* ». Voy. aussi mon article dans les *Leuvenseche Bijdragen*, 1923, p. 56 ss., sur *winterrolle*.

On ne peut s'empêcher de penser aussi au poitevin *gadrouille*, voy. ci-dessus p. 5:6, s. v. *casmatroye*.

Enfin signalons encore le rhénan *druddel*, *drurel*, *drulel*, *drūrel*, *drorel* et [*drolç*], qui veut dire « lie, reste trouble d'un liquide, mauvais breuvage, surtout **mauvais café** ; frais de grenouilles », ce qui est plus près du sens wallon que celui d'« étron » !

**duwèle** = faubert (néerl. *dweil*, torchon, faubert).

Pour la forme, on fera bien de songer aussi au mn. **dwele** (= *duale*), qui signifie « handdoek », et au ba. **dwele** (*dweile*), qui veut dire aussi « **Wischtuch**, Lappen ».

**s'efister** = **moisir** (comp. a. liég. *enfusté*, qui a le goût de futaille (boisson)).

Cela signifie sans doute que le mot est à ramener au lat. *fustis*. Il est remarquable que celui-ci a donné aussi l'angl. **fusty**, qui peut signifier « **moisi** »; ep. aussi le ripuarien **verfüst** = « qui sent le roussi ».

**fahe** = **maillot** (a. fr. et fr. *faisse*, lat. *fascia*).

Le mot latin est aussi passé en mha. : *fasch*, *fasche* y a le sens de « **Binde** ».

*Fasche* a ensuite signifié en all. mod. une espèce de « corset, corsage (Schnürbrust), corps de jupe sans épaulettes (Schnürleib) » ; le mot est aujourd'hui presque oublié avec la chose elle-même, sauf comme provincialisme.

Mais une autre forme du mot, à savoir *Fatsche*, *Fatsch*, qui semble n'être qu'autrichienne, veut dire « **maillot** », et cette signification était déjà celle du got. *faska*.

Aujourd'hui le mot est encore connu dans ce sens dans la partie de la Rhénanie limitrophe de la Belgique sous la forme *Fäsch*, prononcée à Aix-la-Chapelle *fiesch*.

Ce même mot *fasche* a aussi le sens de « fagot », comme *fahène* en wallon (du lat. *fascina*; le verviétois fait difficulté avec sa forme en *g*; mais il a pu être contaminé par l'eupénois *fick* = « fagot », sinon par le fr. *fagot* lui-même).

**faye** = faille (soie, mantille). (Peut-être même origine que *faye* = faille de terrain, rapporté à *faillir* ou au lat. *\*fallia*, faute).

On propose généralement le lat. *vēlum* comme étymon de notre mot. Cette étymologie présente de graves difficultés phonétiques.

Grimm s'est efforcé d'en trouver une autre : il voit dans le holl. septentrional *feil*, un doublet de *dweil* (cp. *dweilen*, forme dialectale de *dwalen* dans le sens de « se tromper » et *feilen*, même sens), et il donne à notre mot comme sens premier celui de « Tuch, drap, pièce de drap ». Cette étymologie n'est pas moins contestable que l'autre.

On pourrait encore essayer de rapprocher le mot de l'all. *Fell*, mha. *vel*; à l'alternance *vel/vaele* on compareraient celle de *nem/naeme*.

Mais plusieurs formes allemandes et néerl. montrent si visiblement qu'il s'agit d'un emprunt français qu'on doit *a priori* rejeter toute origine germanique. Par quoi je ne veux pas dire que, dans son sens actuel, le mot français n'ait pas été emprunté au néerl. (ou à l'all.) par l'intermédiaire du wallon.

L'aire actuelle du mot comprend, outre la Wallonie, les pays de langue néerlandaise et la Rhénanie. Au moyen âge,

il était connu aux Pays-Bas, dans la Basse-Allemagne, en Allemagne centrale et dans l'Allemagne du Sud.

En mn. les formes étaient : *falie, faelge, fale*; en ba. : *falie, fallie, feile*; en mha. : *vaele, vèle, vēl, veile, faile, feile*; dans les dialectes rhénans, on trouve actuellement les formes : [fäljɔ̃, fa:ljɔ̃, fäljɔ̃, fäljɔ̃]...

Or le ba. *falie, feil*, le mn. *faelge, falie, fale, feil(en)*, le mha. *vaele, vèle(n), vâle(n), veile(n)*, le néerl. actuel *feil, fal(en)* ont aussi le sens de « défaut, déficience ». On les dérive d'ailleurs communément du fr. *faillir*. Voilà qui serait de nature à confirmer le rapprochement fait par M. Haust. Mais on ne voit guère, de prime abord, la possibilité de dériver les sens de « soie » et de « mantille » de celui de « faute ».

Toutefois, le rhénan [fäljɔ̃] veut aussi dire « *pli* dans une robe de femme ». Certains plis, les *faux-plis*, doivent être considérés comme des défectuosités. En terme de blason, des « chevrons *faillis* » sont des chevrons *rompus* dans leurs montants, présentant donc un *pli* qui rappelle la disposition des stratifications des deux côtés d'une faille de terrain.

La faille rhénane (et flamande) présente des *plis* nombreux ; c'est en effet une pièce de soie, large d'un mètre et longue de trois, retombant par derrière jusqu'aux genoux et dont les pans étaient portés sur les bras.

De plus, elle se distingue d'une mantille ordinaire ou d'un voile par des *plis cassés*, produits par un carré de carton qu'on en enveloppe et qu'on pose sur la tête de telle sorte que le bord antérieur encadre le visage jusqu'au menton d'un triangle. L'allemand de Rhénanie désigne aussi cette pièce d'habillement par le composé *Falgentuch* (= « mantille à plis » ?).

Dans notre hypothèse, l'évolution sémantique serait donc la suivante : « défectuosité > faux-pli > pli > mantille à plis (cassés), puis — comme ce vêtement était à l'origine (et souvent encore aujourd'hui) fait d'une espèce de taffetas — >

espèce de soie à gros grain. Ainsi notre recherche inspirée par un certain scepticisme à l'égard de l'hypothèse étymologique de M. Haust, a fini par nous démontrer la légitimité de celle-ci.

**fèl** = ardent et habile à la lutte, **extrême en son genre**, adroit, **fort**, etc. (ancien fr. *fel*, violent, cruel, etc. d'où le fr. *felon*). —

Le mot est connu en néerl., où il a un sens proche du sens wallon, à savoir : « **possédant une qualité à un haut degré**, violent, **fort** »; mais on le considère comme un emprunt au français.

Le mba. aussi le possède ; il y signifie « impie, méchant », et quoique la signification soit plus proche de la française, on admet que le vocable a été emprunté au néerl.

Certains rapprochent le mot du lat. *fel* = « bile ». D'autres préfèrent invoquer un germ. *\*fillo*, qui aurait signifié « bourreau ». Il serait sans doute apparenté à *vel* = « peau », *villen* = « écorcher », mais aussi « fustiger, punir, torturer », *ville* = « fustigation », *viller* = « équarisseur », mais aussi « bourreau ». S'ils ont raison, il faut néanmoins admettre que c'est le français qui a restitué le mot aux langues germaniques sous la forme *fel*.

**fèsse, fèssi** = **branche entrelacée** pour réparer une haie, construire un **mur en torchis**; claié de branches... ; entrelacer (branches) (dial. all. d'Aix et St-Vith *fitz*, *fitsch*, baguette flexible ; *fitzen* entrelacer des baguettes pour former un mur de torchis).

D'après le *Rh. Wö.*, **fitze** a plus spécialement le sens de « die um die senkrechten Stickhölzer im **Fachwerk** der alten Bauernhäuser **geflochtenen** wagerechten **Gerten** », et cela à Ottweiler-Uchtelfang, sur la Sieg, dans le canton de Malmedy, à Grevenbroich-Hülchr. ; des dérivés sont connus ailleurs encore ; *fitze* et *fitsche* ont (et ont eu ?) en ripuarien

et en bfranc. méridional, divers sens fort rapprochés. A Eupen notamment, on désigne par le mot **fetsch** une « **cliae de branches, Holzgeflecht** », et en brhén., *fitsch* signifierait « **baguette, verge, Gerte, Rute** ». Voy. aussi Grauls, p. 274.

Ce mot dialectal semble être le même que l'all. *Fitze* = « **Gebinde Garn** » (mha. *vitze*) et que le ba. *fisse* = « Band, womit eine Stück Garn auf dem Haspel in kleinere Bünde **gebunden** wird », le sens premier étant « **lier** ».

Cp. encore le westph. *fitse* = « **écheveau de fil**, ... », ba. (?) *vitze* = « **écheveau de fil** », de l'aha. *fiza* = « **écheveau de fil** ».

**flabôder** = frapper à tour de bras (du germ. *flap*, coup).

Il existe en effet en all. et en ba. un mot *flappe* signifiant « soufflet (Ohrfeige) », en angl. et en néerl. un *flap* qui veut dire « coup » et des verbes *to flap*, *flappen* ayant le sens de « frapper avec bruit ».

En aixien et en eupénois, la forme du subst. est **flabb** (« soufflet ») et celle du verbe **flabbe** (« souffleter »), et ces formes sont plus près de la forme wallonne ; il en est de même du westph., où l'on dit *fläbbe* (« soufflet »), *fläbben* (« souffleter »), à côté de *flappen* (« frapper »).

A la base de ces mots, il y a d'ailleurs vraisemblablement une onomatopée : *flap-*, *flab-*.

Mais il s'en faut que cela explique entièrement et d'une façon définitive le w. *flabôder*. M. Feller me fait observer qu'en patois ardennais on dit *flabârder* et en gaumais *flabaudji* ; il croit qu'il faudrait écrire pour le liég.-verv. *flabâder* et que le thème doit être *flabard* ou *flambard*, le mot signifiant donc proprement « frapper à coups de flabard ou flambard » (gaum. : ...« à coups de flamberge » ?).

**flâwe** = faible (lat. *flebilem*, *fleble*, a. fr. *floive*, *flaive*, *flave*, d'où probablement le germ. *flauw*).

Ce **germ.** ne peut être que le **néerl.** *flauw* ; en ba. on écrit *flau*, en all. aussi, en aixien également.

Kluge ramène ce mot au fr. *flou, flau* (qui viendrait du lat. *flavus*, ce qui n'est pas fort satisfaisant).

Le mot ayant été emprunté en all. au 18<sup>e</sup> siècle, en néerl. « à une date relativement récente », mais plus ancienne pourtant, puisqu'aussi bien Verdam signale les formes mn. *flau, vlau, flaeu, flou*, peut-on dire que le germ. vienne de l'**ancien** français ?

**flin** = silex (m. b. a. *vlintstein*).

Le mba. est normalement *vlintsten*; mais on dit aussi **vlins** (westph. **flinse** = « flaches Stück »); le mn. connaît aussi le simple **vlint**, de même le ba. et l'angl. et même l'all. commun, qui en a dérivé le mot *Flinte* (= « fusil (primitif. à briquet) »).

**flütchî** : *si* — = se glisser (all. *flitzen*, voler comme une flèche; à Eupen, *flutsche*, passer rapidement).

*flutsche* est aussi connu à Aix-la-Chapelle, où il est employé dans le sens du mot wallon (cp. *rutsche*), et en beaucoup d'autres endroits de la Rhénanie, où il signifie d'après le Rh. Wö., « **gleiten, schlüpfen, entwischen** »; l'eup. connaît en outre un subst. *fletsch* = « Glitschen, l'action de **glisser** ».

Il n'est pas du tout certain que ce mot soit de même origine que *flitzen*, qui a parfois la forme *flitschen*; voy. *Flitzbogen* et *Flitschbogen*. Celui-ci est ramené d'ordinaire au fr. *flèche*. Notre mot ne paraît plutôt provenir d'une onomatopée : *flitch-*, *flutch-*.

**fotène, foutène** (néerl. *voeten*).

La première forme fait plutôt songer à l'all. *Pfoten*. Pour *pf* > *f*, voy. *fènin* < *pfennig*.

**foûteler** = tricher au jeu (dial. flam. du Limbourg *foetelen*).

L'aixien et l'eupénois disent aussi *futele* pour « falschspielen »; dans le reste du territoire ripuarien, la forme ordinaire est

*fuddelen*. Dans ses *Ety.*, M. Haust avait cité le lux. *fautelen*, *fūddelen* (?), le westph. *fūdeln*, *fūdeler*, *fūdelerigge* et l'als. *judle*.

**gli-<sup>ng'</sup>-gla**n (de l'all. *klingen*).

On pourrait aussi rappeler le même redoublement avec variation vocalique en all. : *klingklang*, en fl. *klinklank*.

**grènâte, guèrnâte** = crevette (flam. *gernaart*, néerl. *garnaal*).

Plutôt que le néerl., il conviendrait de citer les formes ba., aussi près du w. que la flamande (qu'on prononce : *gernaat*) : anciennement *garnat* (employé aussi en ha.), aujourd'hui *granat* (<sup>1</sup>). L'origine germanique de ces mots est douteuse en raison de l'accentuation. Le w. est ici vraisemblablement tributaire du flamand, car c'est sans doute du littoral belge que les crevettes ont été, dès le principe, apportées en Wallonie.

**groûler** = gronder, grommeler, roucouler (onom. ; comp. *hoûler*). Cp. aussi le fr. *grouiller* [= « produire un bruit confus »] et le m. néerl. *grollen* (grommeler).

Il vaudrait sans doute mieux alléguer la forme all. **grullen**, connue en all. centr. dès le 13<sup>e</sup> siècle dans la composition *widirgrullin* (W.). Notons encore le ba. *grölen* = « *ungestüm schreien* », all. *grölen*, *gröhlen*, hessois *grölle*, et l'angl. *to growl* = « murren, gronder, grogner ».

**gruzale, grujale** (Verviers) = groseille (all. *kräuselbeere*, groseille verte).

L'all. mod. primitif disait déjà *kreuzelbeer*.

Il serait intéressant de citer aussi la forme aixienne

(<sup>1</sup>) Le ba. connaissait aussi une forme *garnol*, qu'il faut rapprocher du néerl. *garnaal*.

**kruschel**, l'eup. *kroschel* et la forme rhénane **gruschel**, qui, celle-ci, peut désigner aussi les « petites groseilles, Johannis-beeren », (le col. *krönzel*), le hasseltois *kroesel*, le mn. **croesel** (-*bezie*), le westph. *kroscheln* : toutes formes plus près du wallon que l'all. *kräuselbeere*.

**gueûse** = gueuse (fer fondu) (ba. *göse*, all. *guss*).

A l'all. *Guss*, correspondrait un ba. *gote*.

*Göse* ba. ne peut être que le pluriel de *gös* (*gose*) = « oie ».

Mais *Guss* signifie, lui, du « fer fondu, de la fonte » et se prononce en Rhénanie *goss*. Sémantiquement parfait, c'est phonétiquement peu satisfaisant.

D'autre part, l'emploi métaphorique du mot « oie » pour désigner une « grosse masse ronde de fonte » n'est pas impossible *a priori*.

Et en effet, dans le Rh. Wö., s. v. *Gans* (= « oie »), on trouve ceci : **Göse**, Pl. : « **graues Eisen** » (mSieg c'est-à-dire sur la Sieg moyenne) ; en Westphalie *gös* (pl. **göse**) signifie entre autres « **Metalfluss** bes. von Eisen, **Eisengans** ».

L'all. *Guss* est donc un fâcheux intrus dans l'ascendance de notre mot wallon.

**gueûtèle** = petit seau qui sert à puiser de l'eau pour laver le **bateau** (néerl. *gieter*).

Ce dernier mot, comme le ba. *gēter* (= all. *Giesser*), brhén. *gieter*, ne peut, à ma connaissance, signifier qu'« arrosoir » (ou « fondeur »). En ba., il désigne aussi plus particulièrement un instrument de cette espèce qui sert à humecter les **voiles**.

Ne serait-on pas plus à l'aise si l'on trouvait un mot avec un vocalisme plus semblable à celui du wallon ? Rappelle-rai-je que le néerl. possède un mot *geut*, doublet de *goot* (= « gouttière, cheneau, tuyau, ruisseau de rue, égoût... »), le westph. *göte* (= « ruisseau de rue »), dérivés, eux aussi, du verbe *gieten* ?

**guilite** = file, rangée (néerl. *gelid*, all. *Glied*).

Citer l'all. ne sert à rien, si ce n'est à faire comprendre le mot néerl. à celui qui ignorerait cette langue. Il vaudrait mieux citer le mha. *gelit*, à moins qu'on ne soit sûr de l'époque où le wallon a fait l'emprunt.

**guizèle** = **effronté** (néerl. *gezel*, compagnon).

Et l'all. *Gesell(e)* = « ein schlimmer, verwegner, **frecher** Gesell » ?

**haminde**, **hamède** = levier en fer ; pièce de bois placée horizontalement pour soutenir un boisage ; barre de gouvernail (emprunté de l'anc. flam. *hameyde* = traverse, barre, verrou, qui se rattache à l'all. *hemmen*).

C'est à cette conclusion qu'aboutit aussi Behrens ; voy. son exposé : *Beiträge*, p. 130.

Ce mot m'a beaucoup intrigué depuis que j'ai imprudemment risqué une étymologie différente en partant du dernier sens wallon. Il faut l'abandonner, à moins qu'on ne puisse admettre des origines différentes pour les sens divers du wallon et du germ.

L'afr. possédait *hamede* (à quoi correspond le w. *hamède*, dont *haminde* paraît n'être qu'une forme nasalisée) et un verbe *hameder* ; puis encore un *hamée* (= « manche »), qui pourrait être d'une autre origine.

Le mha. connaît les formes suivantes : *hâmît*, *hamît*, *amît* ; — *heimît* ; — **haimeit** ; — *hammert* ;

le brhén. médiéval : **hameid** ;

le mn. : **hameide**, *ameide* ; — **hameede** ; *amede* ; — *hameye*, *homeye* ;

le ba. médiéval : **hameide**, *homeide* ; — *hameie*, *homeie* ; — *hameine* ; — *almeide* ; — *hogemeide*.

Et voici les différents sens que le mot peut avoir :

1. « gehucht, groep hoeven » (mn.) ;
2. « hofstede » (mn.) ;
3. « Umgrenzung, Umzäunung, Verhau » (mha.), « Verzaunung, Verhau » (mba.), « afgesloten of afgeperkte ruimte » (mn.) ;
4. « Gehege, Befriedung bes. von Palissaden » (ba.) ;
5. « Staket, u. a. Befestigungen » (mba.) ;
6. « Gattertor » (ba.), « Fallgatter » (mha.) ; « barrière » (afr.) ;
7. « fasce de trois pièces alaisées qui ne touchent point les bords de l'écu » (afr.) ;
8. « traliehek » (mn.) ;
9. « slagboom, sluitboom » (mn.), « Schlagbaum » (mha.) ; « barre » (afr.), « barrer, barricader » (afr.) ; « barre du gouvernail » (w.), « pièce de bois horizontale... » (w.) ;
10. « manche » (?) (afr.) ;
11. « levier » (w.) ;

ici on intercalera un sens qui est un peu à côté de la ligne droite de l'évolution sémantique, qu'on la suive de haut en bas ou de bas en haut, et un autre qui se place tout à fait en marge de celle-ci :

12. « stormpaal » (mn.) ;
  13. « certaine manière d'enter un arbre » (afr.) ;
- puis nous avons encore :

14. « Sperrung, Riegel » (mba.), « grendel » (mn.) ;
15. « bout » (mn.), « pin » (mn.).

Toutes ces significations peuvent parfaitement se déduire d'un sens premier « arrêter », comme le veulent Behrens et M. Haust ; le premier sens serait celui de « barre qui intercepte un passage ». Mais que la route est longue jusqu'à la signification de « hameau » !

On pourrait aussi expliquer tous ces sens en parlant du sens de « ferme » (subst. verbal de « fermer »!), d'*« enclos »*.

Lexer, à la suite de Diez, rapproche en effet notre mot du fr. *hameau*, afr. *ham*, vénus du got. *haims* = « bourg, demeure, retranchement, logement retranché (Verschanzung) ». Et V., pp. 159-160, fait dériver l'afr. *hamede* = « barrière » du néerl. *ham* = « enclos ». Mais que ce sens est loin de celui de « barre » !

Les formes diverses aussi restent embarrassantes.

Il y a dans les langues germaniques plusieurs suffixes en *-d* ; *-id* (got. *eip-*) et *-aid* (got. *-aiþ*), auxquels on songera tout d'abord, ne forment, il est vrai, que des substantifs féminins, et notre mot est du neutre. Le suffixe neutre qui leur est analogue a un *i* bref : *-iþ*, *-id*. Mais à côté de lui, il existe un suffixe aha. *-iði*, avec *i* bref ou long, qui pourrait convenir : *vingeriðe* = « anneau, bague », *götíðe* = « parrain, marraine », *dichteriðe* = « postérité ». Comme ce dernier, les dérivés de ce genre ont souvent un sens collectif ; *hamiðe* aurait ainsi pu désigner d'abord « *un ensemble de demeures* »... Comme le premier, ils peuvent d'autre part désigner aussi un objet, mais il ne semble pas qu'ils puissent être formés d'un radical verbal comme le demanderait l'étymologie Behrens-Haust. De plus il paraît malaisé d'expliquer le changement ba. et mn. de l'*a* d'un radical *ham-* en *o*, tandis qu'on connaît une forme en *-o-* issue de l'étymon *haim-* ; c'est l'angl. *home*.

Le problème, on le voit, est hérissé de difficultés. Nous laissons à plus clairvoyant que nous le soin le de trancher.

**håspler, hèsplér** = dévider (a. h. a. *haspel*).

Et le mn. *haspel* et le mba. *haspel* ? et les verbes ?

**hatch-èt-match** = au rancart, en bloc, sens dessus-dessous (proprement pêle-mêle, en un tas, de l'all. *hack und mack*, mélange confus ; comp. aussi le néerl. *hutje en mutje*, tout le tas).

Le néerl. est moins important que le mba. *hack und mack* =

« **Gerümpel**, schlechte Dinge », westph. *hack und mack* = « objets sans valeur jetés pêle-mêle ». Voy. encore ci-dessous p. 104, une suggestion de M. Feller.

**hikète** = hoquet (onomatopée).

N'est-il pas curieux de constater l'existence de la même onomatopée en anglais, où le hoquet se dit *hiccough*, *hiceup* (pron. [’hɪkʌp]), anciennement **hicket**, avec le même vocabulaire qu'en wallon. Dans ses « Enquêtes » (*Bull. comm. de topon. et dialect.*, 1928, p. 289), M. Haust cite le « bas-allemand » (!) du Grand-Duché de Luxembourg *hick*. Le néerl. aussi connaît *hik*.

**hossî** = bercer (moyen et bas allemand *hotzen*, bercer).

J'ai trouvé le mot dans le dialecte thuringien, donc en Allemagne centrale (all. moyen) ; mais où l'emploie-t-on en bas-allemand ?

A Eupen, on dit *hutze* dans le sens de « donner un coup de coude ».

D'autre part, le subst. *Hotze* est connu en beaucoup de régions de l'Allemagne dans le sens de « berceau », en mn. *hutsen* signifie « bercer » et aussi « secouer, schudden », en mha. primitif *hozen* = « stossen, pousser ». De là *hutspot*, en français *hochepot*, w. *hossepot*, fr. *hocher*.

Du reste, le sens de « bercer » était déjà celui du mha. *hotzen* et celui-ci avait un doublet **hozzen**, **hossen**.

Voy. aussi Grauls, p. 287, qui cite le hesbignon *hotselen* = « branler ».

Ce sens n'est d'ailleurs pas inconnu du wallon, me fait observer M. Feller : *i hosse è mantche*. Celui de « bercer » lui paraît secondaire ; primaire serait celui de « vaciller, ne pas adhérer fermement » (qui est aussi celui du fr. *hocher*) et, pris transitivement, « imprimer une secousse, secouer ». Cp. aussi le néerl. *hossen* = « danser, se bousculer », *hotsen* = « cahoter ».

**kêzèrlik** = soldat autrichien de 1792 (néerl. *keizerlijk*).

Phonétiquement excellent. Et pourtant je proposerais plutôt de faire venir le mot de l'all. *kaiserlich*, parce que j'imagine que les soldats autrichiens eux-mêmes se vantaien d'être des troupes impériales. Près de Stavelot et de Heilrимont (Roanne-Coo), il y a encore un sentier des « *kêzerlik* » (renseignement de mon ami M. Bohet).

Pour (*l*)ich > (*l*)ik, cp. *loustic*, w. *lustic* de *lustig* (pron. normale : [-iç], mais ancien. [-ek]).

**man'** = homme, individu (néerl. *man*).

Et l'all. *Mann* ?

**mohon** = moineau (lat. pop. *muscionem*).

Etymologie certaine.

Il pourrait intéresser les linguistes géographes comparatistes que l'aire de ce mot dépasse la Wallonie : le néerl. a les deux formes *musch* et *mosch*, l'aixien et l'eupénois disent *mösch*, le westph. *mösche*, *müsche*, le mha. *musche* et le mn. *mussche*. Avec des suffixes différents on le trouve aussi en Lorraine ; *mohhat*, *moxot*, *mouchet*, *mouchot* (voy. Zéliqzon).

**nope** = nope (néerl. *nop*).

M. Delbouille me signale qu'il a trouvé ce mot attesté pour Jalhay au 17<sup>e</sup> siècle. En français, il l'est depuis 1527, dit V., p. 196. Il faut donc remonter plus haut dans le temps que ne le fait M. Haust. En fait, le mot était connu en mn. ; en allemand, il est employé dès 1477 (W.), et Götze cite dans son dictionnaire de l'all. moderne primit., *noppe* = « Knoten, Knollen im Tuehe ».

Cp. encore le westph. *noppe* = « Klunker im Flachs », que Woeste rapproche entre autres de l'ags. *hnoppa* = « villus ».

**notoye** = crapoussin (de l'all. *knote*, nœud ?).

Hypothèse plausible : voy. *nokète*, *nokale*, *nokèt*, que M. Haust semble rapporter à *nok* = « nœud ». Mais pourquoi ne pas citer aussi le néerl. : mn. *cnote* ?

Pour le sens, comparez encore le mha. **knodelböze**, qui peut désigner un « **nain** »; comp. aussi la famille des *troll* dans mon article des *Leuvenseche Bijdragen*, 1923, p. 56 ss., et celle des *kropf*, même article.

Pour la forme sans gutturale, voy. l'aixien et l'eupénois **nöttche**, qui, d'après Müller et Altenburg, désignent « les mailles d'un tricot » (donc les *næuds* qu'on fait en tricotant) (cp. ba. *knütte* = « Strickzeug, tricot »), l' angl. to **knit** (= « tricoter », prononcé [nɪt]) et l'angl. **knot** (= « nœud », prononcé [nɒt]).

**patch'ter** = patauger (onomat., voy. *platech'ter*).

Constatons que ces onomatopées existent aussi en allemand avec le même sens : *patschen*, *patscheln*, *platschen*, *plätschern*; cp. le néerl. *plassen*.

**pèkène** = ustensile du brasseur (néerl. *bekken*, bassin).

Pourquoi ne pas citer l'all. *Becken*, où le *b* peut être une soufflée douce ?

All. et néerl. sont du reste dérivés du lat. *bacinum*, je pense.

**pus'**, **pous'** = puits (lat. *puteus*).

En mha. central, le lat. était devenu **putze**, en all. mod. primit., **putz**; l'aixien prononce *pötze* et le colonais *pötz*.

**ranse** = crêpe de deuil porté autour du chapeau ou autour du bras (all. *kranz*, couronne).

Si l'on n'a pas ici nommé le néerl. *krans*, (cité dans les *Ety-mologies*), c'est sans doute parce qu'on savait que celui-ci est emprunté à l'all.

On peut se demander si la disparition du *k* initial n'a pas été favorisée par une confusion avec *Rand* = « bord, lisière ».

L'alternance *kr/r* à l'initiale n'est d'ailleurs pas inconnue dans les langues germaniques, ni en wallon non plus.

**râye** = vergue (néerl. *ra*).

Et le ba. *Raa*, all. *Rahe*? Cp. aussi le finnois *raja*. En westph. *râe* signifie « branche ou tronc desséché ».

**reûpe** = rot (a. fr. *reupe*, all. dial. *rülp*).

Afr. de quelle date? L'all. dial est inutile, à moins qu'on ne veuille indiquer par là que l'afr. remonte à l'all. Or rien n'est moins certain.

En mha., seul *rültzen* = « roter » est connu, à côté d'un *rülz*, vraisemblablement apparenté, qui signifie « homme grossier, rustre ».

Ces mots ne sont devenus *rülp sen*, *Rülp* qu'assez tard, et les formes médiévales sont encore connues en all. mod. primit. Quant à la forme citée, où l's a complètement disparu pour laisser subsister le *p*, adventice, elle existait en all. mod. primit. à côté de *rülz* dans le sens de « Bengel », et l'als. connaît *rülp i* dans celui d'« homme grossier ». Dans le sens requis, je ne connais pas cette forme. Mais à Eupen « roter » se dit **röppsc he**, mn. **rupsen**, néerl. avec métathèse (*op*)*rispen*.

Ces mots reposent vraisemblablement sur une onomatopée dont les éléments essentiels sont l'*r* et le *p* ou *t*.

**rèyél** = loyal, honnête.

Le fr. connaît-il ce sens du mot « réel » ? Sinon, la comparaison avec l'all. *reell* s'impose; l'adjectif y signifie « zuverlässig, redlich, **loyal, honnête** » et « bon, en parlant de marchandises »; *rien d'autre*.

**ringuèl** = pince, levier (all. *riegel*, barre, ou plutôt *rengel*, levier de fer).

Déjà en mha. *riegel* pouvait aussi avoir le sens de « levier ». Mais il suffisait de citer *rengel*; celui-ci se traduit par *ringard*, dont H. et D. disent l'étymologie inconnue, mais qui paraît bien être un dérivé du même radical au moyen du suffixe *-ard*. Voy. Behrens, *Beiträge*, p. 232.

**rinnå, rénå** = pierre qui marque la limite entre deux champs, **sillon** séparatif entre deux champs, **sillon** dans la taille... (m. néerl. *rein*, lisière, borne).

La définition exacte de *rein* est : « verhoogde zoom aan akker of bosch die als *grens* dient ; **grenspaal** » ; le mot peut aussi désigner une **pierre** marquant la limite... ; et c'est notamment le cas dans les dialectes flamands avoisinant le territoire wallon. La première signification est aussi celle du mha. *rein* = « begrenzende Bodenerhöhung », all. *Rain* = « erhabener Grasstreifen, kleiner Bergesabhang ». Mais l'anord. connaît *rein* dans le sens de « **Grenzfurche** ». Sinon il aurait fallu songer aussi à *Rinne*, *Rinnsal*.

Ne faudrait-il pas aussi citer le fr. *rain* = « Grenze, frontière, limite » ? Cp. V., p. 207, s. v. *rain*.

**ripissi** = épisser (néerl. *splitsen*).

L'all. connaît *spliss* dans le sens de « fente », l'aixien, *splissen* = « fendre » (l'all. commun *spleissen*).

Mais sans doute a-t-on raison de rapporter le mot w. au néerl. exclusivement, parce que c'est un terme de marine.

A-t-on d'autres exemples d'un amusissement de l'**I** et de l'**S** dans l'initiale **spl-** ?

**ronhi** = ronfler (a. fr. *ronchier*, lat. *rhonchare*).

Le mot fait de plus songer au néerl. *ronken*, connu dès le moyen âge dans le sens de « *gonzen*, *snorren*, *ronken* » ; il

pourrait être emprunté au picard *ronquier*. Mais l'all. mod. primit. connaît aussi *ronchen* = « röcheln, râler », le ba. *runkēn*, l'eup. *ronken* = « schnurren ». A la rigueur, ils pourraient venir directement du latin.

Mais une fois de plus, il est vraisemblable qu'une onomatopée est à la base de tous ces vocables.

**rossète** = gardon (... cp. l'all. *roche*, raie).

Mais l'all. a emprunté le mot au ba. ; dès le moyen âge, il est vrai. Il conviendrait néanmoins de citer au moins le ba., ou bien le néerl. *roche*, *rogge*, *roch*.

Si c'est une simple comparaison que nous sommes invités à faire, sans plus, elle ne sert de rien.

Si l'on veut suggérer une étymologie possible, on est en droit de demander s'il y a d'autres exemples du changement de *ch* en *s*.

Au reste, le gardon ne doit-il pas son nom wallon au fait qu'il a des reflets *rosés* et que ses nageoires sont *roses* ? M. Haust dit lui-même qu'il est appelé vulgairement *rousse*, il cite un autre *rossète*, qu'il traduit par *rousette*, il donne *rossète* comme féminin de *rossē* = « roux ». Cp. le flam. *ros* = « roux ».

Et puis, il y a vraiment trop de différence entre une raie, qui est un poisson *de mer*, *plat*, pouvant atteindre *deux mètres* de long, et le gardon, qui est un poisson *d'eau douce*, plutôt *allongé*, et dont la taille ne dépasse pas *trente centimètres*.

**roufe** = écume de la bière ; croûte verte sur une eau stagnante (néerl. *roof*).

Le mot néerl. signifie « croûte sur une plaie » ; il a donné sans doute l'afr. *rofée*, même sens. Mais à cause du vocalisme, on préférera, pour expliquer le wallon, la forme all. **Rufe** = « Schorf, Grind einer Wunde », ou mieux encore l'all. mod. primit. **ruf(e)** = « Wundschorf », ou l'aixien **ruff** = « Rinde,

Kruste ; Schorf » (eup. *roff*, westph. *rüef*) ou le flam. [ruəf]. L'anord. disait *hruſa*, l'aha. *hruſ*.

**så** = saule (... salengue, dérivé du germ. *sale*, saule).

Qu'est-ce que ce germ. ? L'aha. dit *salaha* ou *salwa*, le mha. *salhe*, *saliche*, *salch*, *salke*, l'ags. *sealh*. Comme *så*, ces mots dérivent d'ailleurs du lat. *salix*.

**scot** = écot (franc. *skot* (all. *schoss*), contribution).

Le mba. connaît aussi *schot* (pron. [sxət]) dans le sens de « contribution foncière (?) », le mn. *schot* = « contribution, part à payer dans les impôts (lasten en beden) » et l'all. mod. primit. donne aussi à *Schoss* le sens de « contribution, intérêt (hypothécaire ?) (Abgabe, Zins) ».

Est-ce à cause de l'ancienneté de l'emprunt qu'on cite le francique, et pour les profanes qu'on met l'all. entre parenthèses ? Mais ce sens de *Schoss* est bien peu connu aujourd'hui !

**sikèye, skèye** = sape de moissonneur (m. néerl. *sékele* (néerl. *sikkel*, faucille)).

Le mn. connaît aussi les formes *sikele*, *sickèle*, plus proches des formes wallonnes.

**sinker** = offrir ou verser à boire (all. *schenken*).

Et le mn. *schenken*, *schinken*, et le néerl. ? Le [sx] du néerl. ne donnera-t-il pas plus facilement [s] que le [š] de l'all. ?

**siverète** = passoire (néerl. *zeef*, crible, passoire).

On préférerait une forme qui contient *v* et *i*. Une forme avec *v* existe en mn. : *seve*; certains dialectes, néerl. et all., ont en même temps le même vocalisme que le wallon : *sieve*; ép. aussi le flam. *zift*.

**smak** = grande voile (néerl. *smak*).

Et le ba. *smacke*? A moins qu'avec V. on ne considère comme établi que *tous* les termes de batellerie et de navigation ont été fournis au français et au wallon par les Hollandais.

**spèli** = épeler (anc. fr. *espelir*; du franc. *spellon*).

Il y a sans doute des raisons pour supposer l'emprunt très ancien, sinon il aurait fallu citer aussi le mn. *spellen*; en mha. *spellen* signifie « raconter » et *spel* « récit, conte, mensonge, bavardage », aha. *spel*, ags. *spell*, *spel*, anord. *spjall*, *spell*, got. *spill*.

**spindje, spindjî** = espade; teiller... pour enlever les fragments ligneux attachés aux fibres textiles (prob. d'orig. germ.; cp. le néerl. *zwingelen*, teiller, a. flam. *zwinghe*, flagellum lignarum).

Le mha. connaît avec le même sens, le subst. *swingé* et le verbe *swingen* (aujourd'hui aussi *schwingelen*).

Mais le groupe consonantique initial est par trop différent de celui du mot wallon.

Par contre, il existe à Aix-la-Chapelle un verbe **spinzele** (et l'on sait que *ts* et *tch* alternent parfois, voy. *flitz* et *flitsch*); son sens est un peu différent, mais analogue quand même : « peigner, carder avec des c(h)ardons »; en eup. *spänzele* veut dire « *Karden zuschneiden* ». Cp. aussi, dans Kiliaen, *spindse* = « fasciculus ligni minutus, fasciculus cremiorum, cremium, fagot » et *spinsse*.

**splinke, sprinke** (Verviers, etc.) = **tortoir** (all. *sprenkel*, bâton servant à tenir écartés deux objets).

C'est là le sens que Behrens, *Beiträge*, pp. 257-58, considère comme primitif.

Aujourd'hui *Sprenkel* signifie « lacet, collet », mais il a

commencé par désigner la « **baguette recourbée au moyen d'une cordelette** qui sert à attraper les oiseaux », c'est-à-dire une partie du lacet, la principale. Dans le *Simplizissimus*, la forme employée est **sprincke**; cp. encore l'angl. *springe* = « noose, snare for small game, lacet »; néerl. *sprenkel* = « *Sehlinge im Schiffstau*, élingue ».

Le suffixe *-el* se retrouve dans le verbe wallon *springueler*.

Tous ces mots sont d'ailleurs à ramener au radical *spring-* = « sauter » (ici « faire ressort »; cp. l'angl. *spring* = « élasticité, ressort »); le garot aussi fait ressort; l'idée de « tenir écarté » n'est donc ni essentielle ni primitive.

Si *ringuèl* est à rapprocher de *Riegel*, on pourra encore alléguer l'all. mod. primit. *spriegel* = « **gebogene Gerte am Wagenverdeck, an der Wiege, dem Korbe, der Vogelfalle** »; palat. sup. *sprugel* = « *Sprenkel zum Vogelfang* ».

L'alternance des radicaux nasalisés et non, n'est d'ailleurs pas sans exemple, si bien que les deux mots seraient apparentés. Cp. all. *Sprenkel*, *Sprinkel* dans le sens de « tache » et mha. *spreckel*, *sprickel*, même sens; *Zacke* et *Zinken* (parenté incertaine); mha. *strunc* et *strúch*; *Schrank* et *Schrage*, qui ont des sens différents, mais apparentés, etc.; cp. Wilmanns, I, pp. 145-6.

**sprèwe, sprâwe** (Stavelot) = étourneau (du néerl. *spreeuw*).

Très bien pour la première forme; pour la deuxième, qui est stavelotaine, on cherchera plutôt dans un dialecte all. une forme avec *a*. L'aixien dit *spro* « Star, Vogel », et l'*o* y correspond à un *a* plus ancien; ex. *kro* < mha. *krâ*; la forme, rare, en mha. du mot qui nous occupe est *sprâe*, aha. *sprâ* (anord. *sprâ*). En westph. on dit *sprâwe*.

**stife** = tige (du chien d'un fusil)... (prob. néerl. *stift*, pointe).

Et pourquoi pas all. *Stift* (col. *steff*, où l'*e* représente un *i*

antérieur) ? D'où nous est venue l'armurerie ? de Hollande ou d'Allemagne ? Voy. aussi Verdeyen, n° 8.

**stikê, stikèt** = petite **cheville**, petit étançon ; petit jalon, **baguette**, ... ; **épinoche** (all. *stecken*, bâton).

Ici on aurait pu alléguer le got. *stiks* ! Mais sans doute le traitement phonétique (k) empêche-t-il d'admettre un emprunt trop ancien.

On notera plutôt encore la forme ba. du mot cité, à savoir **stické**, qui peut signifier « Zielpflock, Scheibenstift, blanc de cible (marqué par un clou) », le mha. *stickel* = « **spitzer Pfahl** ».

Pour le dernier sens, on pourrait rapprocher le w. de l'all. **Stichling** = « **épinoche** » (néerl. *stekeltje*, *stekelbaars*, *stekeling* = « grondel »).

M. Haust renvoie d'ailleurs à *stitchl* ; il le dérive avec raison de l'all. *stechen* (néerl. *steken*), qui est parent des mots cités.

Pourquoi le -kk- du got. a-t-il donné *tch-* dans *stètche*, et le -ck- de l'all., *k* dans *stikèt*, le *ch-* de l'all., *-tch-* dans *stitche* ? Faut-il comprendre que *stètche* serait un emprunt ancien, *stikèt* et *stitche* des emprunts récents, dont le consonantisme reproduirait tout simplement, tant bien que mal, celui de l'all. ? Ne serait-il pas plus exact de supposer que *stètche* et *stitche* ont été importés approximativement à la même époque, tandis que *stikèt* serait un emprunt plus récent ?

Voy. aussi Verdeyen, nos 7, 9 et 13.

**surale** = oseille... (fr. dial. *surelle*, dérivé de *seûr*).

C'est fort bien de dire que *surale* correspond absolument à la forme française *surelle* ; mais l'est-ce autant de prétendre que ce mot français (ou même le w. *surale*) soit dérivé de *seûr* ? Plutôt du mot qui est à la base de *seûr* !

Il n'est peut-être pas sans intérêt de mentionner que les langues germaniques ont des dérivés analogues pour désigner

cette plante : ba. *sure*, *sureke* ; mn. *surinc*, *surkel* ; all. *Säuerling* (< de \**súrlīne*) (d'ordinaire *Sauerampfer*, mha. *súrampfér*). L'aixien *zorell*, l'eup. *zuräll* sont des emprunts faits au français ou au wallon, car l'adj. y a régulièrement la forme *sure*, tandis que des mots commençant en français par *s* (soufflé) présentent un *z* [ts] dans ces dialectes : *zo'rt* pour *sorte*, *zäntür* pour *ceinture*, *zärrtät* pour *serre-tête*, etc. Cp. aussi l'angl. *sorrel*, d'origine française.

**tabeûr** = tambour.

On pourrait noter la forme dénasalisée de l'afr. **tabour** et du ba. *tabûre* = « tambour » ; au 17<sup>e</sup> siècle (?), on employait aussi, en ba., la forme *tampeur*.

**tchambèrlouk** = robe de chambre (néerl. *sjamberlock*).

Lisez *sjamberloek*, ce mot étant, selon toute apparence, une déformation de l'hybride \**sjamberrok* = « robe de chambre ».

**tchife** = joue (a. fr. *gife*, m. h. a. *kifel* (= all. *kiefer*)).

Le ba. connaît une forme sans suffixe *-el* : *keeve*, **kiffe**, et déjà en mha. il y avait à côté de *kiuvel*, *kivel*, *kievel*, *kivele*, *kiffel*, des formes plus brèves *kiuwe*, *kouwe*, *kewe*, *kirwe*, *aha*. *kiwa* avec un consonantisme un peu différent, il est vrai ; mais dans une de ses significations, celle de « Kieme, branchie, ouïe », l'all. mod. primit. en avait fait **kiefe** ; l'all. mod. a d'ailleurs conservé *Kiefe* dans ce sens, et il connaît *Kiefel* et *Kiffel* à côté de *Kiefer* dans le sens de « Kinnlade, mâchoire » ; westph. *kiwe* = « coin de la bouche, mâchoire ».

**timpe, timplè** = temple, tête d'une étoffe (lat. *templum*).

Fort bien. Mais n'y aurait-il pas intérêt à signaler l'aixien *timp*, *temp*, qui veut dire « Zipfel, Ende, bout, coin, pan (d'étoffe) », holl. *timp* = « spitze Wecke », westph. *timpen* = « Zipfel » ?

**tôh'ler, tôke, tôk'ler** = attacher l'essieu à la caisse de la charrette, assembler une charpente ; grande corde double qui passe par dessus la charrette de foin (mn. *taeckel*, câble...).

Pour le second sens mentionné, c'est parfait ; on pourrait seulement noter encore que Kiliaen cite une forme **tagel** = « queue, bout d'un câble, corde » (à laquelle correspond le mha. *zigel* = « queue »), dont la racine est peut-être le même *tak-* qui a donné néerl. *tak*, l'all. *Zacke* et, par emprunt, le fr. *tache*, d'où *attacher*.

Pour la première signification, on pourrait rappeler que le mba. **takeI** veut dire « jede Ausrüstung, das Ackergeräte des Landmannes ».

Si l'*ā* germ. ne devient pas régulièrement *ō* — (n'est-ce pas plutôt *ā* qu'on attendrait ? mais voy. *flabôder*, qu'il faut probablement écrire *flabâder*), — il faudrait trouver un dialecte néerl. ou all. où ce son se prononce *ō*, plus ou moins ouvert ; ce qui n'est pas difficile.

**tralié** = treillis (néerl. *tralie* de l'a. fr. *traille*).

Et l'all. *Tralje*, connu depuis 1502 ? et le ba. *tralje* ? et le mn. *tralie*, connu dès 1490 ? et l'eup. *trallje* (= « grillage ») ?

Tous ces mots sont ramenés à un mot latin *trichila*, blat. *tralia*.

**tricot** = tricot (flam. *strikkken*).

Et le néerl. ? et l'all. *stricken* ?

V. p. 232, dit que le mot dérive du néerl. Le tricotage a toujours été particulièrement en honneur en Allemagne.

**trîhe** = friche (franc. *\*thresh*, néerl. *driesch*).

Et le mba. *drîsch*, *dresch*, le rhén. *driesch* = « friche ». A Aix, une place porte encore le nom de *Drisch*. Et le mba. connaît le subst. *driesch* dans le sens de « unangebautes Land,

ungepflügter Acker » et l'adj. *driesch* (ba. *dreesch*) = « non labouré ».

Tous ces mots présentent la même consonne initiale que le néerl. Voy. d'autre part M. Delbouille, BDW, XVIII. p. 162.

**troufe** = tourbe (all. *torf*).

L'all. a emprunté le mot au ba. En ha., il aurait dû avoir la forme \**zorb*.

Chez nous la chose même a dû être connue par le flamand (par le bas-francique ou par l'all. central : ripuarien ?). Ne convenait-il pas alors de citer le néerl. et le flam. ? Déjà au moyen âge, on y disait *torf* ou *turf* ([tœrf]) (cp. l'angl. *turf*). Cette dernière forme se retrouve en all. mod. primit., prononcée *turf* [turf].

**tûte** = broc (b. a. *tûte*, **tuyau**, m. b. a. *tûte*, cor, néerl. *tuit*, vase à **bec**).

M. Haust n'admet-il pas les rapprochements faits par Behr., *Beitr.*, pp. 270-271 ?

Pourquoi cite-t-il le néerl. *tuit* et pas le mn. **tute**, **tuut** correspondant ?

A Aix, on connaît un mot **tüt**, **tüüt** = « Düte, Tüte, cornet, sac de papier », ainsi nommé pour sa ressemblance avec un cor, le verbe *tüte*, qui veut dire « auf ein Horn blasen, sonner du cor », *Tütemann* = « gardien de nuit » (parce qu'il annonçait les heures en sonnant du cor), *tiüho'n* = « Blashorn » (cp. le w. *tüt'ler* = « sonner de la trompette » et « boire à grands traits »).

Ce mot, dont le sens primitif est « **tuyau** », paraît bien être apparenté, sinon identique, à l'aix. *tööt* = « grand pot en cuivre ou en fer blanc », que cite Behrens, à l'eup. *töüt* = « **bec** (de vase), récipient à **bec** muni d'une anse », *töütel* = « **goulot** d'un récipient » et au westph. *tüte* = « bee de vase », *toite* = « pot rustique » ; mais dans ce sens, le mot est probablement

un emprunt, soit au néerl. moderne *tuit*, soit au ba. dial. (Osnabrück *tôte*, hamb. *teute*).

**warande** = haut écran de toile ou de paille pour garantir le four... (a. h. a. *wérén*, garantir).

Cp. aussi le néerl. **warande** = « parc, garenne ». De même origine est évidemment le fr. *garant* (ainsi que *garenne* et *guérir*).

**wêde** = prairie (all. *weide*, pâturage).

Et le néerl. ? le mha. ? l'aha. ? le ba. ?

Avant tout ce mot doit faire songer aux pâturages de **Hollande**, mieux encore à ceux du **Hageland**.

**wilki** = blettir (néerl. *welken*).

Pourquoi ne pas citer l'all., le mha., l'aha.? D'autant qu'ici l'adjectif qui est à la base peut avoir un sens à la fois plus près du sens primitif et du sens wallon, celui d'« humide ». En mha., il a aussi la forme **wilch**; les dictionnaires le rendent par le lat. *madidus*; or celui-ci signifie non seulement « humide, plein de sève », etc., mais aussi « tendre, **amolli par la cuisson, pourri** ». C'est-à-dire presque exactement ce qu'il nous faut.

Si c'est la qualité du *w* initial qui a déterminé le choix du néerl., nous ferons observer que le *w* était une semi-consonne en aha. et pendant une bonne partie de la période mha., qu'aujourd'hui encore c'est une bilabiale (sauf en Allemagne du Nord, où c'est une dento-labiale), et que cette bilabiale est sonore en Allemagne centrale.

\* \* \*

#### Indications étymologiques à préciser

**Àhe** = Aix-la-Chapelle (all. *Aachen*).

Plutôt : aix. *Oche* (eup. *Oke*).

**bos'** = agent de police; chef d'atelier, contremaître (néerl. *baas*).

Oui, sous une forme dialectale, par exemple brabançonne, où l'*å* reste long. Cp. aussi l'angl. *boss*, où l'*o* est bref.

Le sens d'« agent de police » est le dernier en date et paraît propre au wallon.

**bot** = hotte (d'un type *buttis* (tonneau) d'origine incertaine, qui a donné aussi... le néerl. *but* et l'all. *bütte*).

Ne vaudrait-il pas mieux citer les formes all. **Butte**, mn. **botte**, bot, l'aixien **bot**, l'eup. **bott** (= « Kober, hotte »), synonyme de *Hott* (= « Kiepe, Rückenkorb »); voy. la locution « *et ess böttche we höttche* = « c'est tout un ».

M. Haust n'est-il pas satisfait de l'explication de Kluge, qui ramène le mot all. (emprunté après la mutation consonantique ha.) au blat. *butina*? Mais peut-être voulait-il cette fois pousser l'étymologie plus loin; ou bien la terminaison -ina, dont on a besoin pour rendre compte des formes allemandes, gêne-t-elle dans l'explication de la forme wallonne?

**bråder** = gaspiller, gâcher, bousiller (même mot que *brådi* (flamber) du néerl. *braden* (rôtiir) pris au sens figuré).

Dans l'esprit de M. Haust, c'est sans doute le sens de « fricoter » qui doit former la transition entre celui de « rôtir » et celui de « gâcher ».

Pour la forme, il vaudrait mieux dire alors flam. au lieu de néerl., ce qui rendrait compte de la voyelle liégeoise<sup>(1)</sup>. En ripuarien et en mosellan, *braten* se prononce aussi [brode].

Mais la parenté avec *braden*, « rôtir », me paraît bien douceuse.

Voy. aussi ci-dessous p. 79 s. v. *brodale*.

(1) A Verviers, on dit *brader* avec *a* bref; le liégeois pourrait avoir été influencé par *brôdi*.

**djérî** = éprouver un appétit déréglé (all. *gären* = bouillir, fermenter).

*Gären* veut dire « fermenter » ; c'est évidemment proche de « bouillir ». Sémantiquement les deux sens sont admissibles à la rigueur, mais il y faut quelque bonne volonté.

Pour qu'ils le soient, il faut d'ailleurs partir de la définition de M. Haust et de ses exemples (« femme enceinte, etc. »). Mais, aux dires de M. Feller, *djérî* signifie d'abord « prendre un ton de lamentation pour se faire donner qqch. »

Alors qu'est-ce qui empêche de songer à un mot plus adéquat pour le sens, à savoir le mha. **gern** (en mha. c'est un homonyme du mot allégué par M. Haust), all. mod. primit. *geren* = « begehren, désirer » (d'où *Gier* = « appétit déréglé ») ?

Peut-être est-ce la qualité de l'*e* wallon qui a fait préférer *gären* ? Mais le changement de *g* en *dj* fait croire à un emprunt ancien ; or, primitivement l'*e* des deux verbes (*gērn* = « gäh-ren », *gērn* = « begehren ») est de même nature. L'*ä* est une graphie arbitraire, mais commode pour la distinction des homonymes, qui a fait son apparition relativement tard.

Le flam. connaît le verbe *geren* = « désirer » et l'adverbe *geern* = « volontiers ».

**écluse** = **entrave**... (néerl. *kluis*, cellule d'ermite, emprunté du lat. *clūsa*).

Mieux vaudrait citer le mn. *cluse*, mha. *klüse*. En all. *Klüse* et *Klause* (aha. *chlūsa*, mha. *klüse*, *klüs*) signifient, entre autres, une « demeure étroite, une prison, un défilé, une gorge » ; mais on songe surtout à la signification que le mot (*chlōs*, *chlauſa*) a en Suisse : « **fermeture**, verrou... », et à l'expression carinthienne *klause machen* = « den Weg **versperren**, barrer le chemin ».

Mais quelle nécessité y a-t-il de faire venir le mot wall. du néerl. ou d'un autre idiome germ., et de le séparer de l'autre *écluse*, qui est un emprunt du français ? A moins qu'on ne le

ramène plutôt à *inclūsa*, tandis que celui-ci vient d'un *ex-clūsa*? Comment le néerl. (et son étymon lat. *clūsa*) rend-il compte de l'initiale è-?

**fâbite** = fauvette (altéré de *fâvète*, dérivé du germ. *falvus* (all. *falb*)).

Qu'est-ce que ce germ.? Le germ. \**falk-* a été emprunté par le latin vulgaire; est-ce la forme latinisée qu'on a voulu citer ou bien une forme gothique (?). Cp. l'italien *falbo*. *Fâbite* semble du reste être purement liégeois; le verviétois, etc., disant *favète*. Il s'agirait donc d'un durcissement purement local d'un *v* primitif, comme veut peut-être le suggérer M. Haust par sa note.

**fâde** = faude (orig. germ.).

Laquelle? D'après H. et D., angl. *fold*. Cp. le ba. *vält*, *valt* = « abgezäunter Platz, Hürde », et peut-être le néerl. *vaalt* (pron. dial. [vɔ:lt]) = « mestkuil, fosse à fumier ».

**forpå** = avant-pieu (all. *vorpahl*).

On s'attendrait plutôt à voir citer une forme néerl. ou ba. Le ba. possède un mot *vorpål*, mais à ma connaissance, il n'a que le sens de « Furchen-, Grenzpfahl ». De même le mn. *vore-pael*. On s'en tiendra donc au moins provisoirement, à l'all. commun, mais dans une prononciation dialectale avec *p*; or il n'y a pas de mutation du *p* initial dans la plus grande partie de la Rhénanie (francique rhénan, francique moyen, et évidemment bas-francique).

M. Feller me signale qu'à La Roche, il existe une forme *forpâle* signifiant le « talon du jeu de cartes »; ce sens s'explique par une métaphore semblable à celle qui fait que le talon des cartes s'appelle en all. : *Stock*, et de même en flamand.

**frombâhe** = baie de l'airelle myrtille (néerl. *braambezie*, mûre sauvage).

On pourrait s'étonner que M. Haust ne cite pas le got. *basi*.

D'autre part, de même qu'à côté de *frombâhe*, on trouve *frambâhe* (Chênaie), il existe dans les langues germ. des formes avec *o* au lieu de *a* : holl. *bromelbezie*, aixien et eup. *bromel*, all. *Brombeere*; Hraban Maur, qui était originaire de Mayence et dont la vie se passa à Fulda et dans sa ville natale (Allemagne centrale), aurait la forme *prauma*. On pourrait donc reconstruire une forme francique-rhénane (?) : \***prau-mabasi**, si par malheur les gloses qui portent le nom du savant Bénédictin n'étaient clairement de tonalité bavaroise.

Mais notons que le mha. *brâme* auquel on rapporte le premier composant de *brâmber*, *Brombeere*, paraît bien apparenté au mha. *brimme* = « genêt », et que celui-ci présente en aha., à côté de la forme *brimma*, une autre avec affriquée initiale : *phrimma*.

Enfin, est-il sans intérêt de constater l'existence d'une forme avec initiale **fr-** : **frâmbêr** en Rhénanie ?

**fruzi** = frémir, frissonner, tressaillir (néerl. *vriezen*).

Ici aussi on peut se demander s'il ne conviendrait pas de citer le got. (ou du moins l'aha.) *friusan* (mha. *vriezen*, mais 3<sup>e</sup> pers. sing. *vriuset*; eup. *freise*, mais *früsst*), tant à cause de la consonne initiale que du vocalisme.

**furer** = chauffer (all. *feuer* = feu(?)).

Plutôt : mha. **viur** (pron. [fy:r]) ou mn., n. *vuur*, eup. *füre*.

**gruzê** = grêlon.

Au luxe de mots all. cités (aha. *grioz*, all. *griess*, aha. *grisilôn*, all. *grieseln*, mha. *grûz*, all. *graus*), on pourrait encore ajouter l'aix. *grisel* = « petit morceau, un peu », le mha.

**griuze** (pron. [gry:se]) = « gruau », **griuzel** (pron. [gry:sel]) = « petit grain », etc.

Mais plutôt que cela, et notamment que l'aha. *grioz* et l'all. *grieseln*, dont le vocalisme est trop différent, on préférerait voir alléguer le ba. *grûs*, le mn. **gruuus** et le ba. *grüseln*.

**gruzî** = gruger, ronger (néerl. *gruizen...*).

Plutôt une forme avec un *u* non encore diptongué : \**gruzen*. Voy. aussi Verdeyen, n° 26.

**haksèle** = paille hachée (all. *häcksel*).

Mieux : le rhénan **haksel** ou le hasseltois ; voy. Grauls, qui cite le hesbignon, p. 282.

**haksèleû** = hachepaille (voy. *leûp* = loup..., ancien. hache-paille).

Si ce *leûp* est introduit dans la pensée de décomposer *haksèleû* en *haksèl + leûp*, on pourrait se demander s'il n'a pas peut-être contaminé un composé germ. analogue à l'all. *Häcksella(de)* « hachepaille » : \**haksellâ* ?

Mais le wallon n'est-il pas simplement un dérivé, assez singulier, il est vrai, à suffixe *-orium > fr. -oir > w. -eû* (cp. *traitêû, coleû, ovreû*, etc.) ?

La forme malm. *leûp-d'-haksèle* ne milite pas nécessairement contre notre conjecture ; elle ne doit être qu'une modernisation du mot liégeois, interprété comme le fait M. Haust. Cp. *chiendent > dints-d'-tchins*.

**hameler** = châtrer (all. *hammeln*; *hammel*, mouton).

Le mba. et le néerl. (*hamel*), comme l'all., connaissent ce mot avec le sens de « mouton » c'est-à-dire « *verschnittener Schafbock*, bélier châtré » ; on le rapporte à l'ha. **hamal** = « ver-stümmelt, mutilé », ce qui vaudrait la peine d'être noté.

**hamelète, halmète** = coiffe... (a. frison. *hama*, mha. *hame*, enveloppe).

Voy. sur ce mot Behrens, *Beiträge*, p. 129.

En mba., *ham* signifie de plus «Nachgeburt, arrière-faix» ; or la parenté du placenta et de la portion de membrane foetale appelée coiffe est évidente.

La seconde forme du mot, *halmète*, ferait plutôt songer à l'all. **Helm**, néerl. **helm** qui signifie « Glückshaube, coiffe ». Dans son sens général de « heaume », ce mot a en angl. la forme **helmet**. On ne peut s'empêcher de croire cette coïncidence digne de remarque. Il y a sans doute une objection phonétique à y voir l'étymon du mot wallon. En effet, dans les composés de *helm* et ses dérivés, *l* doit se vocaliser ; il faudrait donc supposer une métathèse de *-lm-*, antérieure à ce changement phonétique, et produite par une confusion avec *hamelète* = « couteau à châtrer, mauvais couteau », qui, lui, eu égard aux variantes *halmène*, *halemète*, serait peut-être à rattacher au fr. *alumelle*, ancien. *alemelle*, contaminé de son côté par *hameler*. Pourtant, on pourrait aussi songer à un emprunt postérieur à la vocalisation de l'*l* et à une dérivation en *-lète*, comme celle que M. Haust suppose avoir été opérée sur le radical *hama* ; mais alors la brève ferait difficulté.

**hârnou-frinne** (comp. l'all. *eberesche*).

Ne vaudrait-il pas mieux citer le néerl. *haveresch*, mentionné par M. Haust s. v. *hâverna* ? Et peut-être aussi l'aixien *haveresch*, westph. *hâveräsche* ?

L'interprétation de ces mots germ. est incertaine ; celle que semble admettre M. Haust (= « frêne bâtard ») se base sur la forme de l'all. mod. primit. *aberesche* ; cp. *aberglaube, abergunst, abername, aberwitz*. Ce préfixe péjoratif s'est affublé d'un *h* en all. mod. primit. dans le mot *haberweide* = « schlechteste Weide, mauvais pâturage ».

Néanmoins l'étymologie proposée reste, à notre sens, problématique.

Plutôt qu'un dérivé, nous serions tenté de voir dans le mot wallon un composé, où *frêne* serait pris vulgairement comme nom générique, tandis que *hârnou* serait un nom spécifique. Nous avions, timidement, songé à l'all. *Ahorn* pour expliquer celui-ci. M. Feller nous suggère autre chose d'infiniment plus plausible et qui fournira sans doute aux étymologistes la solution de l'éénigme.

Dans *hârnou*, il croit voir une contraction d'un \***hâvèrnou** = « sorbier ». De ce mot M. Haast cite les formes *hâvèrna*, *hâvurna*, *hâvurnak*; mais M. Feller en connaît d'autres, qui se rapprochent plus de celle qu'il postule et qui se terminerait en *-ou*, à savoir : *hâverno* (Sourbrodt), *âvurno* (Laroche), *hâvèrnon* (Waimes), *hâvurnon* (Gueuzaines, près de Waimes).

Que le « sorbier des oiseleurs » puisse être désigné par le nom de *frêne*, M. Feller le démontre par les appellations *co-frêne*, *frêne de montagne*, *frêne sauvage*, *fraxinelle*, cités par Rolland, *Flore populaire*, t. V, p. 115 (les noms wallons, dont M. Feller a communiqué la liste à Rolland, se trouvent au complet à la p. 116 de la *Flore*).

D'autre part, M. Feller note que Duez, 1678, donne le mot *orgnier* (c'est-à-dire *l'orne*) comme nom du « sorbier ».

Or, dans Rolland, t. VIII, p. 24, *l'orne* porte en italien les noms suivants : *orno*, *uorno*; *abornio*, *avornello*, qui sont bien près du w. *hâverno*, *âvurno*.

Il se pourrait, pense M. Feller, que *hârnou-frinne*, qui n'a pour lui que l'autorité de Grandgagnage, signifiât en réalité *l'orne et non le sorbier!*

A moins qu'il n'y ait ici un exemple de la confusion fréquente entre noms d'arbres (le hêtre et le chêne par exemple ; voy. Kluge, s. v. *Buche*, *Heister*).

Pour M. Warland, on fait peut-être fausse route en tentant d'identifier *hârnou* avec *hâverna*, *-nou*. Il serait tenté de voir

dans ce premier composant un adjectif. Il propose, non sans hésitation, un lat. *\*excarnatu* (antonyme du fr. *charme*), mais se déclare incapable de donner une explication sémantique du composé à l'aide de ce participe. Si pourtant elle s'avérait possible et s'il fallait alors retenir sa conjecture, il faudrait séparer complètement notre vocable de *ārdi-fr.*, cité dans le même article.

**heûtô** = hauban (néerl. *hoofdtouw*).

On préférerait une forme dialectale avec une voyelle différente. Or plusieurs dialectes rhénans ont *ö*.

De plus, à Cologne, Dürren, Aix, Montjoie, l'*f* disparaît devant *t*, comme dans la forme wallonne ; en hasseltois aussi, en limb. d'une façon générale, et en eup. (*hovet* > *höüt*) ; ex. : **hötsel** = « Hauptseil », *hätpuddel*, *hätpölef*, *hätkis*, etc. Pour ce phénomène de réduction, cp. aussi le flam. *hooband* = néerl. *hoofdband* (V., p. 162).

**hèyes, héles, hélieus** = quête, quêteurs le Jour des Rois (du m. néerl. et m. b. a. *heel* (salut)).

A côté de *heel*, ne faudrait-il pas citer le doublet *heil*, qui est plus conforme à l'ancienne forme wallonne *heylle* dans *jour delle heylle* (charte de 1516) ?

Cette expression fait du reste songer à l'all. *Tag des Heils*, qui serait, il est vrai, plutôt la Noël que l'Epiphanie. Or, « la coutume de *heyî* s'attachait autrefois autant à la Noël ou au 1<sup>er</sup> janvier qu'à l'Epiphanie » (M. Delbouille, *BDW*, XVI, pp. 46-52).

Le fait que la forme à l'allure la plus ancienne est en usage à Verviers et à Herve, fait penser à un emprunt à l'all. plutôt qu'au néerl. ou au ba. (pourtant à Malmédy on dit *hèyî*). En Rhénanie, le mot se prononce de façon multiple, entre autres avec *-ē-*, *-è-*, *-eə-* (ceci à Aix).

D'autre part, je ne suis pas entièrement convaincu qu'il

faille absolument écarter l'explication par « *die heiligen* ([heiljə, hēljə] etc.) (*drei Könige*), en raison de l'emploi du pluriel en wallon : *c'è-st-ouy lès héles, les hèyes*; une suppression analogue du substantif a lieu dans la vallée de la Sieg, où l'on dit *der Helch* pour *der heilige Abend* (= « Weihnachtsabend, veille de Noël »), en bas-francique méridional, en aixien, et ailleurs en Rhénanie, où l'on dit *der heilige, die heiligen* pour « *gedruckte oder gemalte Heiligenbilder* » (à Aix-la-Chapelle = « image » tout court); l'alsacien aussi dit [heljə] pour « *Heiligenbilder* » et le westph. *hilge(n)* (= aussi « image »).

On sait par ailleurs que les Rois Mages sont tout particulièrement en honneur à Cologne et sur tout le Rhin allemand, depuis que la métropole rhénane s'enorgueillit de posséder les restes mortels des adorateurs de l'Enfant-Jésus (12<sup>e</sup> siècle); ceux-ci y sont bien près d'être tenus pour « les Saints » par excellence.

Enfin, notons pour les folkloristes qu'en Rhénanie (comme aussi en pays flamand) la tradition existe de faire visite la nuit de la St-Sylvestre ou le Jour de l'An pour se faire régaler, et surtout qu'on y connaît la coutume de la quête le Jour de l'Epiphanie, tout comme chez nous : *de jungen gohn hësche* (= « *heischen, mendier, quêter* »); en certains endroits, les gamins se travestissent en Rois Mages et vont de maison en maison, portant la Sainte Etoile et chantant. Pour plus de détails, voy. Wrede, *Rhein. Volkskunde*, p. 242. Cp. aussi Grauls, p. 285, qui cite le limb. *helen* = « *hèyi* » et *heler* = « *hélieus* ». Voy. encore p. 140.

**him'-ham'** = **imbroglio**, brouillamini (all. dial. *himpamp*).

Quel dialecte ? Le mot existe en eupénois, en aixien et en ba.

Quel sens y a l'expression ? L'eup. signifie « égoïsme »; mais à Aix, le mot veut dire « Zänkerei, Zwistigkeiten, querelle,

**dissensions**; et en ba. « construction légère qui peut s'effondrer d'un moment à l'autre ». Ceci est déjà plus adéquat à la signification du mot en wallon. Il y a mieux : le westph. signifie « **chose embrouillée**, entortillée, chose faite sans soin ».

**houſe** = botte de tanneur (a. fr. *heuse*; germ. *hose* (all. *hose*)).

Quel est ce germ. ? Il y a l'anord. *hosa*, l'ags. *hæse*, *hose*, le mha. *hose*; et à Aix on dit encore *hös*, à Eupen *hos*, en westph. *hose* pour « *Strumpf*, bas »; de même en angl., *hose*. Le mot étant conservé dans tout le territoire francique, on aurait pu dire : franc. *\*hosa*.

**kich'tône** = bernique; punition; congé (flam. *gestaan*, être puni, mal arrangé; payer, s'acquitter).

On ne peut s'empêcher de réclamer un dialecte où *st* se prononce [št] et *â* [o:]; un dialecte du Limbourg hollandais (y compris le Maaskant belge) ou ripuarien ferait sans doute l'affaire. Voy. Verdeyen, carte I.

**lûter** = vider (comp. néerl. *lichten*, décharger...).

La longue fait penser au mha. *lh̩ten*, mais l'amusement de *h*, *ch* suffirait sans doute pour l'expliquer. Or l'*h* s'amuît devant *t* dans une série de patois allemands ou néerl.; en eupénois notamment, *Licht* se dit *let* et *leuchten*, *lööte*.

Pour la qualité de la voyelle, rappelons que le mn. connaît à côté de *lichten*, la forme *luchten*. Cp. l'all. mod. primit. *leuchtern*, issu de *\*liuhtern*, doublet de *leichern*, issu de *\*lîhtern*.

**mâculér** = surveillant de la surface (néerl. *makelaar* courtier, le *mâculér* ayant été naguère chargé de la vente au détail de la houille dans la paire).

On voudrait une forme avec une terminaison *-er*; le mn. disait *makelaer*, au fém. *makelerse*; la terminaison correspondante en mha. était *-aere*; mais ce qu'il nous faudrait plutôt c'est une forme dialectale flamande: brabançonne ou limbourgeoise; cp. *Brusselère*; à Hasselt, un indigène s'appelle [hèsəliər] et *iə* y représente un *é* antérieur.

**mastèle** = petit biscuit de mêteil (néerl. *mastel*, du lat. *\*mixtilium*, mêteil).

Je ne connais pas ce mot en néerl., où il n'existe à ma connaissance que *mastelin* = « mêteil ».

*Mastel* est flamand; son accentuation fait croire à un emprunt français; Endepols et Verdeyen y voient une déformation de l'afr. *wastel* = « gâteau ». Grauls et Grootaers donnent comme étymon le lat. *mixtellum*.

En fait, dit M. Feller, *mastèle*, *mastel* semblent répondre à l'afr. *mesteil*, *mastelin* à l'afr. *mesteillon*.

Quant à la déformation de *wastel* en *mastel*, elle trouve une certaine confirmation dans l'alternance *wilcom/milcom* (v. p. 77), mais nous la croyons néanmoins peu vraisemblable.

**naw :**

Voy. *Au delà de Grandgagnage et de Haust*, BDW, XVII, 1932, p. 116.

Il serait intéressant de citer encore l'aixien *näu*, qui signifie aussi « knauserig, karg, sparsam, parcimonieux, économe », *näu dengen* (*genau dingen*) = « marchander jusqu'au bout ; l'eup. *näu* = « genau, karg, regardant, avare ». Ceci ne concerne évidemment que l'expression *pezer naw*.

Quant au sens, plus ordinaire, de « paresseux », il paraît assez loin de tout ceci ; mais cp. les locutions fr. *se prodiguer*, *se dépenser*, qui impliquent un grand déploiement d'efforts.

**nåye** = **laie**... dans un **bois**..., **coupe-feu** (altéré du fr. *laie*, d'orig. germ.).

Laquelle ? H. et D. disent : origine incertaine.

Est-ce *lasche* = « **entaille**, **coupe**, chanteau », néerl. *lassen* = « assembler à mi-bois », angl. *lash* = « lanière, fouetter », nord. *laska* = « déchirer » ?

Ou bien est-ce le mn. **laeye**, **laey** = « **forêt** », qu'il faudrait rattacher à l'ags. *lad* = « chemin », selon V. p. 177, le sens intermédiaire ayant été celui de « sente dans une forêt » ? D'après Meyer-Lübke, ce serait le franc. \**laida* = « chemin ».

A cette étymologie, M. Feller objecte que la *laie* est le contraire d'une forêt, puisque c'est un « coupe-feu » ou tout au moins une « lisière de bois évidée pour servir de limite ».

Serait-ce l'all. mod. primit. *lache* = « in einen Baum eingehauenes Zeichen, **entaille** faite dans un arbre », mha. *lâche* = « Einschnitt, Kerbe in den Grenzbaum od. -stein, **entaille** dans l'arbre-limite ou la borne » ? M. Warland me signale que Gamillscheg (*Romania Germanica*, p. 158) parle d'une délimitation de territoires par des *Lachbäume*, mot qu'il rapporte à l'aha. *lah* = « *incisio arborum* ». Il ajoute que le correspondant franc. *lag* (de *legen* = « déterminer », ags. *lagu* = « district, loi ») est conservé dans l'afr. *eslaver*, le norm. et le fr. occid. *élayer*, *élaiger*, fr. *élaguer*, qui correspond à un gallo-roman \**exlagare*.

Ou bien est-ce autre chose encore ?

M. Feller ne croit pas à une origine germanique du mot. Il voudrait l'expliquer par l'ancien *laire* = « laisser ». Parmi les vocables qu'il allègue pour appuyer son hypothèse, je trouve notamment l'afr. (?) *laiyete* = « **réserve dans une forêt** ».

**pak'hûse** = remise... (néerl. *pakhuis*).

On demande un dialecte où *-huis* se prononce ou se prononçait *-hûs* [-hy:s]. Cp. le westph. *packhûs* [-hu:s]. Voy. Verdeyen, n° 31.

**pêre** = **cour** de charbonnage (litt. *parc*, du germ. *\*parri-cum* (all. *pferch*)).

Le sens ordinaire de l'all. *Pferch* est « Hürdenumzäunung für Vieh, enclos pour le parage du bétail ».

Il faudrait citer plutôt l'équivalent néerl. **perk** (= « parc, pelouse, parterre, lice ») à cause de l'initiale ; ou bien, comme le mot est connu à Malmedy, le ripuarien ; au moyen âge, l'all. central disait **perich**. En malmédien, le mot signifie « **cour de ferme** » ou bien « **parc à fumier** » ; notons que ce sens s'explique directement par l'allemand, où le mot peut aussi signifier « **parage du bétail en vue de la fumure d'une terre** » et « **engrais animal, fiente, fumier** ».

L'amusissement du *ch* n'a rien d'extraordinaire, surtout si l'on suppose une prononciation uvulaire de l'*r* ; le voisinage de l'*r* explique aussi l'allongement de la voyelle. Cp. la disparition du *ch* dans *kirmes*, *kirwîh*, etc.

**plokî** = égrapper... (b. a. *plokken*).

Dans Lübben : *plucken* ; mais l'alternance *u/o* est fréquente, et le mn., lui aussi, connaît *plokken* à côté de *plukkan*. Eup. *plöcke*. M. Warland me fait observer que le w. peut, aussi bien que l'all. *pflücken*, etc., être ramené directement au lat. vulg. *\*piluccare* avec picardisme (cp. ital. *piluccare l'uva* = « égrainer une grappe de raisins ») et signale le fréquentatif malmédien *plouk'ter*.

**raws** (all. *heraus*).

Cela peut faire croire que l'abréviation est due au wallon ; mais elle existe en allemand ; il vaudrait donc mieux noter : (all. *raus*, abr. de *heraus*).

**riper** = effeuiller, **égrener** (all. dial. *rippen* (all. *reiben*)).

Quel dialecte ? En alsacien, à Fisl, on prononce *ripe* ; et en flam., on dit *rippen*.

Le mba. *rīben*, ne signifie pas seulement « frotter » comme l'all. mod. *reiben*, cité par M. Haust, mais aussi « zerreiben, mahlen, broyer, **triturer**, moudre ».

**rouhant = rauque** (prob. all. *rauschen*, néerl. *ruischen*).

Il vaudrait mieux dire mha. *rūschen*, mn. *ruuschen*.

Si l'on s'en tenait à la définition de « rauque », on songerait plutôt au mha. *rūh* (all. *rauch*, westph. *rūh* = « rauh, rude », mais aussi « *rēche* » ; *eine rauhe Stimme* = « une voix râche »), qui est peut-être de la même racine que l'aha. *rohōn*, mha. *rohen* = « grunzen, brüllen, grogner, rugir » (néerl. *rochelen* = « ausspeien, graillonner »).

Mais il faut sans doute partir du sens du verbe *rouhē*, qui est proprement « produire un **bruit d'eau** qui tournoie », et alors l'étymologie proposée est la seule bonne.

**rûme** = écoutille (néerl. *ruim*).

Il vaudrait mieux dire : mn. *ruum*, *rume*. Cp. l'eup. *rume*, pl. *rûme* = « chambre », westph. *rûm* = « espace, place, chambre ». Voy. Verdeyen, n° 33.

**scarmoye** = petit gâteau (même origine que *chèrmoule* ; all. *semmel...*).

Cela veut-il dire que *chèrmoule* provient de *Semmel* ?

Mais en aixien on a les deux mots *schermull* (en eup. *schärmull*) et *siemel*.

On dérive *Semmel* du lat. *simila*, devenu en mha. *simele*, *simel*; mais ce même mot latin aurait donné le fr. *semoule*, qui, à son tour, aurait été altéré en *chèrmoule* en wallon, d'où il serait passé à Eupen et à Aix. Mais comment alors interpréter *scarmoye* ?

Il semble bien que cette étymologie de *chèrmoule*, *scarmoye* doive être abandonnée.

Je ne pense pas qu'on soit parvenu à expliquer *schêrmull* par l'allemand. *Mull* pourrait être une déformation de *Mulde* = « Backtrog », et *scher-*, le radical de *scheren*, pris dans le sens dérivé de « gratter »; il s'agirait alors de gâteaux faits avec les restes de pâte. Mais cela paraît fort problématique. Notons toutefois que les *schermull* sont des petits pains de qualité et de prix inférieurs.

Dans cette hypothèse, *chêrmoule* aurait été repris tel quel de l'aixien moderne. *Scarmoye* serait le même mot, mais emprunté à une époque antérieure (aha. *scēran*, *skár-*) ou fourni par un dialecte limbourgeois en deçà de l'isoglosse secondaire de Panningen (?).

Signalons encore un amusissement de la dentale, analogue à celui que suppose notre proposition d'étymologie, dans le mot *Maulcurf* < *moltwerfe*, où le phénomène aurait pu être favorisé par une confusion avec *Maul* = « gueule, bouche »; mais cp. d'autre part le néerl. *mol*, l'angl. *mole*.

M. Feller vient d'écrire un essai étymologique sur *chêrmoule*, *scarmoye*, qu'on trouvera dans ce même *Bulletin*, p. 155.

**sîzèt** = tarin (néerl. *sijs*, all. *zeisig*).

On demande des formes avec *i*: pour l'all. : mha. *zîse*, *zîsec*; ba. *ziseke*, *sieske*; eup. *zisske*; pour le néerl. : mn. *syskyn*. Ajoutons encore l'angl. *siskin*.

**slik**, **chlik** = résidus de distillerie ou de brasserie (néerl. *slijk*, boue).

Plutôt mn. **slyc**, *slic* et surtout néerl. **slik**, westph. *slick*; pour la seconde forme wallonne, all. **Schlick** = « limon, vase ». Voy. aussi ci-dessus p. 21, s. v. *chlam* et Verdeyen, p. 218.

**slin** = élingue... (all. *schlinge*).

Plutôt mn. *slinge*, mha. *slinge*, pour la forme; pour le sens, ça va moins bien, ces mots signifiant, pour autant que

je sache, uniquement « fronde », tout comme le flam. *slinger*. Il faudrait donc chercher un mot dialectal avec initiale *sl-*, qui ait le sens requis. Toutefois, remarquons que le sens de « fronde » se ramène sans difficulté à celui de « noeud coulant, collet, lacet, etc. », qui a dû être antérieur.

Voy. aussi V., p. 123.

**spingurlèt** = très petit clou à tête plate... (néerl. *spijker*, all. *spieker*).

*Spieker* ne peut être à l'origine que ba., quoiqu'il soit passé dans le langage technique courant ; ba. *spiker* (mha. *spîcher*).

**spoulbac'** : (néerl. *spoelbak*).

Ce mot est-il connu en néerl. ou seulement en flam. ?

**sprêt'** = vergue (néerl. *sprint*).

Plutôt ba. *sprêt* ou bien quelque dialecte néerl.

**stå** = halte, arrêtez (néerl. *staat*).

Plutôt : néerl. *sta* ! En liégeois, on dit d'ailleurs *sta*, m'assure t-on, et *stå* serait verviétois.

Voy. Verdeyen, n° 3.

**strî** = étrier (a. fr. *estrieu*, d'orig. prob. germ.).

Laquelle ? H. et D., se basant sur le provençal *estreup*, proposent un primitif *streupo*, dont le sens aurait été « **courroie** (de l'étrier) ». Bloch dit le mot certainement d'origine germ., « les Romains ayant appris des Germains l'usage des étriers »... ; il parle d'une forme francique restituée, dont une variante (?) serait le germ. *striup*. Apparenté serait dans ce cas le mha. *strippe* = « ein aus **Riemen** zusammengewundner Strang », le mha. *strüpfe* = « **Lederschlinge** », le ba. *storp* = « **Riemen**, Schlinge » (aujourd'hui *stropp* en Rhénanie),

qu'on ramène à un lat. *struppus*, *stroppus* (emprunté au germ. (?)), l'angl. *strop*, le néerl. *strop*, l'eup. *ströpp* (= « Schlinge, Schleife »), le westph. *strop* (= « Schlinge ») et *striüpe* (= « tirant de bottine »).

L'étrier primitif n'était, en effet, vraisemblablement qu'une boucle, un nœud coulant, faits dans une lanière.

Notons encore que le flam. *string* (= néerl. *streng*) signifie, lui aussi, « courroie, etc. ».

**strouk** = **souche** (néerl. *struik*, all. *strauch*).

Il vaudrait mieux citer les formes médiévales ba. *strûk*, mha. *strûch*, ou des formes dialectales tel que le col. *struch*, l'eup. *struuch* ou encore mieux le westph. *strûk*.

Pour le sens, le ba. *strunk*, néerl. *stronk* (= « **souche** d'arbre ») sont plus près du wallon que les mots cités, qui, eux, veulent dire « buisson », et on les considère comme formés de la même racine par nasalisation.

Voy. aussi Verdeyen, nos 20 et 45.

**tchutchène** = petite embarcation (prob. du néerl. *schuitje*).

Oui, mais sous sa forme ancienne ou dialectale *schuutje* ; cp. le mba. *schuite*, le mha. *schute* et l'eup. *schüüt* ; la forme qui se rapproche le plus de la wallonne est l'aixien **schüttche(n)**.

Même imprécision chez V., p. 239, s. v. *vlot-scute* ; voy. encore *trèkchût'*.

**trilié** = bougran... (comp. *tralié* et l'all. *drillich*).

Les deux mots allégués n'ont, semble-t-il, rien à faire l'un avec l'autre. *Drillich* est considéré comme une formation sur le modèle du lat. *trillix\**, lat. pop. *trislicium*, d'où le fr. *treillis*. Cp. pourtant le westph. *drill*, suéd. *drell*.

**vèrbouc'** = être fantastique... (all. *werbock*, homme-bouc).

Lisez *\*werbock*? Je ne connais en allemand que *Wehrbock* = « Gerüst, échafaudage », qu'on ramène à *wehren* = « défendre, empêcher, résister »; mais c'est peut-être à tort.

Rien ne s'oppose d'ailleurs à reconstruire un composé *\*werbock* sur le modèle de *werwolf*; la croyance à la transformation d'un homme en un bouc au lieu d'un loup a pu naître comme suit : le loup-garou (<sup>1</sup>) a fini par être tenu pour un être démoniaque; or les démons prenaient aussi l'apparence d'autres animaux que le loup, et particulièrement celle d'un bouc. Songez aussi comment, dans l'imagination populaire, la représentation du diable et celle du bouc sont liées; que parmi les vieux dieux germaniques, identifiés par les missionnaires chrétiens avec les démons chrétiens, l'un, Odin, est représenté en compagnie de deux *loups*, l'autre, Thor, s'avance dans un char traîné par deux *boucs*; et enfin que la croyance populaire allemande s'imagine l'ondolement du blé comme produit par un démon qui a pris la forme d'une bête, se réfugie, à la moisson, de gerbe en gerbe, et finit par être fait prisonnier dans la dernière; or parmi les noms qui désignent cette dernière gerbe de la moisson, il y a (*Roggen*)*wolf* et (*Hafer*)*bock*.

Notons encore que, dans le Hageland, *bok* se dit [buk] et qu'on y connaît le mot *weerwolf*; le composé *\*werbock* s'y prononcerait comme en wallon.

Mais pourquoi *werwolf* a-t-il donné *wèrleù* et *\*werbock* serait-il devenu *vèrbouc*? Le *w* allemand ne se prononce *v* (labio-dentale) qu'en Allemagne septentrionale; mais ce

(<sup>1</sup>) A l'origine c'était peut-être tout simplement « l'homme mis hors la loi », ayant perdu tous ses droits, exclu de la communauté humaine, devenu pour ainsi dire un animal nuisible, qu'on était libre de détruire, un *loup*, et obligé de se réfugier dans la forêt : on l'appelait *Wolf* (= « loup ») ou *Waldgänger*.

n'est pas le seul exemple que cite M. Haust d'une correspondance *w : v*; ex. : *vîrer* < mha. *wideren* (?).

On pourrait aussi songer à un composé d'une forme contractée de *widder* (mn. *weer* < *weder* = « bâlier », à Léau *wer*) et de *bock*, composé qui serait analogue aux mots all. *Lindwurm*, *Windhund* (*lind* = *Wurm*, *wint* = *Hund*). Mais c'est moins vraisemblable, et la difficulté phonétique subsisterait.

**wales** = remparts (néerl. *wal*, rempart, du lat. *vallum*).

Et l'all. *Wall*? L'ancienne forme **weilles** fait en tout cas songer au pluriel all. **Wälle**.

**wandeler** = flâner... (all. *wandelen*).

Et le néerl.? L'all. étant quelque peu vicilli dans le sens exigé et remplacé par *wandern*, la citation du néerl. ou d'une forme ancienne ou dial. de l'all. s'imposerait.

**warbô, wèrbô, -å, -â, -ê, warabô<sup>(1)</sup>, etc.** = larve de haneton, d'œstre..., qfq. œstre des bovidés (d'un type germ. \**werribel*; Etym., 283).

Pour illustrer cette étymologie, proposée par Schuchardt, et lui donner un fondement dans la réalité, on pourrait rappeler au moins l'angl. *warble* et l'all. *werbel*, que M. Haust cite dans ses *Etymologies*.

*Warble* ne signifie pas seulement la « **larve** de l'œstre (du cheval)», mais aussi la « **tumeur** produite par cette larve», et encore : « **excroissance** dure sur le dos du cheval produite par le frottement de la selle».

Ces deux sens pourraient faire penser à un rapprochement avec le flam. *warre*, ags. *wearr* = « **callosité** »; aha. *warra* = « hémorroïde », *werra* = « varice »; als., souabe, bav. *were*,

<sup>(1)</sup> Cette forme, qui est celle de Virton, s'explique aisément par un phénomène de svarabakhti.

*werr(e)*, *werle*, *wern(e)* = « orgelet » ; holl. *weer* = « **callosité** » ; norv. dial. *vere*, suéd. dial. *vare*, *verna* = « **tumeur de la peau chez les vaches** », lat. *varus* = « Finne (= tanne ou grain de ladrerie) », *varulus* = « orgelet », *varix* = « varice », etc. Ces mots sont issus d'une racine idg. \*ver- ; on a été amené à en admettre diverses formes élargies : \*vers-, \*verd-, \*verdh-, ce qui a permis de compter comme membres de la même famille entre autres l'anord. *warta*, mn. *warte*, néerl. *wrat*, westph. *wâte*, *watte* < *warte*, ags. *wearte*, all. *Warze*, etc. = « verrue », et, avec variation vocalique, l'all. *Wurze* = « racine ». Le sens primitif aurait été « **bombement, excroissance** » et se serait rétréci dans les langues germaniques à celui de « petite **excroissance de la peau** (pathologique ou non) chez l'homme et les animaux ». Tant qu'on y est, on pourrait conjecturer aussi un élargissement de la racine première par labiale, qui expliquerait notre mot et ses correspondants all. et angl. Weekley explique *warble-fly* comme suit : « so called from causing **warbles, swellings on back of cattle** ; cf. obs. Sw. *varbulde*, boil, from *var*, pus, *bulde*, tumour ».

Mais l'als. connaît un *werr(e)* [warə, war, wær], qui désigne la « courtilière, **Maulwurfsgrille** », puis par extension parfois le « grillon, Grille », tout comme le mot de l'Allier cité par M. Haust en note : *barbou* ; et dans l'article consacré à ce mot dans leur dictionnaire, M. et L. citent, avec quelque hésitation il est vrai, un texte du 17<sup>e</sup> siècle : « **Werben und Käfer** ».

La larve du hanneton, le ver-bouvier, la larve nommée *garbou* en Bigorre (voy. note de M. Haust) (= « larve de l'œstre de mouton ») et la courtilière (taupe-grillon) ont ceci de commun qu'ils **s'introduisent** et vivent **sous la surface** de la peau ou de la terre.

On connaît d'autres animaux, mollusques, larves ou insectes, qui **s'enfoncent** dans la roche, le bois et d'autres

matières, et qui tirent leur nom de ce fait : fr. *taret*, *vrillette*, *térébrant*, all. *Bohrer* (= « Bohrkäfer, perce-bois, Bohrmuschel, pholade, Bohrwurm, taret »)... On s'est donc représenté leur activité comme semblable à celle de la **vrille** ou de la **tarière**, qui est caractérisée par un mouvement de **rotation**. N'en serait-il pas de même ici ?

Or le sens de « **tourner** (sur soi-même) » est à la base du radical all. **warb-** : ags. *hæorfa* = « Wirbel, Drehung », aha. *warb* = « vertigo », *werbo* = « Wirbel, Drehung, vortex », mha. *warp*, *warf* = « Drehung, Wendung, tour, action de tourner », mha. *warbe* = « cercle », mha., all. *werbe*, *werve* = « vire-vire, Wirbel, Strudel », all. *warf* = « voûte, arcade », mha. *wirbe* = « Wirbel, Scheitel, couronne, sommet de la tête », mha. *werben* = « se mouvoir autour d'un axe », all. *werfel*, *wärfel* = « manivelle ou autre pièce de mécanique servant à imprimer un mouvement de rotation » et, dans les dialectes, « poignée de porte, axe d'une roue, etc. », aha. *werbil* = « sistre, plectre », mba. *wervel* = « Wirtel, peson de fuseau ; tourbillon, tournant d'eau ; vertèbre », mha. *wirbel*, *werbel* = « Kopfwirbel, couronne ; mouvement circulaire dans l'eau ou dans l'air », all. *Wirbel* = « tournoient, objet qui tourne en rond, vertige ; couronne ; sommet de la tête ; vertèbre ; trille ; tourniquet, clé de robinet, cheville (de violon) et autres pièces de machine pivotantes, etc. », etc.

Si l'on accepte notre rapprochement, le type germ. \***werp-ila**, (**warb-ila**) aurait donc signifié : « **Tier, das sich ein-bohrt** ». D'autres noms d'animaux ont été formé au moyen du suffixe *-el* (-ila) : *Wiebel* = « charançon (litt. « tisserand », du rad. *web-*) », *Wiesel* = « belette » (litt. « bête des prés », de *Wiese*, ou « bête puante », du même radical que le lat. *virus* = « poison », ou enfin « animal enjoué, alerte », de même origine que l'aslav. *veselǔ*, « serein »), *Gimpel* = « bouvreuil » (litt. « sauteur », du rad. *gump-*), *Weisel* = « mère-abeille, reine » (litt. « conductrice », du rad. *wīs-*).

Cependant le *b* de l'angl. *warble* serait anormal dans notre hypothèse ; il est vrai que nous l'identifions avec son homonyme *warble* = « grisoller, chanter en faisant des trilles, des roulades ». Et la forme irrégulière de celui-ci, on l'explique en la supposant venue d'Allemagne par l'intermédiaire du français. Il faudrait admettre quelque chose de semblable. Constatons encore que le mangl. connaît un verbe *werblen*, venu de l'afr. septentr. et correspondant à l'all. *wirbeln*.

Notons pour finir que l'eupénois possède un mot **warboss** = « Engerling, ver blanc, larve de hanneton », qu'on peut supposer emprunté au wallon. La finale *-ss* échappe à toute explication, à moins qu'on ne prête assez de fantaisie au bon peuple d'Eupen pour avoir interprété la seconde syllabe comme « *bosse* » (le mot existe en Rhénanie), le ver blanc étant gras et rond comme pareille **gibbosité**.

**wåtèrzôte** = matelote de poisson (néerl. *waterzoo*).

Ecrivez plutôt *wåtèrzôde*. Le mot est-il néerl. ou uniquement flam. ?

Pour l'étymologie, on préférerait disposer d'une forme ancienne en *-zoode*.

M. Feller croit se souvenir d'avoir lu dans le Jean de Nivelles de l'abbé Renard : *waterzouye*, ce qui serait la reprise pure et simple de la forme bruxelloise.

**wihâ** = putois (comp. le flam. *visse*).

Est-ce que *visse* ne remonte pas au lat. *vissio* = « puanteur », comme l'afr. *voison* ?

Et *wihâ* plutôt à l'aha. *wisala*, dont l'origine est obscure ?

Au reste, a-t-on des exemples d'un *v* flam. devenu *w* en wallon ?

Il est vrai que M. Haust ne nous invite qu'à comparer.

**wilikom, vilkom** (Malmedy) = bienvenue (voy. *milicom* altéré de *wilicom* ; empr. du néerl. *welkom*).

L'i fait plutôt songer à l'all., et la forme malmédienne, de même que la seule présence du mot à Malmedy, demandait qu'on citât au moins l'all. à côté du néerl.

*Sèyoz lu vilkom* ressemble bien fort à l'all. *Seien Sie willkommen!*

\* \* \*

### Suggessions étymologiques nouvelles

Dans les pages qui suivent, nous proposons des étymologies nouvelles ou de nouveaux prolongements d'étymologies ; nous répétons que ces propositions, tout comme les précédentes, sont de simples conjectures, plus ou moins fortement étayées, et qui demandent, chacune, un examen de la part des hommes de métier. Nous serions heureux de recevoir de nos lecteurs qui n'ont ni le temps ni l'envie de les approfondir, les observations qu'elles pourraient leur suggérer.

**bôdele**r = faire tourner sur soi-même en renversant, culbuter.

Ne serait-ce pas le néerl. *buitelen* = « culbuter », sous une forme dialectale \***bûtele**n avec adoucissement du *t* dans le voisinage de l'*l*? L'alternance *û/o* n'est pas impossible ; voy. mn. *buren/boren*, *bure/bore*, *dure/dore*, *cure/core*, *schure/schore*, all. *brudeln/brodeln*. Le flam. connaît un *boddelkar* = « kipkar, charrette qu'on culbute, c'est-à-dire tombereau », qui présuppose un verbe *boddelen* = « culbuter ». (Renseignement de M. Verdeyen).

**boubêr'rèye** = « balourdise, niaiserie ».

Rappelle étrangement l'all. **Büberei** = « polissonnerie, gaminerie » (voy. *boublin* de l'all. *Büblein*), encore que l'explication par *boubêrt* soit pleinement satisfaisante.

**bouhêye** = touffe, ensemble de tiges sortant du même tronc (a. h. a. *bûh* (all. *bauch*), tronc).

Plutôt de **Busch**. Voy. w. *bouhon*. Il y a un autre mot *bodjeye*, même sens, qui, lui, vient vraisemblablement, comme le suppose M. Haust, d'une racine germ. signifiant « tronc (du corps humain !) ».

**brodale** = de la **tresse** [comprenez : de paille] **mal faite** (néerl. *broddelen* ou de *brodel* = chienne en chaleur, femme éhontée, fille... (a. fr. *brode* = derrière ; terme de mépris.)

La première explication me paraît seule acceptable.

On pourrait aussi rappeler l'aixien (et le westph.) *brodel* = « **Pfuscherei im Stricken** », *brodelei* = « **gehudelte Arbeit** », eup. *brodtele* = « **unentwirrbare Sachen anrichten** ; beim Stricken, Stiche fallen lassen », *brodtele* = « **nachlässiger Arbeiter** », westph. *brodeln* (Dortm. *broddeln*) = « Fehler machen im Stricken, Weben », rhén. *broden* = « trendeln, faulenzen, sich mit Kleinigkeiten beschäftigen, flâner, paresser, s'occuper de vétilles », *brodern* = « langsam arbeiten, bummeln, être lent au travail, flâner », **bruddeIn** = « beim Stricken, Häkeln Maschen oder Stiche fallen lassen, die Fäden verwirren, ungeschickt sein, durcheinander arbeiten, nachlässig arbeiten, verhudeln », **bruddeI** = « Plunder, fatras, friperie » etc., all. mod. primit. *prudeln* = « wallen ; verächtliche Arbeit tun », probablement le même mot que l'all. *brudeln*, *brodeln*, mha. *brodeln* = « bouillir, bouillonner, wallen », de *brod* = « *Brühe* » (d'où l'italien *brodo*), qu'on met en rapport avec *briuwen*, *brouwen*. L'all. *brauen* peut avoir un sens péjoratif ; pareille nuance semble déjà se rencontrer dans le composé mha. *aschenbrodele* = « Küchenjunge, marmiton, **gâte-sauce** ». Cp. aussi *bråder* = « gâcher, bousiller », que M. Haust dérive de *braden* = « rôtir » ! Voy. aussi *brôdî* (dans notre premier article et ci-dessus p. 8), dont *brodale* semble être tout honnement un dérivé.

M. Verdeyen nous fait espérer un article sur le radical *brod-* et sa parenté.

**bruskène** = laine donnée par la brebis dont la **toison** est à la fois **brune** et blanche.

Ne pourrait-on imaginer un type \***brunskin**, angl. *brown-skin* = litt. « peau brune, pelage brun »? En ba., *schin* veut dire « peau » et *brun*, « brun ». Cp. w. *scrène*, de l'aha. *skina*.

On pourrait aussi penser à une déformation diminutive en *-skène*; mais c'est moins vraisemblable.

La disparition de la nasale en composition est fréquente dans les dialectes rhénans; ex.: *brumūs* = « brauner Kohl ».

**brûte**: Le sens 3 (animal de boucherie de **mauvaise qualité**) dérive d'après M. Haust peut-être du sens 2 (pourboire).

Cela me paraît assez difficile.

Mais n'a-t-on pas perdu de vue que le mn. connaît un **bruut**, probablement différent de *bruut* = « fiancée, etc. », et qui signifie « saleté, **déchets**, *drek, uitwerpselen* »? Ce mot a aussi donné le composé *bruutweg* = « mestweg, chemin par où l'on conduit le **purin** »; et il se retrouve, à ce que me dit M. Feller, à Laroche dans le dérivé *broûtâ*, à moins qu'on ne suppose ce mot issu de *brouwtâ*, dérivé de *brouwtè*. S'il est d'origine germ., il faudra sans doute le ramener à un dialecte all., où à l'*u* néerl. correspond un [u:]. Peut-être le mot mn. est-il le même mot que *brüet* = « *brout, brouwet* », synonyme de « *brouwsel* », qui veut dire « brassin »; le correspondant all. *Gebräu* signifie aussi « mélange » et a souvent un sens péjoratif (« mixture »).

Cp. ci-dessus *brodale*; cp. aussi l'eup. *brüe* = « *wegwerfen, schleudern, rejeter, vendre à vil prix* », 3<sup>e</sup> pers. sg. *brütt*, néerl. *bruien* = « flanquer des coups à, jeter en bas, mettre en pièces »?

**buskinter** = fêter (mis pour *bustinker*, néerl. *besteken*).

Il faudrait préciser et dire : flam. ou néerl. mérid., car ce n'est qu'en Belgique que *besteken* a le sens de « fêter par des cadeaux ». Cp. l'all. avec le sens péjoratif, probablement primitif, de « subordonner, corrompre, séduire ».

Mais l'étymologie proposée paraît bien bizarre.

Peut-être pourrait-on songer à une altération de **beschenken** avec dissimulation de la seconde vélaire, d'autant que le *k* est souvent changé en *t* dans les emprunts wallons au germ. ; voy. *skèrbalit'*, *wite*, etc.

A M. Feller, le mot wallon paraît être une forme nasalisée dérivée de **buskèt** = « bouquet ».

**calfak** = **vaurien**, **truand**.

Vient vraisemblablement de l'all. *Kal faktor*, qui remonte au latin, mais a pris un sens péjoratif, notamment celui d'« homme affairé et importun, **espion**, etc. »; cp. aussi le sens de « domestique servant plusieurs maîtres », sens qui implique une idée d'infériorité vis-à-vis d'un domestique n'en servant qu'un seul. En Rhénanie, le mot signifie, entre autres, « **surveillant**, garçon de courses », et, avec une nuance péjorative, « qqu'un qui **flâne sans rien faire** (comme un surveillant) ; qui fait beaucoup d'embarras, mais sans rien accomplir, à qui l'on ne peut se fier ; homme ou femme légère ; fat, blanc-bec qui veut se mêler de tout ». L'eup. *kalfackter* veut dire « **calomniateur**, rapporteur », le limb. *kalfaktor* = « *praatjesmaker*, pérore, hâbleur », peut-être par contamination sémantique avec le verbe eup. *kalle* = « parler », mha. *kallen*.

**câme** = crinière.

L'all. *Kamm* avait déjà la même signification en mha. ; le néerl. *kam* désigne la crête supérieure du cou du cheval et le mn. donnait à *cam* le sens de « *kam van een dier* ».

L'allongement de la voyelle ne fait pas de difficulté ; cp. l'angl. comb. (pron. [koum]).

La forme *kéme*, qui est la forme ordinaire (Verviers, Stavelot, Perwez) et le verbe *akémer* peuvent s'expliquer par l'altération vocalique du pluriel (*Kämme*) ou du verbe (*käm-men*).

**casse** = casse ; caisse ; boîte.

C'est sans doute l'all. *Kasten*. *st* devient normalement *s* en wallon après l'accent (cp. franc. \**bansta* > *banse*, néerl. *kwast* (all. *Quasten*) > *ewasse* ; afr. *teste* > *tièsse*, afr. *feste* > *fièsse*) ; l'assimilation s'est aussi produite en flam., où l'on dit *kas* (Observ. de M. Verdeyen).

**casse** = objet **sans valeur** ; un rien.

Même origine que le mot précédent ? Voy. notamment l'all. *Kasten* = « bicoque » (= maison **sans valeur**), « casse-role » (= vieux piano **sans valeur**).

**crizou** = **cris** d'admiration, cancans. M. Haust se demande si ce mot n'est pas altéré de *grisou*, (feu) *grégeois*, pris au figuré !

On s'étonne que lui, qui aime à invoquer une origine onomatopéique, — ce qui d'ailleurs n'est pas pour nous déplaire —, ne le fasse pas ici.

On ne peut en tout cas s'empêcher de faire un rapprochement avec l'eup. et l'aix. *kriesche* = « weinen, heulen », le mha. *krischen*, le ba. *krischen*, ou mieux encore le mn. *crijsch* (pron. [kri:s]), *crischen*, *crijsschen* (pron. [kri:sən]) et le mha. *krizen*, qui veulent tous dire « pousser de hauts **cris** ».

M. Feller m'affirme que le véritable sens du mot wallon n'est ni « cris d'admiration », ni « cancans » (les cancans supposant deux partenaires qui cancanent), mais « paroles de critique, de reproche » ; ce sens s'accorde aussi d'un sens primitif « cris » ; cp. le fr. *bruit, potin*.

**cuche** = porc, cochon. M. Haust renvoie à *cossèt*, qu'il dérive d'une onomatopée (cri d'appel pour les porcs), comme on fait du fr. *coche, cochon*.

*ks, ks, ks!* est en effet le cri d'appel ordinaire pour les cochons en beaucoup de contrées.

Encore valait-il la peine de noter qu'en aixien et en eupénois, ce cri d'appel a aussi servi à désigner le cochon : **küscht** ; cp. dans le langage enfantin *cucusse*. Notons encore qu'en dialecte de Souabe, *kosel* veut dire « truie ». L'origine « onomatopéique » est moins claire ici. Moins encore dans le mot du Maaskant [ky:kə], qui ressemble cependant fort au mot wallon.

**cute** = femme dévergondée, **prostituée**. Rapprocher ce mot du néerl. *kut*, comme le fait M. Haust, est excellent.

Ne pas noter le sens de celui-ci pourrait faire croire qu'il est le même que celui du mot wallon. Le néerl. **kut** signifie « sexe de la femme ». Ce mot n'est d'ailleurs usité que dans le langage tout à fait vulgaire, et il est possible que son sens soit métonymique. On pourrait songer à l'identifier avec le ba. **küt** = « **viscères** », qui est sans doute l'équivalent de l'aixien *küht*, eup. *küüt* = « Fischeingeweide,... **viscères** de poisson... », et du mn. **cute** = « **laitance** » et aussi « la partie charnue d'un corps animal », et auquel il faut peut-être rapporter l'all. *Kutteln* = « viscères » et plus particulièrement « **tripes** ». Le rapport entre ce sens et celui du mot wallon paraît prouvé par les mots de l'all. mod. primit. *kozmenger* = « Kaldaunenhändler, marchand de **tripailles** » (*Kaldaunen* est un synonyme de *Kutteln*) et *koz(e)* = « Dirne, **prostituée** »; de ce dernier mot dérive l'all. *Kotzensohn* = « fils de **pute** ».

Pourtant notons que le westph. connaît, dans le sens de « vulva », à côté de *kutte* (et *kütse*), un doublet *kunte*, qui correspond au flam. *kont*, angl. *cunt*, et qu'on dérive du lat. *cunnus*.

Enfin l'aixien et l'eup. connaissent un subst. **kütte** = « **cochon** », qui est peut-être de la même famille, mais qui pourrait aussi être dérivé, comme *küscht*, d'un cri d'appel pour les porcs : *ks! ks! ks!*, *kš! kš! kš!* ou *kt! kt! kt!*

Il est plus remarquable encore que le flam. de Hesbaye connaisse le mot *kut* avec un sens identique à celui du wallon. (Renseign. de M. Verdeyen).

M. Feller se demande si *cute* n'est pas simplement une atténuation de **pute**, d'un mot qu'on n'aime pas à prononcer.

**cwan'dô** = nigaud, lourdaud. M. Haust rapproche le mot du lat. *quando*.

Etymologie possible. On songera à d'autres mots latins, employés à tout propos et hors de propos par des pédants (écolâtres de la Renaissance) à l'imagination et à la syntaxe indigentes : par exemple *quamquam*, auquel on rattache l'expression « faire des *cancans* ».

Mais d'autre part, il est remarquable qu'à Aix, **quant** signifie « **filou** », à Eupen, « derber Bursche, **gaillard** rude, **grossier** » ; le mot existe aussi en néerl. sous la forme *kwant*, en westph. sous la forme *kwant* = « apparence ; **fripón**, homme léger ».

**dasse** = bière capiteuse, dans *seûr comme dèl dassé*.

Le sens de « bière » est-il bien établi ? M. Feller me signale un mot ardennais, usité aussi à Neufchâteau, Bourlers et Maubeuge (Hainaut), qui lui ressemble : *dache*, et qui veut dire « flaque de **purin**, fosse à purin », puis aussi « flaque d'eau, **mare** ». ; peut-être est-ce le même mot, et pour le sens, on songera alors au mot « *pissat* », employé vulgairement pour désigner de la « mauvaise bière ». Etymologiquement, *dache* pourrait, pense M. Feller, être rapproché de l'all. *Teich* (néerl. *dijk*).

On pourrait croire aussi à une altération du néerl. *deesem*

ou flam. (limb. et aussi eup.) *deisem* (*surdeissem*) = « **zuur-deesem**, levain » ? Le mot existe dans certains dialectes rhénans avec la prononciation [dā:səm] ; le verbe est *deisemen* = « **säuern** ». La *dasse* serait (à l'origine) un résidu de tonneau de bière servant de levain ou de ferment. Cp. *drouses* de *drusen*, p. 30.

En Rhénanie, on connaît d'autre part un mot **däs**, qui veut dire « **genière** » et un autre, *duldass*, qui veut dire « grande goutte », (cp. *dul-häuer* = « grand couteau », *dulles* = « gros bouton », *dolles* = « excroissance à la tête, etc. »).

**djib'lèt** = gibelotte. — *d'åwe* = fricassée d'oie.

Le mot est d'origine française ; l'afr. connaissait **gibelet** dans le sens de « **ragoût** », avec le même vocalisme dans la syllabe finale. Le mot est passé en angl. (**giblets**) et y a pris, chose curieuse, précisément le sens **d'abatis d'oie** ».

**doufe** = ivresse.

On pourrait songer à l'all. **Duft**, qui peut être synonyme de *Dunst* = « **vapeur** humide, brouillard », et au ba. *duffig* = « humide », hass. et, en général, flam. [duf] = « lourd » en parlant du temps, rhén. *duff* = « dumpfig ». Pour le sens, cp. encore le fr. **vapeur** = « exhalaison des humeurs morbides du corps qui... montent au cerveau et produisent un état de malaise », être dans les **brouillards** = « être gris, **ivre** », all. *umnebeln* = « troubler (les sens) », **benebelt** = « gris, **ivre** ».

En Rhénanie, *Duft* (pron. [duf, dof, dyf]) peut vouloir dire « kleiner Rausch, **ivresse** légère », *em düff sen* = « être émêché ».

Schuermans cite le mot *doefken* = « klein druppelken drank ».

Voy. une autre explication chez Grauls, p. 270.

**émisssé** = piqué de moisissure (liég. arch. *mîse*, hydromel).

On a quelque peine à admettre cette dérivation du point de vue sémantique. *mîse* est d'ailleurs l'afr. *mietz* < blat.

*medus* < germ. \***medus**, all. *Met*, et devrait s'écrire *mîs'*, puisque dans diverses régions on prononce *mî* (renseignement de M. Feller).

Pourrait-on peut-être rapprocher le mot wallon de l'adj. all. **mies**, dont l'origine est obscure et qui signifie « mauvais », en langage de marin : « brumeux »; au subst. all. **Mies**, doublet de *Moos* = « mousse, rogne », qui est apparenté au lith. *mûsai* = « **moisissure**, fleurs de bière, de vin, etc. »

M. Feller pense qu'èmîssé n'a de légitime que le sens 2 (« niaise, gauche par niaiserie »), qui s'explique par *sins misse* = « dératé ». Au sens 1, il y aurait eu confusion avec èmîlé, qui seul existe, selon lui, avec le sens de « taché de moisissure, piqué des vers, etc. ».

**fafouyî** = parler d'une façon doucereuse, en **minaudant** (à l'origine il y aurait une onomatopée : *faf-*).

L'onomatopée est femme facile ; on s'en lasse vite.

A défaut d'une autre étymologie, qui soit convaincante, comparons au moins notre mot avec le néerl. **flikflooien** = « flatter, cajoler »; à côté de la forme *flooien*, le mn. connaît aussi *floeien*. *Flikflooien* (pron. [flekflo:jən]) aurait pu donner **\*flaflouyî**, réduit ensuite à *fafouyî*. Les significations des deux mots ne sont pas trop éloignées l'une de l'autre.

On pourrait aussi imaginer un composé de *flooien* avec le radical de son synonyme *vleien* : **\*vleiflooien**. Cp. les composés analogues avec variation vocalique : néerl. méridional *fikfakken* = « stoeien, liefkoozen, batifoler, cajoler », et l'eup. *feckfackseri* = « fanfaronnade, hâblerie ».

**flahe** = toit ou abri fait de paillassons.

On peut se demander si l'all. *Flach* = « Fläche, surface plane, lunette de voûte, ponte de couche, etc. » n'est pas à l'origine de ce mot, lorsqu'on considère que l'all. *Plâche* (*Blâhe, Plane*) peut, selon Adelung, signifier à la fois « Fläche »

et « un drap grossier pour envelopper, une **bâche** » et, selon Weigand, « **bâche** au-dessus des voitures de chasse ».

Cp. V., p. 137, s. v. *flasque*, qui dérive w. *flache* (Gr.) du mn. *vlacke* = « plat, plan ». (Plutôt de l'all. en raison de la consonne initiale ?).

Schuermans connaît un mot *vlag* ayant le sens du w.

**flitche** = flèche de lard.

M. Haust ne donne pas d'indication concernant l'étymologie de ce mot ; comme le sens cité figure sous la même rubrique que celui de « flèche d'arc », on pourrait croire qu'il s'agit étymologiquement du même mot.

H. et D. parlent d'une origine incertaine du mot signifiant « flèche d'arc » ; dans le sens de « flèche de lard », ils disent le mot d'origine scandinave et citent l'isl. **flikki**, suédois *flit* = « **pan**, lobe », l'ags. **flicce** (pron. [flitše]) = **quartier de porc salé** », l'angl. **flitch**.

Je trouve signalé un mot suédois *flick* ; le ba. dit *ein Flikken Speck* ; en mba. *vlicke*, par lui-même, signifiait « **flèche de lard** » (cp. le westph. *flicke*).

L'autre mot *flèche* aurait donné en all. les formes *Flitz* ou *Flitsch*, westph. *vlitse* ; mais cp. l'angl. *to flit* = « passer comme une flèche ».

**fôcak** = blet (fruit, surtout poire) ;... (flam. *vookak*, blet).

En présence de l'eup. **fukatz** = « Fäulnis am Steinobst » et de l'adj. correspondant *fukätscheg*, **fulkätscheg**, on peut se demander si le mot ne doit pas être expliqué comme un composé de **fûl** (= « faul, pourri ») et de **kätsch** (= « Obstkerngehäuse, endocarpe »).

A Juliers et ailleurs en Basse-Rhénanie, on dit aussi **katsch-fûl**. (Cp. *herzensgut* et *gutherzig*).

Il me paraît moins aisé de mettre le mot w. en rapport avec le rhén. *kack* = « glabre, encore dépourvu de plumes, qui n'a

pas encore pris sa volée, culot c'est-à-dire dernier-né, etc. » ; le sens intermédiaire serait, dans cette hypothèse, celui de « tendre ».

**furlôzer** = dissiper (flam. *waerloosen*, négliger).

Pourquoi cette orthographe désuète (auj. (*ver*)*waarloozen*) ?

En dépit des arguments de M. Haust dans ses *Etymologies*, je préfère encore l'interprétation par le mha. *verliesen* (prétérit **verlôs**), qui a un doublet **verlûsen**, plus près du wallon pour le sens et pour la forme. Cp. le mn. oriental *verluys* pour *verlies*. Le mha. signifie non seulement « perdre », mais aussi « faire, employer en vain ».

On trouverait même une forme dialectale avec ô en cherchant bien.

Peut-être pourrait-on songer aussi au mha. **verlôzen** = « laisser en plan » ? (1).

**grâle** = exploitation en sous-niveau (orig. inconnue).

Les dérivés *grâler*, *grâlant* contenant l'idée de « descendre », ne pourrait-on pas songer à un prototype \***grad(u)ale** ? Cp. une des étymologies du mot *Graal*.

**hâle** = *les hâles di mås'* = **bises** de mars.

Le mot rappelle l'adj. ripuarien *hal* = « **âpre** », qui se dit du **vent**, de l'air, du **temps**. M. Ant. Grégoire me signale un mot *hâlèdje*, doublet de *râlèdje*, qu'on emploie « lorsque les champs sont recouverts d'une légère couche de givre, désignant donc un temps intermédiaire entre le gel et le froid humide ». *Râlèdje* est signalé par M. Haust et rapporté à l'all. *rieseln* = « grésiller ».

(1) M. HAUST cite dans ses *Etym.* un synonyme *flôzer*. L'étymologie qu'il en donne paraît juste, mais peut-être est-il utile de noter que le mha. connaît une forme contractée de **verlôs** (prétérit), qui est **flôs**. Cependant voy. Grauls, pp. 275-7.

Le dictionnaire alsacien de M. et L. signale un mot *häl*, **hal** signifiant « **desséché** » (*e häler Nast* = « ein dürrer Ast mit teilweise abgelöster Rinde ») et que connaissent aussi les dialectes suisses, bavarois et hessois ; voy. aussi le westph. *hael* = « sec », *de hälle wind* = « le vent desséchant », *hälle luft* = « **air froid et âpre** ». D'autre part, Grimm connaît un adj. **hahl**, *hähl* signifiant « glatt, schlüpfrig, glissant, **lisso** » ; — « schmeichlerisch, cajoleur » ; — « trocken, mager,dürre, austrocknend, sec, maigre, **désséché, desséchant** » (*ein hahler, trockner Ostwind*). Voy. encore Kiliaen : *hael*.

Il n'est pas certain que dans la troisième acceptation ce soit le même mot que dans les deux premières. Cela est cependant rendu quelque peu vraisemblable par la définition de M. et L., qui semble inclure l'idée de « **lisso** » (*mit teilweise abgelöster Rinde*).

Woeste ramène le mot westph. à un asax. *haloian* = « brûler » et le compare au fr. *häuser*.

Oserai-je risquer une tentative d'apparentement bien audacieuse et demander si l'on ne pourrait mettre notre mot en rapport avec le mha. *halde, helden, hellen, halt, holt?* Le subst. signifie « Abhang, **abschüssige** Stelle »; le verbe « **neigen**, pencher »; les adjectifs « **geneigt**, zugetan, enclin, bien disposé ». En partant d'un radical *\*hal* = « **glatt** », on pourrait imaginer une dérivation d'un subst. et d'un adj. au moyen d'un suffixe *-t* : *Halde* (comme *Mulde, vlade, Wald*) et *hald, hold* (comme *tot*). Le subst. signifierait « **glatt** (**abschüssig**) gemachte Stelle », l'adj. « **glatt** (**geneigt**) gemacht ».

Mais, je le répète, ceci est hasardeux.

**han, hant** : *mête è hant* = mettre en train, **au courant** ; mettre **en rapport**, aboucher ; — *ritoumer è hant* = se remettre **d'aplomb** (prob. a. fr. *hant*, fréquentation...).

Seul le second sens (« mettre en rapport ») s'accorde bien de cette explication.

Ne pourrait-on tout aussi bien songer à l'all. *Hand*, néerl. *hand* et aux nombreuses locutions dont le sens est quelque peu apparenté à celui des expressions wallonnes citées, et notamment à : néerl. *een handje van iets hebben* = « être **habitué** à qc. », *bij de hand zijn* = « être levé et habillé, être **prêt** », mn. *het gaet mi in hant* = « je m'en tire bien », *iets enen in die hande setten* = « mettre qc. à la disposition », all. *in die Hände geben, spielen* = « faire avoir à qq. », *die Arbeit geht ihm von der Hand* = « **il va vite en besogne** », *an die Hand geben* = « suggérer », *an die Hand gehen* = « venir en aide », *jdm. in die Hände arbeiten* = « travailler pour qq. », *in jds. Hände setzen* = « mettre à la disposition de qq. », etc. ? L'évolution sémantique s'expliquerait comme suit : dans l'expression « mettre en main » (les moyens pour faire sa besogne), main (*hant*) aurait pris le sens de « bonne marche » > mettre les relations de deux personnes en bonne marche ; « retomber en bonne marche » = « recouvrer la santé ».

Pour *-and* germ. > *ā*, cp. w. *wandion* < all. *wand*, w. *want* < franc. *want*, etc.

Ou bien faut-il alléguer le néerl. *in gang zetten* (le *g* initial est une fricative assez proche de l'aspiration wallonne) ?

**hapå** = volet de **pigeonnier, pantalon à pont**. La dérivation de *haper* (« saisir »), que M. Haust fait remonter au franc. *happan*, paraît probable. Elle est d'ailleurs de Grand-gagnage.

Le mot correspondrait à un fr. **\*hap-ard**.

Il reste à signaler l'eupénois **happo**, qui veut dire « **pigeonnier** (Taubenschlag) » et aussi « **pont de pantalon** (Hosenklappe) ». Mais il paraît à peu près certain que c'est un emprunt fait au wallon (verviétois), lui-même tributaire du germ., il est vrai.

Si la vraisemblance de cet emprunt n'était pas si grande, on aurait pu imaginer aussi un composé purement germ.

du genre de \***hapbord**, \***happoort** (en hasseltois l'*o* de *poort* est très ouvert), \***hapbalk** (cp. *bâ* < *balk*), qui correspondrait à peu près à l'all. *Klapptür* = « trappe ».

**hèn'diclitch** = mauvais ouvrier, sot personnage.

Mot embarrassant. On songe pour la première partie au néerl. *hand*, all. **Hand**, plur. **Hände**, pour la seconde à l'all. **Klitsch** = « Teigiges, chose pâteuse », *klitschig* = « teigig, pâteux, gras-cuit » c'est-à-dire « **mal** cuit » et aussi « blet », et au verbe **klittern** = « barbouiller, griffonner, peinturlurer », c'est-à-dire « faire de la **mauvaise** besogne ». Pour l'épenthèse de l'*i*, comp. l'angl. *handicraft*, *handiwork*.

On ne peut s'empêcher non plus de rapprocher le mot dialectal connu à Montjoie : **Handekusch**, qui veut dire « Handwerksbursche » et n'est probablement qu'une déformation de ce mot allemand.

On pourrait aussi chercher dans la direction de l'als. *klutschig* = « **unbeholfen**, langsam, **gauche**, lent (à la besogne) ».

**hisse** = horreur (a. fr. **hisde**, même signification ; orig. incertaine).

Cette origine, je la crois germanique. Le sens du mot wallon appartient aussi au mha. *eisde*, avec un *h* anorganique **heisde**, et aussi à ses dérivés *eislisch*, *eistlich*, *eist*, *eister*; le mn. connaît également une forme avec *h* adventice *heiselijc* à côté de *eiselijc*.

Cependant, il me reste des doutes sur l'identité de ces mots germaniques-là avec le vocable afr. Ils dérivent en effet, par contraction, d'une racine *ege-*, *egese-*. Les formes contractées remontent au 12<sup>e</sup> siècle ; et de quelle époque est l'afr. ?

**horbi** = essuyer en frottant. Répond au fr. *fourbir* (du francique \**furbjan*, moyen h. all. *fürben*) ; mais M. Haust fait

remarquer que plusieurs formes postulent un *sk-* initial, lequel est probablement dû, selon lui, à l'influence de *hôder*, *hover*, *hurer*.

Si, en effet, un *f* initial peut devenir *h* (voy. l'espagnol, le béarnais et en fr. l'exemple fameux *fors* > *hors*), il ne semble pas qu'il puisse se changer normalement en *ch*, que présente l'ardennais *chourbi*.

Mais alors ne pourrait-on penser au néerl. **schorbben**, ba. *schrubben*, angl. to *scrub*, dont les sens ne sont pas trop éloignés (« **frotter** avec un balais dur, fauberter, laver ») ? Il faudrait admettre qu'on aurait opéré très tôt la métathèse de *-ru-*, *-ro-* : \**skrub-* > \**skurb*. En fait, on la rencontre dans des mots qui ont probablement même origine : ags. *sceorpan*, à côté de *screpan*, all. *scharf*, probabl. de la même racine que *schrabben*.

**horkèye** = **fourche** sur laquelle on appuyait la carabine ; grosse tartine (prob. pour *hâkèye* du m. h. a. *hâke*, crochet).

On a peut-être songé à *hâkenbühse*, où *haken* désigne un « *crochet* » qui retient l'arme au support » ; ce support s'appelant *boc*. Or ici il s'agit du support même. Et l'on se demande si **Harke**, qui peut signifier « **fourche** », ne conviendrait pas au moins aussi bien, ce support présentant en fait l'apparence d'une fourche. Voy. l'art. *hârkê*, où l'on signale l'étymologie par *Harke*, en donnant à celui-ci le sens de « *râteau* » ; ce mot est d'origine bas-allemande ou peut-être néerlandaise (*hark*). Voy. aussi M. Delbouille, *BDW*, XVIII, p. 157, s. v. *hârkibûse*.

Mais *Forke* lui-même ne peut-il pas donner *horkèye* ? L'alternance *f/h* est un phénomène bien connu (en espagnol, béarnais, français même ; voy. ci-dessus) en ripuarien et en néerl., où *f* devient *ch* dans certaines conditions, à Aix, où *Beisslauch* est devenu *beslouf* ; en angl. où *gh* se prononce actuellement parfois *f* (*enough*, *trough*, *slough*, etc. ags. *dweorh* > *dwarf*) ; et en wallon même ; voy. Introduction au

DL, p. XXIX. Il est vrai que je ne connais pas d'exemple d'une telle alternance à l'*initiale* dans les dialectes allemands. Comp. aussi ci-dessus *horbi*.

Pour le second sens, qui paraît bien éloigné du sens premier, peut-on comparer le rhénan *hacht* = « grosse tranche de pain » (à Clèves), ou l'all. *Hacke(n)*, néerl. *hak* = « talon du pied » (cp. talon du pain), ou le rhénan *hacker* = « la plus grosse bille », etc. ?

**hôstale** : *fe l'* — = faire le poirier.

Parait bien devoir être mis en rapport avec l'all. **hoch** et **stellen**.

Mais peut-être vaut-il encore mieux admettre une légère altération de la finale, eu égard au fait que l'all. désigne cet exercice par la locution **Hochstand machen**.

Il peut être curieux de noter l'explication que donnent les Wallons que j'ai interrogés au sujet de cette locution ; ils ne la connaissaient pas, mais l'interprétaient joliment par *fez-nn-ostant* : « fais-en autant » !

**houte** = **abri** (m. b. a. *hutte*, all. *hütte*).

Il est superflu de citer l'all., si ce n'est pour faire comprendre le ba., et alors il vaudrait mieux le mettre entre parenthèses, comme M. Haust l'a fait ailleurs.

Mais on peut se demander si l'étymon ne serait pas plutôt l'all. central médiéval et moderne **hût** = « Schutz, protection, refuge, **abri** » ; le mn. *hoede* peut aussi signifier, entre autres, « veiligheid, veilige plaats, sécurité, endroit sûr », le ba. *hüten*, « garder de », l'all. mod. (*das Haus*) *hüten*, « garder, rester à (la maison), *sich hüten*, se mettre à l'**abri** ».

Cp. peut-être aussi l'eup. *hollet* = « **abri**, demeure » et *huule* = « **abri** » ?

**hûzer** = émettre un sifflement sourd et continu (d'une onomatopée *hû*, sifflement).

Pourquoi amputer l'onomatopée de la sifflante, dont il faudrait expliquer la présence d'autre façon ? Il est plus simple et plus commode de partir de **hûz**. Cp. le mha. **sûsen**, mn. *susen*, *suysen*, le ba. *sûsen*, qui ont le même sens que le wallon.

**kêke, kékète** = monticule, jeu de **billes, crâne**; petite **pierre ronde** (cp. *kèskène, criskène* mis pour *kiskène*, dimin. de l'all. *kies*, caillou).

C'est bien, encore qu'un diminutif en *-ken* ne puisse guère être dit « allemand » dans le sens ordinaire du mot.

On pourrait plus exactement ramener le premier mot à un dimin. néerl. \*kei-ke de **kei** = « pierre roulée, caillou, pavé, etc. »

Peut-être ferait-on bien de comparer aussi l'all. *klick* (ba. *klicksten*), all. *Klicker*, néerl. *knikker*, au moins pour le sens ; ce dernier notamment signifie : « **bille**, noyau de cerise » et « **tête, crâne** ».

L'évolution sémantique serait la suivante :

petite pierre ronde ↗ bille → jeu de billes  
crâne (cp. fr. vulg. caillou) → monticule.

Dans quel ordre M. Haust place-t-il ses définitions ? Tient-il compte de l'évolution sémantique ou bien part-il de l'acception la plus générale, la plus répandue ?

**kike** (*kitche*, *tchike*) = orgelet (altéré du néerl. *kik*, petit coup, rouchi *tique*, moucheture, petite marque).

Quelque chose s'opposerait-il à ce qu'on invoquât le mot qui se présente d'emblée à l'esprit, à savoir l'all **Kicher**, mha. *kicher* ou *kecher*, mn. *kecher* ou *keker*, néerl. *keker*, ba. *kekeren* = « *Wicke*, *vesce* », du lat. *cicer* = « **pois chiche** ».? Cp. **orgelet** = « **Gerstenkorn** ».

Behrens, *Beiträge*, p. 145, parlant d'un autre *kike*, cite

*kikèie, chichèie* (lisez *tchîtchèye*) = « **objet sans valeur, vétille** ». Ces deux mots doivent avoir la même origine que notre *kike*. Pour le sens, cp. le mha. *bône* = « *Bohne, fève* », qui peut avoir le sens de « **objet sans valeur** », et l'expression mha. *niht ein kichere* = « *rien du tout* », synon. de « *niht ein bône* ».

L'all. *Kicher* est du fém. comme le wallon, tandis que le néerl. *kik* allégué est du masculin.

La disparition de l'r final ne doit pas étonner puisqu'elle a eu lieu en fr. aussi.

**knèp : è** — = stationnaire (aérage), **les plus courts** (jours) (néerl. *knijp*, étreinte).

La préposition est sans doute cause que M. Haust a cherché comme étymon un substantif. Plutôt qu'au néerl., il serait préférable peut-être de songer au mba. **knep(e)**, qui a le même sens ou peu s'en faut, ou au néerl. *knip* = « fermeture, fermoir », mn. *cnip* = « val, piège (?), souricière (?), etc. ».

Je serais tenté, à cause de la signification, de rapprocher la locution wallonne de l'all. (ba.) **knapp** signifiant « étriqué, modique, trop juste, maigre, rare, etc. » : « *das Geld ist ihm sehr knapp ; dem Müller ist das Wasser knapp ; knappe Luft ; meine Zeit ist knapp* » ; ou du néerl. du XVII<sup>e</sup> s. *knap* = « étriqué, étroit ».

S'il fallait absolument un substantif, on pourrait imaginer un abstrait *\*knepp*, formé comme *Klemme* du synonyme de notre mot : *klamm, klemm*.

Ajoutons encore que le sens de « serrer, pincer » paraît être à la base de *knapp* comme de *knijp*, et que les deux mots semblent bien être apparentés.

**laflatche** = (grosse) femme **indolente** (Comp. *flatche*, veule, mou et néerl. *laf*, fade, insipide).

Peut-être pourrait-on aussi rapprocher le premier composant de l'all. *Laffe* = « niais, nigaud ».

Peut-être y aurait-il aussi quelque utilité à citer l'all. mod. primit. *laferen* (correspondant à l'all. *labberen* = « laper, bavarder ») et signifiant « mit hängender Lippe endlos schwatzen » et le dérivé *laferer* = « Schwätzer, bavard » (cp. l'eup. *labbert* = « vaurien », *labbes* = « rustre », westph. *lapps* = « Laffe, Pinsel », qu'on rapproche d'un *lapp* = « obtusus in ingenio »).

Mais il est plus curieux de noter que l'aixien connaît un mot **Lapatsch** = « batteur de pavés, flâneur », eup. **lapatsch** = « Diener für alles, factotum », limb. **lapatsch** = « Klatscherin, commère » ; la seconde syllabe est peut-être de même origine que *Patsche* signifiant entre autres « bourbier, flaqué d'eau » et *patschen*, qui veut dire entre autres « barboter, patauger » ; à moins que le mot ne soit une déformation de **Lapparsch** = litt. « cul flasque », d'où « homme sans énergie, veule » (cp. westph. *lapp sack*).

Enfin signalons encore que l'all. possède un mot **flatsch**, probabl. une onomatopée, qui a donné un composé *Flatschmaul* = « personne qui a une grande bouche aux lèvres pendantes ».

**lamekène** = basque, pan d'habit ; languette de cuir ; **lambeau de viande** (forme féminine du fr. *lambrequin* ; d'orig. germ.).

H. et D. disent que *lambrequin* est dérivé du flam. *lamper* = « voile, crêpe » ; Bloch le fait venir d'un mn. *\*lamperkijn*, diminutif, par hasard non attesté, de *lamper* = « voile ». Il existe en effet un mn. *lampers*, *lamper* = « eene fijne doorschijnende stof, een kleedingstuk daarvan vervaardigd, tissu transparent, vêtement fait de ce tissu ». Mais on ne sait rien de plus, je crois, sur ce mot. Nous nous demandons s'il ne pourrait être en fin de compte identique à l'afr. *lambel*, auj. *lambeau*, dont l'origine est incertaine.

Poussant de nouvelles reconnaissances, on rencontre en all.

mod. primit. un mot alaman **lemp** = « Wamme des Rindviehs, **panse, fanon** du bœuf »; puis dans le même dialecte un adj. *lampet* (-et = -icht), signifiant « schlotterig, flasque »; remontant plus haut, on trouve en mha. **lemp** = « morceau de viande », qu'on rattache à *lampen* = « welk niedershängen (en parlant des seins de femme flétris), prendre mollement, être flasque »; on le compare encore à *limpfen* = « boiter », *lam* = « gliederschwach », *lüeme* = « matt, faible ».

Alors on se souvient que le mha. **lappen** peut signifier « schlottern, pendiller, être flasque », l'all. mod. primit. *lappen* = « schlaff herunterhängen, prendre mollement, être flasque », tout comme *lampen*; que le mn. **lap** signifie « morceau d'étoffe, lambeau, tranche de viande », que l'all. *Lappe(n)* a les mêmes sens, que le mba. *lappe* signifie « Stück Tuches oder Leders » et aussi « das weiche Bauchfleisch der Tiere bes. des Rindviehs ».

Bref, tout ce qu'il nous faut pour la sémantique du mot wallon.

Quant à sa phonétique, si l'on ne veut pas admettre un changement de *p* en *m* devant *k*, qui permettrait de faire dériver le wallon d'une forme mn. *lapkijn*, *lappekijn*, on conjecturera un diminutif du radical nasalisé attesté par les divers exemples cités ci-dessus, et qui aurait eu en mn. la forme **\*lampkijn**. (Cp. encore *lambeau*, *label*, de *label*, néerl. *lambel* du lat. *labelum*, blat. *rapunculus* > italien *ramponzolo*, fr. *lamper* et *laper*, etc. Voy. aussi Grauls, p. 291, qui cite un hasseltois *lempen* = « pans d'un habit »). Il y aura eu assimilation du *p* à l'*m* ou réduction du *p* entre *m* et *k*, **\*lampkène** devenant *lammkène*, ou *lam'kène*.

**landrôle** = lendore ; **souillon**.

Rien n'est plus difficile que de déterminer l'origine de termes injurieux, dont les sens sont très élastiques. Il faudrait

savoir le sens réel, primitif, pour fixer l'étymologie, et savoir l'étymologie, pour fixer le sens réel.

C'est avec ces réserves qu'il faut lire les lignes qui suivent:

Comme il n'y a pas d'indication étymologique dans le DL, il faut sans doute comprendre que le wallon est de même origine que le fr. *lendore* = « personne nonchalante ».

H. et D. disent l'origine de celui-ci inconnue ; nous avons pensé à la mettre en rapport avec le néerl. et le mba. **slenderen** (all. *schlendern*), en songeant à des alternances du genre de néerl. *slinks/links*. Nous avons trouvé notre conjecture confirmée par Valkhoff, qui cite (p. 179) un doublet sans *s* initial : néerl. *lanteren*, *lenteren*. Cp. encore néerl. *lanterfānt* = « flâneur, badaud ».

Pour le sens de « souillon », nous avons trouvé en ba. un mot de cette famille, *schlender*, qui peut signifier « robe à traîne », mais aussi « fille des rues, **souillon** ». Cp. le fr. *traînée* = « fille des rues ».

Dans la suite, Bloch nous a appris que « la présence de mots de sens analogue ayant un radical *land-* non seulement en France, mais jusqu'en Sicile, n'est pas favorable à l'opinion qui admet comme étymologie de *lendore* un mot germ. de la famille du h. a. *lendern*, « flâner ». Si je comprends bien, elle ne réfute pas péremptoirement cette opinion. Il doit y avoir eu des infiltrations germaniques dans le vocabulaire même de la Sicile : les Goths, les Vandales et les Normans n'y sont-ils pas passés ?

Quant au ha. *lendern* = « flâner » dont parle Bloch, il m'est inconnu ; le ha. *schlendern* lui-même semble avoir été emprunté au ba. à l'époque moderne ; le ha. *ländern* = « valser lentement ment » ne paraît pas devoir être mis en rapport avec ces mots, mais être dérivé (au 19<sup>e</sup> siècle ?) de *Land* = « campagne » et signifier « danser à la paysanne, danser une danse campagnarde, notamment tyrolienne ». *Länderer* ou *Ländler* désigne une danse à trois temps (3/8 ou 3/4), appelée aussi *Dreher* et originaire de l'Autriche supérieure (*Landl*).

**lape** = pièce d'un sou (néerl. *lap*.)

Si le néerl. *lap* peut avoir le sens du mot wallon, c'est parfait ; je ne le connais que dans le sens de « billet de banque » et c'est alors le *lap* dont nous venons de parler ci-dessus à propos de *lamekène* ; en mn. *lappe* pouvait encore désigner une partie de l'armure, probablement le brassard, ce qui est encore loin d'une pièce d'un sou.

Sinon, on fera peut-être bien de se rappeler que l'all., le mha. déjà, connaît un **rappe**, qui désigne une « **pièce de monnaie** », frappée à l'origine à Fribourg en Br. et portant l'effigie d'une tête d'oiseau (**corbeau** ou aigle) ; elle valait « *tertia pars assis* » ; elle fut surtout en usage sur le Haut-Rhin suisse, à Bâle notamment, où elle valait 0,0008 de marc allemand, mais aussi en Alsace, à Colmar. On emploie aujourd'hui encore le mot en Suisse et en Alsace pour désigner **la plus petite pièce de monnaie** ; synon. : *Heller*.

Comment ce mot méridional aurait-il pu parvenir jusqu'à nous, c'est ce que nous ne pouvons dire ; à moins que l'emprunt ne soit relativement récent ; car le mot s'est répandu dans les temps modernes et a même donné un dérivé **berappen**, qui a pris le sens général de « payer » (à l'origine avec cette monnaie suisse).

Quant à l'alternance *r/l* à l'initiale, il me paraît inutile d'insister sur ce phénomène de lambdacisme.

**lårgosse** = buveur.

Ne serait-ce pas une combinaison de *large* + *goître* (lat. *guttrio*) ou + *gosier* ? Cp. le fr. *Grandgousier*.

La seconde partie du mot rappelle aussi l'all. *Gusche* = « bouche », mais la ressemblance peut n'être que toute forteuite.

**lêbe** = cep de vigne, treille.

Ce n'est vraisemblablement que l'all. **Rebe** (même sens) avec lambdacisme.

**lofer** = manger goulûment (de la soupe ou à la façon d'un chien). (Prob. onom. comme *laper*).

Cela paraît juste.

Mais est-il sans intérêt de noter que l'all. connaît une onomatopée presque identique : **laffen** (aha. *laffan*) avec le même sens : « **schlürfen**, lecken », et d'où Kluge dérive le subst. **Löffel**. La forme avec labiale explosive au lieu de la fricative, comme en français, existait en all. mod. primit. : *lappen* = « trinken, schlürfen, naschen ». Cp. aussi le flam. *lappen* = « boire ».

**lopèt, lopète, lopin, lopian** = fin morceau ; bonne bière ; lopin ; **coup** violent, magot d'argent, crachat large et épais ; gros crachat glaireux.

Tous ces mots ont-ils même origine ?

Les sens « fin morceau, lopin, magot » pourraient dériver d'un mot néerl. ou all. **lap, Lappen** = « een stuk grond ; bankbiljet ; morceau (*tüchtiger Lappen Brot* = « gros morceau de pain »).

Le sens de « coup violent » se retrouve en néerl. **lap** = « **klap, oorveeg, gifle**, soufflet » ; ce *lap* est peut-être de même origine que l'all. *Schlappe* = « empfindlich verletzender Schlag », synon. de *Klapps*.

Les autres sens s'accomodent d'une parenté avec **lappen** = « laper », angl. *to lap* ; synon. all. *schlappen, slabben* et *labben, schlabbern* et *labbern* (= aussi « baver »), (m)néerl. *slabben*, néerl. *slobberen* (= « laper »), *slobbe* (= « torchon ; souillon ») et les autres dérivés du même radical.

La correspondance *a/o* (brefs) embarrasse un peu ; mais il faut noter qu'en Allemagne méridionale c'est la variété d'*a* la plus voisine de l'*o* qu'on entend ; en Bavière, en Autriche, en Suisse septentrionale, mais aussi en Thuringe et en Hesse, l'*a* est franchement remplacé par un *o* ouvert. A la rigueur,

on pourrait d'ailleurs admettre une variation vocalique *a/u*.  
Cp. *kann/konnte*.

**loubraye = fainéantise.** M. Haust revoie à *labraye* (saleté) et à ce mot, il nous invite à nous reporter à *labaye* (femme **indolente**, néerl. *labbei*, commère, bavarde, flam. *labbai*).

Comparaisons utiles. Voy. aussi Behr., *Beitr.*, pp. 145-6.

Qu'il nous soit permis de faire d'autres comparaisons encore : dans certains endroits de la Basse-Allemagne, **lubbe** = « Lümmel, **fauler** Schlingel (mn. *lubbe* = « caillette, présure », *lobbe* = « goître, masse informe », néerl. *lobbes* = « bonne pâte d'homme », *lobbig* = « lâche », etc.) ; l'angl. *to lob* = « to walk heavily, clumsily, **slowly** », *lubber* = big, clumsy, stupid fellow, clumsy seaman » et *to lumber* = « to move in clumsy, blundering, noisy way ». Cp. encore l'eup. *löbbes* = « niais ».

**loûpård, loûpin, loûpé = sournois, hypocrite.**

Sens et forme correspondent au ba. **lupen** = « être **sournois** », doublet de *glupen*; celui-ci est de l'all. commun; l'adj. dérivé du même radical existait en mha. déjà : *glupesch*, comme le verbe du reste; le mn. connaissait l'adj. *gluup* et le verbe *glupen*; le néerl. connaît le substantif *gluperd*. Mais à cause du vocalisme, le néerl. convient moins bien. Pourtant le glossaire westfl. cite des formes, limbourgeoises (?), avec *oe* : **loepentig, loepetig**. Peut-être pourrait-on du reste remonter jusqu'au francique.

Le correspondant exact de la première forme wallonne existe en westph. : **lûpert** = « verschmitzter Bösewicht, coquin finaud », *leupert* = « homme à qui l'on ne peut se fier ».

**lurcète, lursète, lor-** = animal imaginaire à l'affût duquel on conduit un **naïf**.

Si l'idée d'« affût » doit être considérée comme principale, on songera au mha. **lûre** = « Lauer, **Hinterhalt**; schlauer, hinterlistiger Mensch », **lûren**, néerl. *loeren*, **lueren** = « lauern ». C'est à *lûre* que M. Haust rapporte avec raison le w. *lûré*. Dans le cas de *lurète*, la longueur de la voyelle de l'éty-  
mon supposé fait difficulté, à moins que la double consonne (-rc-, -rs-) puisse provoquer sa réduction (ce qui n'est guère probable à cause de l'r, dont l'influence est généralement toute contraire), ou bien qu'on puisse trouver une forme dialectale avec voyelle brève, ce qui est plus possible ; cp. du même radical, l'angl. m. **lurken**, angl. to *lurk* = « « auflauern, lauschen, versteckt liegen, être à l'affût, à l'écoute, caché » et sa variante **lurch**, le ba. *lurken* = « to shuffle along, avancer en traînant les pieds » et le norv. *lurka* = « to loiter in work, travailler avec nonchalance »; eup. *lürke* (diminutif en -ke) = « sieste », westph. *lurks* = homme qui louche », (*luerfiks* = « espion »), etc.

Si c'est l'idée de « duperie » qui est primordiale, on pourrait aussi alléguer le fr. *leure*, angl. *lure* (de l'all. *Luder*), l'aixien *luren* = « **listig** anführen », le néerl. *iemand een loer draaien* = « mettre qq. dedans ». Même difficulté phonétique. Mais le mha. possède aussi un verbe **lürzen** = « **täuschen**, betrügen », un subst. *lürzen* = « Täuschung, Verstellung », et un autre *lurzheit* (même sens) ; le mn., un verbe **lortsen** = « **oneerlijk zijn** in den handel ».

Enfin notons pour les curieux de folklore que l'all. mod. primit. connaissait un mot **lürlein** = « elbisches Wesen, **Kobold** » et un composé **lürlisbad** = « Hölle », litt. « **Teufelsbad** ».

**lûteler** = téter ardemment.

Adelung connaît un mot *Ludel* = « biberon », auquel correspond le verbe **ludeIn** = « sucer, téter », apparenté à l'all. commun *hitschen* (même sens) ; et de Bo cite un **lutte** = « zuigdot, nouet, suçon ».

**matche** = **dame de trèfle**, jeu de **cartes** (de l'all. *Mensch*).

Cela laisse sceptique.

Dans le sens de « jeu de cartes », le mot est connu en allemand au moins depuis Adelung ; voy. celui-ci.

On pourrait croire à un emprunt de l'angl. *match* = « compétition sportive, etc. ». Mais en allemand **Matsch** signifie aussi « **dévoile** au jeu de lhombre, **capot** au piquet, **bredouille** au jeu de tric-trac » et pourrait donc être identique au mot *Matsch* signifiant « bouillie, **gâchis**, marmelade, compote » (de l'italien *marcio* = « pourri » ?).

M. et L. connaissent l'expression *matsch werden* = « perdre au jeu de cartes » et considèrent *matsch* comme une interjection ; on pourrait, avec tout autant et tout aussi peu de vraisemblance, voir dans ce mot un élargissement par le suffixe *-isch* de *matt* = « mat (au jeu d'échecs) » c'est-à-dire « mort » (ar. *mat*), puis « épousé », etc. Mais pareille dérivation d'un adjectif est un phénomène inaccoutumé ; je ne connais qu'un mot qui puisse s'expliquer comme un dérivé d'un autre adjectif par *-isch*, *-sch*, c'est *wirsch* < *wirr*.

Dans le sens de « dame de trèfle », on pourrait penser à l'aixien **matsch** = « dickes **Frauenzimmer** », als. *mätschel* [matʃl] = « vieille **femme** » (étymologiquement peut-être identique à *Matsch* = « bouillie, etc. ») et encore à *Tulmatsch* = « **Weibsperson**, welche für Lohn Dienste tut, schlampiges Frauenzimmer, femme de peine, souillon » (peut-être à comparer à *Tolpatsch* = « lourdaud, butor », venu du hongrois).

Plutôt qu'à *Mensch*, on pourrait encore songer à l'eup. **mäddche**, all. commun *Mädchen* = « **jeune fille** ». Et le nom de la dame par excellence dans ce jeu, la dame de trèfle, aurait pu désigner le jeu où celle-ci est atout. Mais alors l'all. *Matsch* dans le sens 2 du wallon (et dans celui de « dévoile, capot, bredouille »), qui en dériverait(?) aurait dû être réemprunté au wallon, ce qui n'est guère vraisemblable.

Voy. aussi Grauls, p. 300, lequel cite différents mots (*mats*, *mits*, etc.), qui sont des termes de jeu de cartes.

Mais peut-être ne faut-il pas chercher si loin et considérer, avec M. Feller, *matche* comme le même mot que **maque**, qui signifie en wallon « **trèfle** du jeu de cartes ». L'éminent dialectologue imagine que ce doit être le nom de l'« arme qui figure sur les cartes de trèfle » et il pense qu'elle est nommée dans l'expression *taper là hatché èt matche*.

Faut-il croire qu'on a vu dans le trèfle une ressemblance avec une « **masse d'armes** » ou un « gros marteau » ? Ou bien avec une « **houlette** de berger », que le flam. appelle **mak(ke)** ? C'est fort possible. Est-ce que *hatché* désignerait alors une autre arme du jeu de cartes ? Le « carreau » ou le « pique » sans doute ? Cela devient vraisemblable lorsqu'on considère que le nom allemand en est *Schüppen*, le néerl. *schoppen*, le flam. *schuppen*, et que ces mots signifient « pelle » (w. *pâle*), que d'autre part *Hacke* veut dire « houe, pioche, hache », le néerl. *hak* : « houe ». Cp. encore le rhén. *Dilge*, *Spadilge* (du fr. *spadille*, emprunté à l'espagnol = « épée ») = « dame de trèfle ». L'expression citée voudrait donc dire « jeter toutes ses cartes sur table ». Voy. ci-dessus *hatch èt match*, p. 41-2.

M. Feller me signale que **matsch** est le nom du « **trèfle** » en luxembourgeois. Enfin il est d'avis que si la dame de trèfle est nommée particulièrement *matche*, c'est simplement parce qu'elle est maîtresse carte du jeu dénommé *matche* (où le trèfle est atout).

**matchèt** = ouvrier teinturier, ouvrier **laveur** de laines (all. *machen*, faire, suff. *-èt*).

L'étymon ne serait-il pas plutôt **matschen** = « **in etw. Flüssigem herumwühlen** », synon. de *manschen*; aixien *matsche* = « **in Nässe und Unreinigkeit mit den Händen herumwühlen** » ?

**mus'** = **taciturne**, pensif, **morose**.

A défaut de mieux, signalons que l'aix. connaît un mot **mute** = « être brumeux, **maussade** (en parlant du temps) » et un subst. *müter* = « homme *renfermé* ». Ces mots correspondent peut-être au holl. *mot*, *motten*, *motthig*, *motterig* = « brouillassé, bruine, bruineux... ». Le vocalisme ne fait pas difficulté, mais bien la consonne finale, qu'on voudrait retrouver, transformée par la mutation consonantique, dans quelque forme allemande du même radical.

D'autre part, l'all. commun connaît, lui, un verbe **mutzen** = « être **chagrin** », l'als. *mutze* = « *trotzen* », l'eup. *mutze* = « *störrisch sein*, être rétif, récalcitrant », qu'on peut croire altéré de *mucksen* = « être **taciturne** » (cp. *blitzen* < *blickezen*) ; il a encore donné l'adj. *mutzeg* = « *eigensinnig*, *störrisch*, entêté, revêche », et le composé *mutzekopp* = « *Trotzkopf*, esprit mutin, mauvaise tête », et en als. **mutzig** = « *verdriesslich*, *mürrisch*, *wortkarg*, *stumpf*, **chagrin**, grognon, **taciturne**, obtus » ; dans ce dernier sens, le mot alsacien est peut-être à mettre en rapport avec *mutzen* = « tondre ». Cp. enfin le westph. **muts** = « *Sauertopf*, *Murrkopf*, homme **chagrin**, grognon, **morose** », *mutsic* ou *mucksig* = « grognon ».

Cp. peut-être aussi w. *müzer* ; voy. Verdeyen, n° 30.

**nifeter** = **fureter**... (b. a. *nif* = bec, nez).

Je ne connais en ba. que le mot *nibbe* = « bec » ; c'est l'écosais *neb* = « nez », le mn. *nebbe* = « bec », l'angl. *nib* = « plume pour écrire » (cp. le fr. « *bec de plume* »).

Ne pourrait-on pas plutôt songer au radical *snuf-*, **sniff-**, d'où le néerl. *snuf* = « reniflement », le ba. et le néerl. *snuffelen*, l'angl. arch. **snift** (aujourd'hui *sniff*), l'angl. *snivel* et *snuffle*, et l'all. *schnüffeln*, qui, lui, peut signifier aussi « **fureter** » ?

Cp. V., p. 214, qui écarte l'étymologie de *renifler* par *snuf-felen* pour des raisons de vocalisme et de chronologie, si je comprends bien. Mais voy. ci-dessus les formes angl., et

comp aussi l'all. mod. primit. **schnifeIn** = « durch die **Nase** sprechen ».

Pour l'alternance *sn/n*, cp. l'angl. *sniff* = « draw up air audibly through nose to stop it from running, renifler », *snivel* = « be lachrymose, whine and weep,... pleurnicher », et d'autre part l'als. *niffe* = « weinen ohne dabei viele Tränen zu vergiessen, pleurnicher ».

Onomatopées ?

**nozé** = **mignon**, **gentil**.

Je trouve dans Tauler (édition Vetter) l'adjectif **nôsselich** (*næsselich*), qui dans le contexte signifie « **friand** ». Le ba. possède une forme correspondante *nutlik* = « de goût agréable, délicat ».

Or le sens d'« **appétissant** » convient bien à plusieurs exemples de M. Haust ; il est d'ailleurs très rapproché de ceux qu'il donne.

Le radical de ces mots allemands est le même que celui du verbe **geniesen** = « jouir, se délester » ; il semble qu'il faille y rattacher aussi l'asax. *niudsam*, l'aha. *nietsam*, le mha. *nietlich* (adv. *nietliche*), etc. ; le sens primitif en aurait été « appétissant » ; aujourd'hui *niedlich* signifie « **mignon** ».

D'autre part, il y a en eupénois un mot qui ressemble fort au vocable taulérien cité ; c'est **nöseleg** = « **petit**, insignifiant » ; l's eupénois ne permet guère de le faire dériver d'un radical *niut-*, à moins que le mot ne soit un emprunt à un dialecte plus méridional. Mais il correspond à un subst. **nösel** = « homme **insignifiant** », que connaît aussi l'aixien dans le sens de « **vétilleur** », homme peureux, timoré » ; à Aix, le mot a de plus le sens de « restes de viande » et le dérivé *Nöselei*, ceux de « salmigondis, macédoine » et de « **vétilles** ». Or ces deux mots ont un doublet commençant par *k* : *knöseler* = « **vétilles** », *knösel* = « déchets de viande », mais aussi « tout objet **insignifiant**, mal développé, **rabougrî** ». Le

sens primitif semble donc être « **petit** » et peut-être serait-il possible de ramener ces mots à la même racine que *Knorre*, *Knoten* ?

**pièle** = perle (lat. *perna*, sorte de coquillage).

M. Haust considère-t-il cette étymologie si définitivement établie qu'il ne mentionne pas l'autre hypothèse suivant laquelle *perle* viendrait du lat. *pirula* = « petite poire » ? Cp. l'aha. *perala*.

**pulpite, pèrpite** = pupitre.

Pourquoi ne pas rappeler la forme latine *pulpitum* pour expliquer la phonétique du mot wallon ? Resterait à faire comprendre, il est vrai, pourquoi l'*l* n'a pas disparu suivant la règle. Cp. l'angl. *pulpit*.

**randahé** = rodomont, remuant, **tapageur** (prob. de *randī*, circuler, bourdonner en volant, de l'a. fr. *randir*, courir avec impétuosité).

Le sens de « tapageur » amène une association d'idées avec l'all. **Randal** = « vacarme, **tapage**, boucan », qu'on dérive de **rant** = « Lärm, tumultus ; lärmender Spass, Possen ». Cp. aussi l'angl. *to rant* = « faire du tapage, crier », et le ba. *randen*, peut-être aussi le mha. *ranzen* et l'aixien *ranke* = « demander en criant et avec insistance, mendier de cette façon », le flam. *rande* = « humeur » (De Bo), *randoiken*, variante de *raduiken* = « in 't wilde rondloopen, courir ça et là, à la débandade (Cornelissen-Vervliet) ».

**rapaye** = canaille.

L'afr. a la forme *raspaille* = « **populace** ».

Une forme intermédiaire entre l'afr. et le w. est fournie par l'aix. *rapalje*, l'eup. *rapallje*, le néerl. *rapalje*. Quelle en est l'origine ? l'aha. *raspōn* = « ramasser » (ep. le fr. *ramassis*) ?

**rèkèkès', rècokès'**; **recoquer** = **ragaillardir**, fier; **regermer** (pommes de terre) (de *cok*, coq).

On est tenté de songer aussi à l'all. **keck**, doublet de *quick*, *queck*, qui a le sens de « **lebensfrisch**, lebensmutig, lebendig ».

**dès sakes** = **croûtes de lait**.

Si l'on veut me passer encore quelque fantaisie, je rappellerai que les rois de France, le jour du **sacre**, touchaient les **écrouelles** pour les guérir.

**spitrê** = saumonneau.

On pourrait imaginer une parenté avec l'aixien *spitt*, qui signifie « un **petit** rien » et l'all. *Spitzling*, qui désigne un « **ver** ».

Ou croire à une déformation de l'eup. *spirreke* = « petite **particule** », diminut. de *spîr* = « particule », dont le sens primit. aurait été « pointe, **brin** d'herbe ».

On pourrait aussi vouloir ramener *spitrê* à une forme primit. \***spritê**, et alors on compareraient le néerl. *sproot*, l'angl. *sprat*, l'all. *Spross* (que certains expliquent par « **alevin** » (*Jungfisch*) et mettent en rapport avec le verbe *sprissen* = « **germer**, bourgeonner, pousser ») et son doublet *Sprosse*; car à côté de *Sprosse*, on trouve **Spriesse** en terme de vénérie; et de même on pourrait reconstruire un doubler \**Spriessling* à côté du dérivé *Sprössling* = « rejeton, jeune pousse, **tendon** ».

Mais tout cela paraîtra sans doute bien osé, et l'on préférera, avec M. Delbouille, songer à une dérivation de **spiter** = « **sauter** vivement » ?

**stapête** = **branche** servant à **soutenir** les **pois**. Le mot est mis sous l'article *stape* = « remblai... », que M. Haust dérive de *stapel*, qui veut dire « support ou chevalet (? Gestell), tas, chantier, entrepôt ».

Ne peut-on pas ramener *stapète* à l'all. **Stab** ? En anord. *stafr* signifie « **soutien** » et l'all. même peut désigner les « **rames pour soutenir les pois**, etc. ». Cp. aussi Grimm, s. v. *Stapf*, et l'eup. *bunegärd* = litt. « *Bohnengerte*, verge, gaule à haricots » = « *-stange* ».

**stope** = étoupe. Ce mot et ses dérivés (?) sont avec raison ramenés au lat. *stuppa*, étoupe.

Mais les différents sens de ces mots n'ont-ils rien de commun avec les idiomes germaniques ?

Pour la sémantique, il est en tout cas intéressant de comparer les sens de l'aixien **stop** et de ses dérivés = 1. bouchon, 2. bourrant, 3. ravauder ; de l'eup. *stopp* = « bouchon », *stoppe* = « *stopfen*, ravauder » ; du néerl. *stop* = « bouchon », *stoppen* = « rembourrer, reparer, etc. » ; du westph. *stoppen* = « bouchon », *stoppen* = « remplir qc. qui est vide, ravauder... » (ags. *stoppian*). Cp. V., p. 227, qui ramène *stopper* au néerl. *stoppen*, de préférence au ba. *stoppen* ou à l'angl. *to stop*. A-t-il songé au ripuarien ?

**strifler** = **enduire** les lattes d'une première couche de mortier (mha. *strifeln*, rayer, strier).

Si l'on s'en tient à la définition de M. Haust, le sens ne paraît guère convenir.

Et alors, considérant que *f* et *ch* devant consonne permutent assez souvent, on se demande si l'on ne pourrait pas plutôt remonter à une forme \**stril'ler*, qui correspondrait au mha. **strichelIn**, de *strichen* ; celui-ci peut signifier « **enduire** ». Encore aujourd'hui l'all. *streichen* = « schmieren, enduire, étendre sur ».

Pourtant, au fond, les deux radicaux *strif-* et *strich-* ont bien des affinités ; cp. *Strich* et *Streifen*.

Puis, M. Feller m'écrit que le mot wallon signifie plus pré-

cisément « étendre à la truelle de larges **bandes** de mortier » ; et cela n'est pas si éloigné du sens de *strîfeln*.

Enfin, M. Warland me signale qu'à Faymonville *strifer* (*l' boûr so l' pan*) signifie « étendre (le beurre sur le pain) » et ne peut s'expliquer que par le mha. *strîfen*.

Somme toute, l'étymologie de M. Haust paraît bonne ; sa définition du mot l'est peut-être moins. Voy. aussi Verdeyen, n° 17.

**tombale** = tourillon, **pivot** sur lequel **tourne** une porte.

Par l'all. **tummeln** = « faire **tourner** en rond », on arrive au mha. **tumben** (même sens), qui correspond à l'ags. *tumbian*, anord. *tumba*. Ce mot a donné normalement en wallon *toumer* (fr. *tomber*), il est vrai ; mais le traitement différent peut s'expliquer par l'adjonction du suffixe en *-l* et par l'époque différente à laquelle s'est fait l'emprunt. Elargi par le suffixe en *-l*, le radical a donné en angl. le verbe *to tumble* = « roll, toss up and down or from side to side, overturn, **rouler** de tous côtés, être balancé, bouleverser », etc.

En all. mod. primit. **dumpelass** signifie « Butterfass, baratte » ; mais plutôt qu'à un type fonctionnant au moyen d'un manche actionné à la main de haut en bas, il faut sans doute songer à un tonneau **basculant sur pivots**.

**tratche** = **salope**, femme **très grosse**.

Si l'on s'en tient à la définition de M. Haust, on pourrait songer à comparer le mot wallon au rhénan et mosellan *trutschel*, cité à propos de *tritchou*, et signifiant « **grosse femme** ».

On songera plutôt encore au verbe all. **tratschen**, dont le sens ordinaire est « bavarder », mais qui en certaines régions, a celui de « faire de grands pas, marcher **lourdement** ». A Eupen, **tratsch** désigne « une **femme** qui fait toutes les besognes » ; on l'explique par **tratsch** = « **boue**, Strassen-

kot », *tratsche* = « patauger dans la **boue** », et on l'interprète comme signifiant littéralement : « personne qui fouille, travaille dans la saleté ».

On a bien l'impression qu'à l'origine de tous ces mots allemands, il y a une onomatopée. Et ce doit être la même qui a donné naissance au mot wallon. Cette hypothèse est confirmée par les observations suivantes de M. Feller : « *trâtche*, fém., signifie en wallon « **diarrhée** qui s'étend », le verbe *trâtcher* = « faire une **flaque de diarrhée** ». De là on passe aisément au sens de « **flaque de boue** », puis « **boue** », qui est le sens de l'eupénois. Ce n'est que subsidiairement et par comparaison qu'on aura appliqué le mot à quelque « grosse femme qui a les **chairs en cascade** ». La traduction par « **salope** » a l'indétermination de toutes les injures ».

**trocale, crocale** = sabot, espèce de toupie (d'un type *coquerelle*, coquille ?).

La dernière forme citée a permis cette hypothèse. Elle rappelle encore le néerl. *kokeloer*, qui serait mis pour *kokerol* et signifie « coquille de colimaçon » (Kiliaen).

Mais si la première est primitive, on pourrait aussi rappeler le verbe all. *torkeln* = « schwindelnd hin und her schwanken, **tituber** » et peut-être le suisse *torkel* « Wein-kelter, presse ». Ces mots semblent d'ailleurs être de la même racine que le lat. *torquere*. *Trocale* serait alors mis pour **\*torcale**, et la forme liégeoise *crocale* serait contaminée ou déformée par assimilation de la dentale initiale à la vélaire médiane.

**tûrélûre** = turelure (refrain de chanson).

Le mot s'emploie aussi à Aix-la-Chapelle : **türelür** = « **rengaine**, chose monotone et ennuyeuse, surtout en parlant de mauvaise musique », puis « **Umschweife**, détours, circonlocutions », et à Eupen, où il signifie « monotonie » ;

on songe à la musique d'un orgue de barbarie. Plus intéressant encore est le rapprochement avec le néerl. **tureluar** = « **refrain**, ritournelle » et *tureluursch* = « enragé, abasourdi par un vacarme continual ». Cp. aussi le fr. *tirelirer* pour décrire le chant de l'alouette et le *torelore* des chansons de geste.

**vièrzin, vèrzin** = lubie, mauvaise **colère** (cp. néerl. *verzinnen*, changer d'avis).

Plutôt qu'à *verzinnen*, on songe à l'all. *Widersinn* = « absurdité, esprit de contradiction », *widersinnig* = « récalcitrant », néerl. **weerzin** (pron. dial [wiərzen]) = « **aversion**, répugnance, antipathie ». Au point de vue sémantique, c'est au moins aussi bon ; phonétiquement c'est meilleur.

**wague** [wák] = **éboulis**, **bloc** (**de roche**, etc.) qui se détache lors d'un éboulement... (a. h. a. *wág*, vague, flot (anc. nord. *vâgr*, d'où le fr. *vague*, a. fr. *wague*) ; a. h. a. *wagón* (all. *bewegen*, mouvoir)). Le développement sémantique est remarquable en liégeois.

L'éboulis peut en effet, à la rigueur, se comparer au déferlement des vagues, des flots de la mer.

Le premier rapprochement qu'on songe à faire est celui avec le mot alsacien **wacke**, *wacken*, *wackel*, *wacker* signifiant « **grosser**, runder, harter Kieselstein, **Rollkiesel**, der meistens zur Herstellung des Pflasters dient, Pflasterstein, jeder Stein, der zum Werfen geeignet ist, grosser Stein, runder Stein, **gros caillou**, rond et dur, **galet** employé surtout pour le pavage, pavé, toute pierre propre à être lancée, grosse pierre, pierre ronde ». Sémantiquement cela est fort près de « bloc de roche » et même de l'idée d'**éboulis**. Songez à l'origine des cailloux.

*Wacke(n)* a du reste des correspondants dans d'autres dialectes : en bavarois, en palatin et en hessois. Et le mha.

connaissait déjà un *wacke* signifiant « Feldstein, nackt aus dem Boden stehender Felsblock, grand **galet**, **bloc de roche** surgissant de terre ». Ceci convient encore mieux d'un côté, mais ici l'idée d'éboulement est complètement absente, semble-t-il.

Quant à l'origine du mot, elle paraît incertaine ; mais peut-être est-il apparenté à *wecke* = « Keil, Zwickel, Brotweck, coin, château, miche de pain ». Ceci nous éloignerait encore davantage du mot wallon, si l'on ne ramenait volontiers *wecke* à *wegen*, qui est de la même origine que *wec* = « chemin » et aussi que *wâg*, invoqué par M. Haust ; la parenté de ce dernier avec l'aha. *wagôñ*, le mha. *wagen*, *wacken*, *wackeln* permet de l'interpréter comme « **chose en mouvement** », d'où les sens plus précis d'**« eau en mouvement »**, d'une part, **« terres en mouvement »** de l'autre, puis **« pierre qui roule »** ou **« qui a roulé »**, etc.

Plutôt que de faire venir directement le wallon *wague* (avec *a bref*) de *wâg* = « vague, flot », on fera peut-être mieux de le considérer comme un déverbal de *waguer*, venu du mha. *wagen*.

**walcoter** = **secouer**, agiter légèrement du linge dans l'eau, **rouler** (prob. *halcoter*, influencé par *warloker*).

On pourrait peut-être remonter au radical de l'all. **walgen** = « **rouler** » et à celui de l'all. et du néerl. *walken*, qui lui est apparenté, et qui signifie « **fouler**, in kreisförmiger Bewegung stampfend bearbeiten, al wentelende en stampende doorwerken ».

En all. mod. primit. *walgern* = « *wälzen*, **rollen** » et *walgeln* = « *wälzen* ». Cp. w. *wagueler*, *wagler*, s. v. *wague*.

Le néerl. *walgen* (cp. faire **tourner** le cœur) ou son radical *walg* = « dégoût » est peut-être à la base du w. *wak* dans le sens de « nauséabond » : *c'est wak so l'coûr*.

Mais comment expliquer la forme *wachoter*, que M. Feller me signale comme étant celle de Beauraing ?

\* \* \*

### Parallèles sémantiques

M. Haust a prêté une attention bienveillante aux expressions hasseloises que M. Grauls a mises en parallèle avec certaines locutions wallonnes. Une comparaison analogue pourrait être faite avec des patois allemands et notamment ripuariens. En fait, ces sortes d'équivalents par traduction ou par identité de situations naturelles ou par similitude de croyances et d'usages populaires sont légion. Qu'il nous soit permis de noter ici quelques échantillons de formations analogues en wallon et dans les dialectes allemands.

**blanke costîre** : cp. l'all. **Weiszschneiderin**.

**ca èt ma** : cp. l'all. **wann und aber**.

**lére à poyes** = grand épervier gris ; cp. l'all. **Hühner-dieb** = « Hühnergeier ».

**lovène** = maladie de la vache ; cp. le fr. **loup**, **lupus** et l'all. **Wolf** = « intertrigo, lupus ».

**morsure dè diâle** : emprunt du fr. ; cp. l'all. **Teufels-abbiss**.

**pice-crosse**, etc. = avare ; cp. l'aixien **pietscher** = « Knau-ser », de *petsche*, *pitsche* = « kneipen, pincer ».

**pî d' cane** = primevère ; cp. l'all. **Gänsefuss** = « Kraut chenopodium, Melde, arroche ».

**soyon** = **partie de terre** qu'on laboure en une fois (a. fr. *seillon*..., petite mesure de terre, d'où le fr. **sillon** ; prob. d'orig. gauloise) ; cp. l'all. **Zeile** = « **ligne**, file, rang » et « Jahn,

file de bois, andain et **bande de terrain** tracée pour quelque travail champêtre. »

**tahou** = nuage sombre,... **ondée** (prob. de l'a. h. a. *thah* [= « toit »]); cp. l'aixien **schull** = « Regenschauer, **averse** » et d'autre part **schulle**, néerl. *schuilen* = « se mettre à l'**abri** »; eup. *schur* = « (Regen)schauer » et *schure* = « sich vor Regen schützen ». Mais ce sont très probablement des mots d'origine différente (<sup>1</sup>).

**tchawe** = choucas (néerl. *kauw*, a. fr. *choue*); cp. l'all., connu dès le 16<sup>e</sup> siècle, **Schuhu**.

**tchè** = pécule... (prob. du fr. *chef* (capital, avoir); mais le mot s'est confondu avec **tchèt** (chat)). Cp. l'all. **Katze** = 1<sup>o</sup> « **chat** », 2<sup>o</sup> « **Geldkatze, bourse** » (mais dans ce sens, *Katze* est considéré comme étant peut-être d'origine russe : *kota*).

**vèdge** = **verge...**, **mesure agraire**. Cp. l'all. **Rute** = 1<sup>o</sup> « **verge** », 2<sup>o</sup> « Messtange, 12 Fuss rheinländisch = 3,77 m., **mesure de longueur** ».

s' **veûr voltî** : cp. l'all. **sich gerne sehen**.

**wâde botike** : cp. l'all. **Ladenhüter**.

\* \* \*

#### A propos de questions de méthode

Ce que j'ai dit dans mon précédent article des questions de méthode, M. Haust a bien voulu le qualifier d'« observations excellentes », tout en se hâtant d'ajouter que M. Valkhoff avait déjà traité le même sujet avec plus de développement.

(<sup>1</sup>) Cette comparaison n'est fondée que si vraiment le mot wallon provient de l'all. cité ; or M. FELLER me fait observer qu'il ne peut pas en être ainsi, le dérivé *tahouré* postulant un primitif *tahour*, dont l'r s'est normalement amuï, comme dans *djoû*, *âtoû*, *bribeû*, etc. Pourrait-on invoquer un all. \**Dauerregen* = « pluie persistante » ?

ment. J'ai été heureux de cette rencontre avec le jeune romanciste hollandais, dont j'ai appris depuis lors à apprécier le travail sobre et prudent.

Son but était de déterminer l'origine néerlandaise de certains mots français. Pour le faire, il a tenu compte d'éléments chronologiques, spatiaux et sociaux.

Lorsqu'il s'agit de préciser des étymologies wallonnes, les éléments du premier ordre dont on dispose sont beaucoup moins riches : on connaît moins bien l'ancien wallon que l'ancien français : les documents dont on dispose sont plus rares.

Il faudrait cependant ici aussi viser à plus de précision : on voudrait par exemple savoir ce que M. Haust entend par « wallon archaïque » ; on voudrait une date au moins approximative.

Dans un autre ordre d'idées, on aimerait à savoir ce qu'il faut entendre par « germanique » : s'agit-il de la première couche, préhistorique, d'emprunts dont parle M. Valkhoff, ou bien d'une racine, d'un mot communs à différentes langues germaniques, ou tout simplement d'une quelconque langue germanique (voy. germ. *flauw* s. v. *flâwe*) ?

Les emprunts faits par le wallon aux idiomes germaniques peuvent provenir d'abord des territoires limitrophes de la Wallonie, en premier lieu du *Limbourg*, ne fût-ce qu'en raison de l'union séculaire de son territoire avec celui de la Wallonie liégeoise (et namuroise) ; puis du *brabançon*, le duché de Brabant ayant été immédiatement contigu à la principauté de Liège ; du *ripuarien*, parlé dans l'ancien Duché de Luxembourg, l'ancien Duché de Juliers, l'ancien Archevêché de Cologne et à Aix, qui dépendit longtemps de l'Evêché de Liège ; — mais aussi des territoires plus éloignés avec lesquels on était en relations de toute espèce : la *Hollande* par la Meuse, — le Duché de *Clèves*, et même l'Evêché de *Munster*, puisque Liège faisait partie du « Cercle de Westphalie », dont les

chefs étaient les souverains de ces deux Etats en même temps que le Duc de Juliers ; — la *Basse-Allemagne*, par la Hanse ; — et même le *cœur de l'Allemagne*, puisqu'il paraît établi qu'il y avait par exemple des relations commerciales entre Stavelot et Malmedy d'une part, Francfort et Leipzig de l'autre. Enfin il faudrait tenir compte du fait que des mots germaniques ont pu pénétrer en liégeois par d'autres dialectes wallons et par le français.

Il conviendrait sans doute ici de fixer une terminologie un peu plus précise et qui serait adoptée par tous.

Ainsi l'on fera bien de résERVER le nom de *néerlandais* aux mots connus tant en Belgique qu'aux Pays-Bas ; on appellera *flamands* les vocables connus dans toute la partie thioise de notre pays ; *flandriens*, ceux qu'emploient seulement les dialectes de l'une ou de l'autre Flandre.

M. Valkhoff appelle *haut-allemands* les dialectes rhénans *y compris le ripuarien* ; tandis que M. Haust, dans la description de sa carte II, dit qu'à *l'Est de la région wallonne*, on se sert de dialectes *bas-allemands*. Le premier a plutôt raison que le second, puisque le critère communément employé, le plus apparent aussi et le moins variable, pour distinguer le haut-allemand du bas-allemand est la seconde mutation consonantique ; et que celle-ci fait sentir ses effets (effets atténués, il est vrai) jusque dans le limbourgeois. On comparera son action à celle d'un flux venant du Sud et poussant vers le Nord des lames dont la vigueur et l'ampleur décroissent peu à peu ; les nappes d'eau étale deviennent de moins en moins profondes, se rétrécissent, au lieu de déferler, s'allongent paresseusement, et viennent se perdre sur le sable, qu'ils mouillent à peine<sup>(1)</sup>. Jusqu'où dira-t-on que s'est avancée la marée ? Faudra-t-il englober dans le haut-allemand les parlers où se déclinent de rares vestiges de son action ?

(1) Voy. VERDEYEN, carte I.

Par *bas-allemand*, M. Haust a peut-être voulu rendre le mot *plattdeutsch*; mais ce terme non plus ne s'applique pas à tous les dialectes limitrophes de la province de Liège, et il est si peu satisfaisant qu'on a parfois ici aussi distingué un *platthochdeutsch* et un *plattniederdeutsch*; on pourrait le rendre par *allemand vulgaire* ou par *plat-allemand*; mais les dialectologues devraient éviter de s'en servir.

On entrevoit les conséquences de désignations trop générales. Même la division tripartie du territoire westgermanique continental n'échappe pas à ce reproche : en théorie, elle distingue **au nord** les idiomes **où la mutation ne s'est pas fait sentir du tout** et les appelle volontiers en bloc **BAS-ALLEMANDS (NIEDERDEUTSCH)**, dénomination qui serait commode si l'on n'avait pas pris l'habitude d'associer le mot *deutsch* avec l'Allemagne, entité politique. Pour éviter une confusion et ménager les susceptibilités, légitimes, des Hollandais et des Flamands, on pourrait parler de **Kontinental-niederwestgermanisch** (westgermanique septentrional continental); mais quel nom, grands dieux ! (¹).

On délimitera assez nettement le territoire **le plus méridional où la mutation a fait sentir tous ses effets**; ce sera le domaine de l'**ALLEMAND SUPERIEUR ou MÉRIDIONAL (OBERDEUTSCH)**, qui comprendra aussi l'Autriche et la Suisse alémanique; c'est celui qui nous intéresse le moins directement ici.

La partie **intermédiaire** sera le domaine de l'**ALLE-**

(¹) Le néerl. et le flam. s'appelaient jadis aussi *dietsch*, *duytsch*, *nederduitsch*. Il est certain que le néerlandais, étant depuis des siècles une langue littéraire, a suivi une évolution propre, dont ont dû se ressentir les dialectes, tout de même qu'inversement la langue littéraire s'enrichit et se transforme sous l'influence des dialectes; c'est pour cette raison seule que la dialectologie trouvera nécessaire de tenir compte des frontières politiques actuelles, encore que certains patois chevauchent sur celles-ci.

**MAND CENTRAL (BINNENDEUTSCH)** (<sup>1</sup>) ; la mutation y perd de sa vigueur au fur et à mesure qu'on remonte vers le Nord jusqu'à n'affecter plus qu'une seule consonne dans certaine position dans le dialecte limbourgeois, parlé dans le Limbourg belge et hollandais et jusqu'au Rhin allemand au Nord de Düsseldorf. Ici la mutation est tellement l'exception qu'on n'englobe généralement pas cette région dans le domaine de l'allemand central (westgermanique central ?).

Cette division grossière en allemand supérieur, allemand central et bas-allemand garde une certaine valeur de commodité. Mais on ne peut toujours s'en contenter.

Pour en revenir aux dénominations contradictoires et insuffisantes dont nous étions partis, on trouve à l'Est de la région liégeoise actuelle des dialectes **franciques**, et notamment :

Un dialecte **BAS-FRANCIQUE**, le dialecte d'Eupen, qui appartient donc au groupe de dialectes parlés dans les Flandres, dans le Brabant, dans le Limbourg, en Zélande, dans le Brabant hollandais, dans le Limbourg hollandais, en Hollande proprement dite et en Gueldre, mais qui a été germanisé dans une certaine mesure du fait de son rattachement politique à l'Allemagne, lequel a fait que la langue écrite et cultivée y est le haut-allemand littéraire ;

Des dialectes **MOYEN-FRANCIQUES** (francique central) ; et tout d'abord le dialecte d'Aix-la-Chapelle à l'Ouest et au Nord d'Eupen ; c'est une variété de ripuarien ; — le dialecte *ripuarien*, parlé notamment à Cologne, mais aussi dans l'Est du canton de Malmedy ; — le *francique mosellan*, plus particulièrement le dialecte de l'Eifel en usage au Sud du canton de Malmedy et dans le canton de St-Vith ; —

(<sup>1</sup>) Ou *mitteldeutsch* ; mais on préférera l'autre nom, le mot *mittel-servant* aussi à distinguer l'époque où se parlait un idiome ; l'all. central du moyen âge ne pourra d'ailleurs guère se désigner autrement que par le composé *mittelbinnendeutsch*.

plus au Sud se trouvent deux autres dialectes mosellans : le luxembourgeois septentrional et le luxembourgeois proprement dit. — Si l'on descend plus bas encore, on rencontre le lorrain (allemand), qui appartient au groupe des dialectes *françiques rhénans* avec le palatin, le nassovien, le hessois.

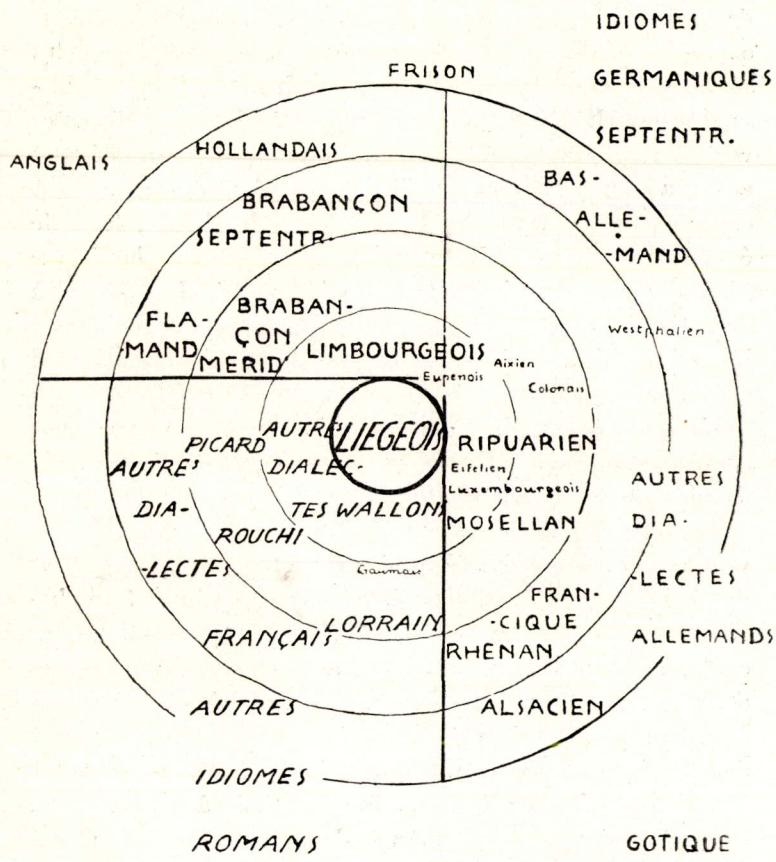
Puis on entre dans le territoire de l'allemand supérieur avec l'*alsacien* (inférieur et supérieur) (<sup>1</sup>).

Tous ces dialectes (à l'exception de celui d'Eupen, dont l'état frelaté ne paraît guère permettre d'attribution nette, mais qui est fondamentalement bas-francique (donc west-germanique septentrional continental) appartiennent à ce qu'on est convenu d'appeler l'**ALLEMAND CENTRAL (MITTEL-** ou mieux **BINNENDEUTSCH**), auquel appartiennent encore, plus à l'Est, le *franconien*, le *thuringien*, le *misnien* ou *saxon supérieur*, le *silésien*.

Quand donc on est à la recherche d'un étymon pour un mot wallon, il faudra le chercher successivement dans les dialectes germaniques suivants : limbourgeois ; — eupénois, aixien, ripuarien, mosellan ; — flamand brabançon méridional et septentrional ; — flandrien oriental et occidental ; — puis en hollandais (néerlandais) ; — en francique rhénan ; — en bas-saxon ; — et après seulement en alsacien, — en frison et dans les autres dialectes germaniques. Voy. le cliché ci-contre.

Il faudra se garder de prendre trop à la lettre le critérium de détermination étymologique énoncé par Valkhoff, p. 39 : « un mot... est néerlandais... » si le mot emprunté se retrouve en wallon ou dans un dialecte du Nord de la France ». Il se hâte d'ailleurs d'ajouter lui-même en note : « un mot germanique du Nord-Est wallon peut venir naturellement aussi du

(<sup>1</sup>) Dans un prochain numéro, nous donnerons, en collaboration avec M. Jos. WARLAND, un aperçu des caractères principaux de ces divers dialectes.



haut-allemand rhénan ». Il faut donc excepter de la « règle » le wallon oriental, plus spécialement le liégeois.

\* \* \*

M. Valkhoff a réclamé une détermination plus précise de l'époque où le français (dans notre cas le wallon) a fait des emprunts aux langues germaniques ; de notre côté, nous avons insisté surtout sur une plus grande précision géographique ; et pour servir de base aux recherches des germanistes

dans ces deux directions, nous avons demandé qu'on nous exposât tout d'abord, en ne s'appuyant que sur des exemples sûrs, quels étaient les changements phonétiques que subissaient les phonèmes latins en passant dans les dialectes wallons ; ce dont ils ont besoin, c'est donc un complément aux grammaires historiques du français existantes ; car il est certain que les wallonisants ont leur phonétique, laquelle évidemment doit être historique, puisque qui dit phonétique (dialectale, non expérimentale) dit évolution et histoire. Il va de soi que de leur côté les wallonisants sont tout autant justifiés de réclamer à leur usage semblable bréviaire dialectal germanique.

L'extrait de la phonétique que M. Haust imprime dans l'introduction de son dictionnaire ne répond pas à ce besoin des germanistes ; sans doute n'y a-t-il jamais visé.

Lorsqu'on examine la liste des emprunts germaniques en wallon annexée par M. Haust à son dictionnaire, on est tout de suite frappé par la diversité de traitement d'un même phonème germanique dans notre dialecte. Arrêtons-nous par exemple, si vous le voulez bien, aux consonnes ou groupes de consonnes suivants en germanique : **s1**, **sk**, **g** et **k**; nous nous sommes donné la peine de dresser un tableau complet de leurs équivalences en wallon selon les indications du savant lexicologue liégeois ; nous en faisons grâce à nos lecteurs, nous contentant pour l'instant de noter les constatations d'ordre général qu'elles nous ont permis de faire.

1. Au germ. **s1** correspond en wallon soit un **sl**, soit un **scl**, soit un **chl**.

a) Lorsque le mot wallon aura conservé le consonantisme germ., c'est qu'il aura été emprunté soit avant le changement de **s** en [š], c'est-à-dire avant la fin du treizième siècle, soit à un dialecte où ce changement n'a pas eu lieu, c'est-à-dire parlé au Nord de tel isoglosse (ligne secondaire de Panningen). Voy. Verdeyen, carte I.

b) La chuintante wallonne paraît prouver qu'on se trouve en présence d'un emprunt à l'allemand, fait à une époque où la sifflante s'était muée en [š], c'est-à-dire après le treizième siècle, ou, un peu plus tard, aux dialectes flamands qui connaissent cette altération de la sifflante primitive. Voy. Verdeyen, pp. 215 ss. et carte I.

c) Le durcissement de l'initiale en **scl** est un phénomène curieux et moins facile à interpréter. Il est exceptionnel en wallon et d'autre part les autres langues romanes (français et italien) en connaissent des exemples. S'est-il produit spontanément dans ces langues ou bien s'était-il accompli dans la langue d'origine avant l'emprunt ? Or il n'est pas inconnu dans les langues germaniques (voy. Mansion, Oudgentsche Namenkunde, p. 136). M. Verdeyen le croit d'origine frisonne (Encyclopédie belge, art. *Le flamand*). Mais peut-être peut-il s'expliquer par la tendance qu'avait dès l'origine l's allemand à la palatalisation. Enfin on ne négligera pas le fait que le phénomène inverse se produit dans le verbe *scullen* > *sullen* et dans plusieurs mots wallons ; voy. ci-dessous **sk** > **s**. Il y aurait encore à citer *climpe*, où *sl* serait devenu *cl*, et *hî*, où *sl* se serait transformé en *h*. Voy. ci-dessus pp. 9-11.

2. Au germ. **sk** correspond un **sk**, un **k**, un **ch**, un **s**, un **h** ou un **ch**; parfois **sk** disparaît.

Ici comme dans la suite, il s'agit, l'une ou l'autre fois, de cas d'espèce, qui demandent une explication particulière, de déformations isolées; mais d'autres fois, il y a plusieurs exemples d'un même phénomène; la plupart du temps, ils sont nombreux et il s'agit donc apparemment d'une évolution régulière. Sans doute faudrait-il distinguer s'il s'agit de mots dont l'usage en terre wallonne est général ou du moins répandu, ou de termes qui ont une petite vie à la frontière linguistique et que tout le reste de la Wallonie ignore. Légitimer pour ces singularités serait évidemment de peu d'efficacité.

cacité ; encore faudrait-il marquer de façon ou d'autre le caractère exceptionnel de la phonétique de ces vocables à expansion limitée.

a) A priori, lorsque le wallon a **sk**, on pourrait croire à une conservation de l'initiale primitive, et il s'agirait donc d'emprunts assez anciens, puisqu'en allemand le changement en [š] semble n'avoir été achevé qu'au cours du 12<sup>e</sup> siècle (<sup>1</sup>). Mais il faudrait d'autre part qu'ils soient postérieurs à l'époque où la tendance au mouillement des gutturales était encore active (8<sup>e</sup> siècle), car elle aurait vraisemblablement altéré ces consonnes tout aussi bien dans les mots d'origine germanique que dans ceux d'origine latine. Comme ce mouillement n'a pas eu lieu en picard, on pourrait parfois avoir à faire à des mots germaniques (flamands ?) passés dans ce dialecte et empruntés postérieurement à lui par le wallon. Mais dans la plupart des cas, l'initiale wallonne **sk** est plus vraisemblablement due à une prononciation durcie du **sch** néerlandais ou allemand dialectal (bas-allemand), qui a la valeur de [s + x] ; aujourd'hui encore les élèves wallons qui commencent l'étude du néerlandais remplacent **sch** par **sk**.

b) L'altération la plus considérable et la plus remarquable est celle du germ. **sk** en **h**. Pour l'expliquer on est tenté de supposer un relâchement de l'articulation du **k** semblable à celle que connaît le néerl. (**sch** = [sx]) et à celle qui paraît avoir eu lieu en aha. (**sk** > [sc] avant de devenir [š] en mha.), puis une assimilation de la sifflante (peut-être palatalisée) à cette fricative. On admet par ailleurs un affaiblissement de l'**s** français en **h** avant son amuïssement en position faible devant consonne (cp. la rime allemande : *recht:forest*) ; cet amuïssement est relativement tardif (11<sup>e</sup>-14<sup>e</sup> siècle). D'autre part, le **sc** latin a fréquemment subi le même traitement. Quels sont donc les intermédiaires entre **sk** et **h** ? [sx] > [hx], comme nous le faisions supposer tantôt ? ou [sc] > [hc] ?

(<sup>1</sup>) Cp. VERDEYEN, p. 217, note 8.

Quoi qu'il en soit, il doit s'agir ici en général d'emprunts faits à une époque relativement ancienne, qu'il semble difficile de fixer d'une façon précise ; ce qui paraît certain c'est que la transformation dont il s'agit doit être postérieure au francique.

D'autre part, on fera sans doute bien d'admettre que les causes qui l'ont produite ont encore été en vigueur pendant longtemps ; c'est du moins ce que font supposer des emprunts qui paraissent plus récents, tels que *tîhe* de *dietsch* [di:ts] < *diutisk*, *hovâte* de *schouwvager* <sup>(1)</sup> et *bouhe* de *Busch*.

c) L'autre transformation importante du **sk** primitif est celle en **tch**. On pensera ici à l'évolution du **k** latin en **tch** français (réduit à **ch** au cours du treizième siècle seulement), soit qu'on suppose une chute préalable de l'**s**, ce qui n'est pas sans exemple, soit qu'on admette une première évolution de **sk** en **stch**, suivie d'une assimilation de l'**s** à **tch**. Mais les exemples d'une pareille évolution que nous relevons dans le D. L., ne sont qu'au nombre de deux. Les autres mots

<sup>(1)</sup> Nous ne pouvons réprimer notre scepticisme concernant cette étymologie de M. HAUST. Avant d'y voir une déformation de *schouwvager*, nous essayerions toutes les explications possibles du w. *hovâte*. Quelles raisons préemptoires a-t-on de le séparer de *hover* ? Sans doute M. HAUST aura-t-il été frappé du fait que le suffixe *-âte* (-âde) ne sert pas généralement à former des noms masculins de personnes. N'a-t-il pas oublié l'origine de *malâde* (< *mal' hab'u*), celle de *camarade* (primit. féminin = « *chambre* », appliqué ensuite, par un détour, aux personnes qui y vivaient ensemble = « *chambrée* », puis à chacune d'entre elles) ? Cp. encore le changement de genre des mots *garde*, *aide*, l'emploi du mot *recrue* pour désigner un homme, le changement de sens du mot *capitoul* = primitivement « *assemblée délibérante* », puis « *membre de cette assemblée* ». Ne pourrait-on supposer, avec M. FELLER, que *hovâde* aurait été primitivement le cri du ramonneur s'annonçant dans la rue (= « *ramonage* » ?) ? Voy. encore p. 140.

*Hovâde* semble être un de ces mots à aire restreinte, dont nous parlions plus haut. M. FELLER m'affirme qu'il « est un terme liégeois, inconnu à Verviers et dans tout le reste de la Wallonie ».

où, selon M. Haust, le w. **tch** remonte à un germ. **sk**, paraissent devoir s'expliquer d'autre façon :

**tchabawe** semble être un emprunt direct à l'allemand moderne **schabau** (bas-rhénan et westphalien) ; c'est encore un de ces mots peu répandus. On aurait ici un durcissement de l'articulation de la chuintante, analogue à celle de la sifflante sourde dans les emprunts ripuariens aux langues romanes : *soldat* > [tsalda:t], *soupe* > [tsup], etc. *Schabau* paraît lui-même être emprunté au français ; certains le ramènent à la locution (*eau de*) *Savoie* ; cette locution est-elle connue en français et que signifie-t-elle exactement ? Le dictionnaire d'Eupen fait observer que le *choux de Savoie* s'appelle dans le dialecte local *schavau*. Il y a un autre *schabau* en eupénois, qui signifie « *jabot* » et n'est visiblement qu'une déformation de ce dernier mot français. M. Haust a sans doute songé à une dérivation d'un radical germ. *skab-* signifiant « gratter », se souvenant peut-être que l'all. *Krätscher* veut dire « *ein im Halse kratzender Wein, vin rêche* ».

**tchutchène** aussi paraît être un emprunt assez récent et son cas est peut-être analogue à celui de *tchabawe*, s'il existe un dialecte où l'on prononce le mot néerl. (ou ripuarien) allégué [šy:šen] ; or c'est là la prononciation aixienne ; voy. p. 72.

L'expansion de ce mot est également fort réduite.

Quant à **matche**, qui viendrait de **mensch**, selon M. Haust, nous avons dit plus haut (p. 103-04) combien cette étymologie nous paraissait hasardeuse. Mot peu connu, lui aussi.

*d)* Dans les cas où le germ. **sk** est représenté par **ch** en wallon, il faut distinguer au moins deux phénomènes : un [š] repris tout bonnement à l'allemand (relativement moderne) et un [š] représentant exceptionnellement un [sx] néerlandais, qui dans d'autres exemples est redevenu **sk** en wallon.

*e)* L'évolution du germ. **sk** en **s** admet aussi diverses explications. Tout d'abord c'est un phénomène caractéris-

tique du wallon qu'un **s** + **c** ou **t** en position finale devient **s**. Ce n'est d'ailleurs qu'une application particulière de la loi générale, suivant laquelle, en wallon, tout groupe de consonnes se réduit à une seule consonne. Pour le mot **fris'**, on pourrait aussi croire que le mot a été repris tel quel du néerl. **frisch** [fres]. Dans **flasse**, l'**s** aurait remplacé un [š], si le mot vient, comme le veut M. Haust, de l'all. **Flasche** et non d'une forme plus ancienne **flask**; le cas serait parallèle à celui de **gamasse** < **Kamasche**, **Gamasche** (<sup>1</sup>); il semble bien en effet que l'explication de ces variantes *flache/flasse*, *gamache/gamasse* ne doive pas être cherchée en dehors du wallon ; ep. *chignon/signon*.

f) Exceptionnellement l'**s** de notre groupe s'est amuï dans **brâcler**, venu de **brâschchen**. Pourquoi ce traitement anormal? Cela rappelle l'amusement de l'**s** en français devant consonne, mais aussi le fait qu'à l'initiale, les langues germaniques paraissent présenter des exemples d'une alternance **sk/k**: mha. *schrimpfen* : asax. *crimpan*, néerl. *krimpen*; all. *Kribskrabs*, angl. *scribble* (?).

g) Enfin, il y a le cas de **rivè** < **rînfisk**.

J'avoue avoir éprouvé de la répugnance à admettre qu'un poisson de mer ait été désigné par le nom d'un fleuve. M. Thomas avait déjà présenté la même objection à cette étymologie proposée pour la première fois par Behrens. Elle ne résiste pas aux arguments du romaniste allemand. Il reste que le mot wallon ne doit pas être, à mon sens, ramené directement à la forme *rînfisk*, mais plutôt à une forme néerlandaise ou allemande dialectale *rynwisch*, prononcée [ri:nves], qui a donné l'ancien wallon **rinvès**. Comment expliquer l'amusement de l'**s** final en regard des autres dérivés de *visch* : *stokfès'*, *skèlvís'*? (<sup>2</sup>)

(<sup>1</sup>) Ce mot a été emprunté par l'all. au français, qui, lui, l'a reçu de l'espagnol par l'intermédiaire du provençal.

(<sup>2</sup>) Dès 1299, le mot est connu en Flandre comme nom propre : *Riinvisch*; voy. MANSION, *Oudg. Naamkunde*, p. 196.

3. De la liste de M. Haust, on déduira que le germ. **g** peut rester **g**, ou bien devenir **k**, **gn**<sup>(1)</sup>, **h**, **j**, **dj**, **tch** ou enfin disparaître à l'occasion. Voilà qui n'est guère de nature à orienter qui que ce soit ! Encore une fois on souhaiterait que quelqu'un nous dise dans quels cas c'est l'un ou l'autre traitement que subira la consonne primitive.

a) La conservation du **g** explosif paraît normale ; mais le **g** wallon provient parfois d'un **g** ancien ou néerl., qui est une fricative vélaire ; c'est alors un autre phénomène, mais qui ne demande pas de longues explications, puisque aussi bien aujourd'hui encore les élèves qui commencent l'étude du néerlandais rendent régulièrement cette fricative sonore par l'explosive correspondante.

b) L'assourdissement du **g** final en **k** est un cas particulier d'une règle de prononciation commune à l'all., au néerl. et au wallon. L'assourdissement du **g** néerlandais ou ancien [γ] devrait évidemment donner normalement [x].

En position initiale, l'assourdissement n'est pas propre au wallon ; Behrens, *Beitr.*, p. 53, en cite des exemples en lorrain, en picard, à Montbéliard. Il est du reste courant en bavarois, de même que le phénomène inverse l'est dans les dialectes de l'Allemagne centrale orientale. On se rappellera aussi que, dans une partie de l'Allemagne, le **g** est une douce non sonore, et que l'oreille française le perçoit généralement comme une sourde ordinaire, s'il faut en croire les transcriptions caricaturales du français parlé par un Allemand.

c) Le changement du **g** final (fricatif !) en **h** n'est pas un véritable changement d'articulation : le **h** représente la fricative vélaire [x] qu'on entend à la place du [k] en position finale dans beaucoup de contrées de l'Allemagne et notamment dans le « bas-allemand » d'Eupen, où M. Haust a trouvé le mot *plög* [plɔ:x].

(1) Ceci n'est peut-être pas tout à fait exact : le w. -gn- paraît venir de **g** + **n**.

d) Pour la transformation de **g** en **y** [j], qui se produit entre voyelles, on pourrait renvoyer à la prononciation du **g** inter-vocalique comme [j] dans certains dialectes germaniques, notamment dans les dialectes allemands et néerlandais avoisinant le wallon à l'Est et au Nord. Mais on sait qu'elle est normale en français et dans les parlers gallo-romans, et fort ancienne. Est-elle le fait d'une force encore active aujourd'hui ? Sinon ce serait une imprécision de ramener *ahāyī* à l'all. *hagen* et *māye* au néerl. *mergel*.

e) L'évolution de **g** en **dj** à l'initiale devant **a** (et non devant **o** et **u**) est normale dans les parlers gallo-romans (excepté en Picardie, dans une partie de la Normandie et dans tout le midi de la France), et elle est achevée vers le début du 8<sup>e</sup> siècle. (On sait qu'en français, le **dj** s'est ensuite réduit à **j**, pendant le 13<sup>e</sup> siècle, tandis qu'il était conservé en wallon). Cette tendance au mouillement est-elle restée opérante pendant longtemps et jusque dans les temps modernes, comme le font croire certains exemples de M. Haust : *djindje* de l'all. *Gänge*, *djērī* de l'all. *gären*, *djèrdjå* du néerl. *Gergel* ?

f) Le français connaît aussi l'amuïssement du **g** dans certains cas bien précis. Les conditions ne sont pas remplies dans tous les exemples wallons de M. Haust, mais ceux-ci s'expliquent facilement par un mouillement préalable du **g** (explosif). Cp. un phénomène analogue (non identique) dans les langues germ. : germ. **k** > all. [ç] et disparu dans *kirwīh*, de *kirchwīh*, *kirmes*, de *kirchmes*; ep. de même le mn. *no* pour *noch*, *door* correspondant à l'all. *durch*.

4. Au germ. **k** peuvent, si l'on en croit les exemples de M. Haust, correspondre un w. **k**, un **tch**, un **g**, un **s**, un **h**, un **t**, un **w**, un **b**, un **m**, soit une liste de phonèmes qui comprend une bonne partie de l'alphabet ; il peut enfin s'amuïr. Il est clair qu'il faudrait distinguer, dans ces correspondances diverses, ce qui est transformation normale et justifier

les dissidences ou cas spéciaux. Ici plus qu'ailleurs s'impose l'observation que nous faisions tout à l'heure sur les cas d'espèce.

a) Dans les mots d'origine latine, **c** ne subsiste je crois que devant **o**, **u**, **r**, **l**, **w** en position forte. Ailleurs l'évolution (en **tch** ou **ts**) semble achevée au début du 8<sup>e</sup> siècle. La force qui transformait ainsi la gutturale soufflée latine n'a pas pu épargner celle d'origine germanique. Les emprunts au germanique qui ne remplissent pas les conditions indiquées (en position forte devant **o**, **u**, **r**, **l**, **w**)<sup>(1)</sup> ne seront donc vraisemblablement pas antérieurs à cette date. Défions-nous donc du gotique et même peut-être de l'ancien francique.

b) Le changement de **k** en **tch** devant **e**, **i** et **a** est achevé au début du 8<sup>e</sup> siècle pour les mots d'origine latine et germ. Je demande encore une fois si la tendance au mouillement (palatalisation, transformation de **k** en **tch**, réduit plus tard, au 13<sup>e</sup> siècle, à **ch**) reste en vigueur après cette époque et cela jusque dans les temps modernes ; car M. Haust semble bien ramener *tchife* au mha. *kifel* (la période mha. commence au 11<sup>e</sup> siècle), *tchipot* au ba. *kip* et *tchawee* au néerl. *kauw*.

c) L'adoucissement de **k** en **g** ne fait pas de difficulté surtout devant **r**. Comme le durcissement de **g** en **k**, ce changement paraît être un accident à expliquer pour chaque cas.

Dans le cas de *gamasse*, il ne s'agit pas nécessairement d'adoucissement, puisque l'all. connaît aussi la forme avec **g**.

Nous avons déjà dit que l'alternance **k/g** était connue en all., surtout dans les dialectes centraux de l'Est. Voy. aussi le rhénan **Gakes** : néerl. *kaak* (= « pilori »), **Gamee** (= fr. « **camée** »), **Gardine** (= fr. « **courtine** »), **Gaskonade** prononcé avec une douce (ou même une sonore) après l's, **grabbeln** et **krabbeln**, **grümmel** et **krümmel**, etc.

(<sup>1</sup>) Et peut-être aussi ceux où le **k** est suivi d'un **n** ; mais c'est moins sûr, l'initiale **kn-** ayant subi des traitement divers ; voy. **napē**, **canif**, etc.

Quant à *dègbèt*, il représente vraisemblablement la prononciation néerlandaise du mot (application des règles de sandhi bien connues).

*d)* Le changement de **k** en **s** se produit devant une voyelle d'avant et devant un suffixe commençant par **j** [j]; il correspond donc à celui qu'a subi le **c** latin devant **e**, **i**, où, dès avant le 5<sup>e</sup> siècle, il est devenu [tsj], puis [ts] et, au 13<sup>e</sup> siècle, s'est réduit à la sifflante simple. Il semble donc s'agir ici d'emprunts fort anciens.

Pour *sérène*, on notera qu'à côté de la forme *cyrin* (pron. [kyrin]), devenue il est vrai en angl. *churn* (pron. [tšə:n]), l'ags. connaissait aussi la forme *ceren* (pron. [tšèrèn]), et que l'all. possède les formes *kern*, *kirn*, qui, tout en permettant d'expliquer la palatalisation, ont l'avantage d'appartenir à des territoires plus proches du nôtre, car elles sont notamment connues en rhénan moyen.

*e)* Les mots où un **h** wallon correspond à un **k** germ. semblent avoir été empruntés directement à l'all., où le **k** germ. se présente déjà sous la forme évoluée de fricative vélaire ou palatale.

L'étymologie proposée pour *bahou* (de l'aha. *būh*) présente des difficultés vocaliques, et l'on comprendrait mieux la transformation de la forme moderne *Bauch* en *bahou*, si le sens actuel du mot n'était si éloigné du sens wallon (cp. fr. *cartahu* de \*ker-tau, *keertouw*, cité par Valkhoff, p. 87).

Dans *hignî*, qui est rapporté au franc. *kînan*, le changement serait surprenant ; mais si nous comprenons bien M. Haust, le *h* proviendrait plutôt de *sk* ; il explique en effet le mot par une dérivation au moyen du préfixe *es-*, \**es-kînan* serait donc approximativement la forme dont il faudrait partir ; et sur *sk > h*, voy. ci-dessus p. 124.

Les autres transformations sont tout à fait exceptionnelles.

Certains cas d'amouissement suscitent quelques observations :

*Napē de knappe et notoye de knot (?) rappellent la disparition du k à l'initiale dans la prononciation anglaise : knave [neɪv], knot [nɒt].*

L'alternance de **kr/r** dans *ranse* venu de *Kranz* paraît exister dans les langues germaniques ; cp. angl. *crumple/rumple*.

La disparition de **h**, **ch** devant **s** dans le w. *âlē* < *ahsel* fait songer à ce qui se passe régulièrement en néerlandais et en ripuarien.

Le **h** du germ. primitif s'est fréquemment amuï en all. et plus qu'ailleurs dans le francique central. C'est un **h** germ. que contient le mot *Morchsel*, et il n'est pas seulement disparu en wallon, mais en français (*morille*) et en néerl. *morille* (pron. [morelə]), vraisemblablement repris du français. Le wallon semble n'avoir pas fait de différence entre le **ch** représentant un **h** primitif et celui représentant un **k** originel ; le cas de *stichil*<sup>(1)</sup>, qui aurait donné *stalon*, est donc analogue à celui du w. *morèle*.

L'amuissement de la vélaire sourde en position finale est analogue à celui de la vélaire sonore ; cp. fr. *marc*, fr. *boulevard* et w. *balwér*, fr. *broc* [bro] et w. *broû, brô*, fr. *maréchal* et w. *marihâ*.

Plusieurs mots empruntés aux langues germaniques présentent un *t* (*d*) au lieu de la gutturale primitive ; mais ce déplacement de l'articulation vers l'avant paraît n'être qu'occasionnel. Toutefois, il n'est pas inconnu ailleurs et notamment dans la langue enfantine. D'autre part, en wallon même, le phénomène inverse se produit : *Djudik* < *Judith*, *gastrik* < *gastrite*, *èk'nèye* < *tenailles*.

\* \* \*

<sup>(1)</sup> *Stichil* ne serait-il pas après tout l'étyomon de *stièle* ? Voy. ci-dessus p. 3 et 4. Il signifie à vrai dire « épine », mais il avait un doublet *stickel* qui voulait dire « pieu pointu », et *stalon*, qu'on en dérive (comment ?), désigne un « baliveau », etc.

Il nous a donc suffi de dresser des tableaux des correspondances germaniques et wallonnes de quatre initiales choisies au hasard, pour soulever toute une série de problèmes que la phonétique, ou sinon l'étymologie, wallonne de l'avenir devra s'attacher à résoudre ; il suffit de les parcourir pour être amené à poser toute une série de questions. Il est plus que probable qu'elles se rapportent, pour une très grande partie, à des mots rares, productions isolées de la zone frontière, créations issues de quelque fantaisie individuelle que la Wallonie dans son ensemble ignore peut-être. Si bien que les circonstances géographiques seront souvent plus utiles, lorsqu'on voudra y répondre, que les « lois » phonétiques. Mais c'est précisément l'importance de l'élément géographique sur lequel nous avons voulu, dès notre premier article, attirer l'attention des futurs chercheurs.

Quelles sont les raisons du traitement divers d'un même phonème primitif ?

Dans les mots d'origine latine, le traitement de ce son est-il le même, et s'il est différent, pourquoi ?

Peut-on assigner une date, au moins approximative, à ces mutations consonantiques diverses ?

Sont-elles dues à une force qui agit encore à l'heure actuelle, comme c'est le cas pour l'assourdissement des consonnes sonores à la fin des mots, pour l'épenthèse de **j** ou de **w** entre deux voyelles ?

Comment faut-il comprendre M. Haust lorsqu'il fait remonter des mots présentant le même phonème tantôt au germanique, tantôt au gotique, tantôt au francique, tantôt à l'ancien haut-allemand, tantôt au moyen bas-allemand, tandis qu'il s'arrête d'autres fois au néerlandais, à l'allemand ou à l'anglais modernes ou bien à des dialectes flamands ou allemands actuels ?

L'évolution est-elle du **-kk-** au **-tch-** dans *tètche* et du **-hh-** au **-tch-** dans *lètche* ?

Peut-on dire que **schl-** soit redevenu **sl-** dans *slahî* et ait été conservé dans *chlam*? Comment expliquera-t-on qu'un même radical germanique a donné *slahî* et *chlaker*? La première orientation ne sera-t-elle pas procurée par la réponse qu'on donnera aux questions : où dit-on *slahî*? où dit-on *chlaker*?

Est-ce que le **h** wallon remonte à un **sk-** dans *hård* (M. Haust cite un mn. *\*skaerd*), à un [sx]- dans *hervê* (M. Haust cite un mba. *scherve*, un néerl. *scherf*), à un [š]- dans *hèrbin* (M. Haust cite un all. *scherben*), à un -**sk** dans *bouhon* (M. Haust cite un germ. *\*bosk-*) et dans *bouhe* 1. (M. Haust cite un type *\*búscā*), à un [š] dans *bouhe* 2. (M. Haust cite l'aixien *búsch*), à un **s** dans *wihion* (M. Haust cite le néerl. *wisch* (pron. [wes]), à un -**k** dans *mwèh'nè* (M. Haust remonte à l'anord. *morkinn*), à un [x] dans *sohe* 2. (M. Haust allège l'aha. *suocha*), et à un [ç] dans *swèlih* (M. Haust le dérive de l'all. *Zwillich*)? (1).

Ne doit-on pas faire la distinction entre les mots repris tels quels aux idiomes germaniques et ceux qui ont été si bien assimilés qu'ils ont donné naissance à toute une famille, notamment par dérivation, même au moyen de suffixes d'origine latine, etc., etc.?

Nous savons que nous posons là des questions que, pour une part, les wallonisants ont résolu depuis belle lurette pour

(1) Qu'on ne se méprenne pas sur notre pensée. Nous savons que *hård*, *hèrbin*, *bouhe*, *bouhon* « postulent un sk- » en raison des variantes *chård*, pic. *scár*, *chèrbin*, *bouche*, *bouchon*; mais alors pourquoi ne pas remonter pour chacun de ces mots à une forme avec **sk**-, -**sk**, puisque aussi bien pour l'un ou l'autre d'entre eux on n'hésite pas à reconstituer une forme ancienne présentant ce groupe consonantique ? ou bien peut-on admettre qu'on puisse aussi bien arriver à ce triple point d'aboutissement (**se**, **eh**, **h**) en partant d'un **sk** déjà évolué : [sx] ? N'est-ce pas précisément l'intermédiaire nécessaire ?

Le **h** de *sohe* et celui de *swèlih* sont-ils exactement de même qualité ? L'un n'est-il pas plus guttural, l'autre plus palatal ?

leur usage personnel, que, pour une autre part, on ne pourra résoudre que le jour où l'on aura une phonétique historique complète du wallon, et que cette phonétique risque fort de demeurer, malgré tout, imprécise dans sa chronologie, parce qu'on manque de documents anciens. Elle reste néanmoins un but qu'il ne faut pas perdre de vue et que toutes les volontés doivent travailler à atteindre. Pour permettre aux germanistes d'y contribuer pour leur part, il faudrait, nous le répétons, leur donner un tableau chronologique aussi exact que possible des changements subis par les phonèmes latins en passant en wallon, et éventuellement de leur évolution ultérieure. C'est la base indispensable aux germanistes pour qu'ils puissent, de leur côté, étudier systématiquement les transformations normales des sons germaniques lors de leur passage dans notre dialecte. Nous disons normales, parce que nous sommes convaincus de ceci : lorsqu'il est question d'emprunts à des idiomes étrangers, les « lois » phonétiques ne jouent pas toujours. Mais les germanistes ne pourront rendre compte de ces altérations fortuites et irrégulières que lorsqu'ils connaîtront les mutations régulières. Bien sûr, les wallonisants ont droit à une revanche, nous l'avons dit plus haut : aux germanistes de donner à ceux-ci un abrégé de la phonétique des principaux dialectes allemands et néerlandais limitrophes de la Wallonie. Ils ne se refuseront pas à le faire dans la mesure du possible! (1)

A. L. CORIN.

(1) Voy. la note de la p. 120.

**Abréviations employées dans notre texte**

---

a	= allemand ; ex. : ba. = bas-allemand.
a	= ancien ; ex. : afr. = ancien français.
adj.	= adjectif.
ags.	= anglo-saxon.
aix.	= aixien.
all.	= allemand.
als.	= alsacien.
ancien.	= anciennement.
angl.	= anglais.
ar.	= arabe.
ard.	= ardennais.
b	= bas ; ex. : ba. = bas-allemand, blat. = bas-latin.
col.	= colonais.
cp.	= comparez.
dial.	= dialecte, dialectal.
eup.	= eupénois.
fém.	= féminin.
fl., flam.	= flamand.
fr.	= français.
franc.	= francique.
gaum.	= gaumais.
germ.	= germanique.
got.	= gotique.
hamb.	= hambourgeois.
h	= haut ; ex. : ha. = haut-allemand.
hass.	= hasseltois.
holl.	= hollandais.
idg.	= indo-germanique.

lat.	= latin.
liég.	= liégeois.
limb.	= limbourgeois.
lith.	= lithuanien.
litt.	= littéralement.
lux.	= luxembourgeois.
m	= moyen ; ex. : mha. = moyen haut-allemand ; mangl. = moyen anglais.
mod.	= moderne.
n., nl.	= néerlandais ; ex. : mn. = moyen néerlandais.
néerl.	= néerlandais.
nord.	= nordique.
norm.	= normand.
norv.	= norvégien.
palat.	= palatin.
pic.	= picard.
pl., plur.	= pluriel.
pop.	= populaire.
prob.	= probablement.
pron.	= prononcez, prononciation.
primit.	= primitif.
primitiv.	= primitivement.
qc.	= quelquechose.
qq.	= quelqu'un.
rad.	= radical.
rhén.	= rhénan.
sax.	= saxon.
slav.	= slavon.
subst.	= substantif.
suéd.	= suédois.
sup.	= supérieur.
s. v.	= au mot.
verv.	= verviétois.
voy.	= voyez.
w.	= wallon.
westph.	= westphalien.
westfl.	= westflamand.

- > = devenu.  
< = issu de.  
[ ] = dans une citation de M. Haust, indiquent une addition de notre main ; dans notre texte, indiquent la prononciation figurée d'un mot.
- Adelung : *Grammatisch-kritisches Wörterbuch der hochdeutschen Mundart...*, Leipzig, 1793-1801.
- Bloch : *Dictionnaire Etymologique de la Langue française*. Paris, Presses Univ. de France, 1932, 2 vol.
- BDW = *Bulletin du Dictionnaire Wallon*.
- Behr., *Beitr.* = Behrens, *Beiträge zur französischen Wortgeschichte und Grammatik*, Halle, 1910.
- Cornelissen-Vervliet : *Idioticon van het Antwerpsch dialect...*, 3 vol., Gand, Siffer, 1899-1906.
- De Bo : *Westvlaamsch Idioticon*, Gand, 1892.
- D L = J. Haust, *Dictionnaire Liégeois*, Liège, 1933.
- Ety. = J. Haust, *Etymologies wallonnes et françaises*, Liège, 1923.
- Dict. génér. : Voy. H. & D.
- G. = Grandgagnage, *Dictionnaire étymologique de la langue wallonne*, Liège et Bruxelles, 1845-80.
- Götze : *Frühneuhochdeutsches Glossar*, Bonn, 1920.  
L'all mod. primit. est la langue écrite depuis la fin du 15<sup>e</sup> jusque vers la moitié du 17<sup>e</sup> siècle.
- Grauls = Grauls, *Een tweede uitstapje naar het Walenland*, *Bull. de la Comm. de topogr. et dialectol.*, VII, 1933, pp. 259 ss. <sup>(1)</sup>
- Grauls et Grootaers : *Klankleer van het Hasseltsch dialect*, Louvain, 1930.
- Grimm = J. & W. Grimm, *Deutsches Wörterbuch*, Leipzig, 1854-1935 (inachevé).

<sup>(1)</sup> Notre article était achevé en 1933. Nous avons pu y faire quelques additions depuis, mais il nous a été impossible d'utiliser les nouvelles « excursions » de M. GRAULS en pays wallon (*Derde en vierde uitstapje naar het Walenland*).

H & D = Hatzfeld, Darmesteter et Thomas, *Dictionnaire Général de la Langue française*, Paris, 1920, (cité aussi *Dict. Génér.*).

Kiliaen : *Etymologicum teutonicae linguae*, Anvers, 1594.

Kluge : *Etymologisches Wörterbuch der deutschen Sprache*, Strasbourg, Trübner, 1910<sup>7</sup>.

Koenen, ENDEPOLIS & VERDEYEN : *Verklarend Handwoordenboek der Nederlandsche taal*, Groningue, Wolters, 15<sup>e</sup> éd.

Lexer : *Mittelhochdeutsches Handwörterbuch*, Leipzig, Hirzel, 1872-1878.

Lübben : *Mittelniederdeutsches Handwörterbuch*, Norden et Leipzig, Soltau, 1888.

Martin & Lienhart : *Wörterbuch der elsässischen Mundart*, Strasbourg, Trübner, 1899.

MÜLLER & Weitz : *Die Aachener Mundart. Idiotikon...*, Aix-la-Chapelle-Leipzig, 1836.

Rhei. Wö. = Josef Müller, *Rheinisches Wörterbuch*, Bonn, puis Berlin, 1928 ss..

Parus à ce jour : 3 vol. complets, 4 fasc. du 4<sup>e</sup> vol. (dernier mot traité : *keiken*).

Schuermans : *Algemeen Vlaamsch Idiotikon*, Louvain, 1865-70 et 1883.

*Simplizissimus* = Grimmelshausen, *Simplicius Simplicissimus*, 1669.

Teuth. = Teuthonista.

Tonnar, Evers et ALtenburg : *Wörterbuch der Eupener Sprache*, Eupen, 1899.

V. = Valkhoff, *Les mots français d'origine néerlandaise*, Amersfoort, 1931.

Verdam : *Middelnederlandsch handwoordenboek*, La Haye, Nijhoff, 1911.

Verdeyen : *Comment reconnaître les éléments flamands dans les dialectes wallons ?* Congrès de la Fédération archéologique et historique de Belgique, 1932, pp. 212-243 (paru en 1933).

W. = Weigand, *Deutsches Wörterbuch*, hsg. von H. Hirt, 1909-10<sup>5</sup>.

Wilmanns : *Deutsche Grammatik*, Strasbourg, Trübner, 1906, 1909, 1911, Berlin-Leipzig, De Gruyter, 1922<sup>2</sup>.

WOESTE et Nörrenberg : *Wörterbuch der westfälischen Sprache*, Norden-Leipzig, 1930.

Wrede : *Rheinische Volkskunde*, Leipzig, Quelle & Meyer, 1922.

Zéliqzon : *Dictionnaire des patois romans de la Moselle*, Strasbourg, 1922-24.

---

Addition à la page 18, s. v. **blanmûse** : Goetze définit l'all. mod. prim. **blamüser**, *blomeiser* comme suit : « Achteltaler vom Niederrhein mit dem als « Mäusebussard » verspoteten Reichsadler » c'est-à-dire « pièce de monnaie valant la huitième partie d'un taler, en usage sur le Bas-Rhin et à l'effigie de l'aigle d'Empire, appelé par dérision « busard, buse », qui serait donc un faucon se nourrissant principalement de souris. Si ce sobriquet de l'aigle héraldique est attesté par ailleurs, il ne peut guère y avoir de doute que nous tenions là l'explication de notre mot wallon. Cp. p. 99, s. v. *lape*, le mha. rappe (= « corbeau »), qui désigne peut-être l'aigle impérial.

Le w. *blâwe* dérive plutôt d'un rad. *blaud-*, mais qui est peut-être de même origine que *blau* (\**blawo*).

Addition à la p. 64, fin du 1<sup>er</sup> paragraphe, s. v. **hèyes** : Déjà en mha. *heilige* pouvait signifier « *Heiligenbilder*, Reliquien ».

Addition à la p. 125 (<sup>1</sup>) : On peut pourtant s'imaginer aussi qu'un ramoneur limbourgeois opérant dans les villages proches de la frontière linguistique ait conservé son cri habituel : *schouwager* [sxōvāγər], que des oreilles wallonnes auraient imparfaitement saisi : [sxōvār] > [xōvāt].

---

### Index des Mots wallons

ahayi, -à-, ahâgni	1-2	crèt'lè, crèt'ler	26
Âhe	55	erizou 2	82
		erole	26
bayâ	17	eron	14
bêrikes	18	euche, cusse	83
bèzé	5	cumulet	26-7
blanke costûre	114	cute	83
blanmûse, blâmûse	18-9, 140	ewan'dô	84
bôdeler, bôd'ler	78	ewasse 1	27
bos'	56	ewaye	27
bot	56	ewêkser, ewinkser	28
boubêr'rèye	78		
bouhêye	79	damabôme	12, 28
boûkête	19-20	dank	29
brâder	56	dasse 1	84-5
brêcelèt	5	dåvid	29
brodale	79	dêle	29
brôdi	8-9	dih	29
bruskène	80	djâdje	29-30
brûte	80	djérî	57
buskinter	81	djib'lêt	85
		doufe	85
ca èt ma	114	drif-èt-draf	30
cahote	20	drouses, drousses	30
calfak	81	drouyes	31
câlon 1	20	duwèle	31
câme, kême, kinme	81		
capot', capout'	20	ècluse, -sse 2	57-8
casmadroye	5-6	èfister (s')	31
casse 1	82	èmissé	85-6
casse 4	82		
cater'ye, catr'ye	20-1	fâbîte, favète	58
chlam, slam	21	fâde	58
chnik	21-2	fafouyî	86
clédiè	6-7	fahe	31-2
climpe	9-11	faye 2	32-4
copale	22	fél	34
cotchèt	22-3	fesse, fessî	34-5
couke	13	flabôder	35
côurtigår	23	flahe	86-7
crahê	23-4	flâwe	35-6
crame	24	flin	36
crape	24	flitche 1	87
crènê	24-5	flütchî	36
crêpe 2, cripe	25	fôcak	87-8
crêpe 3	25	forpâ 1	58
crète 1	25-6	fotène, fouteène	36

foûteler	36-7	kézèrlik	43
frombâhe	59	kich'tône	65
fruzi	59	kike 1	94-5
furer	59	knêp	95
furlözer	88		
gli- <sup>ng'</sup> -glan	37	laflatche	95
gordène	14	lamekène	96-7
grâle	88	landrôye	97-8
grènâte, guèrn-	37	lape	99
groûler	37	lårgosse	99
gruzale	37-8	lêbe	99
gruzé	59-60	lére à poyes	114
gruzî	60	lofer	100
gueûse	38	lopèt, lopète, lopin, lopian	100-1
gueûtèle	38	loubraye	101
guilite	39	loûpârd, loûpin, loûpé	101
guinâde	14	lovène	114
guizèle	39	lurcète, -s-	101-2
haba	2-3	lûteler	102
haksèle	60	lûter 4	65
haksèleû	60		
hâle 1	88-9	mâculér	65-6
hameler	60	man'	43
hamelète 2	61	mastèle	66
haminde, hamède	39-41	matche	103-4, 126
han, hant	89-90	matchêt	104
hanête	7	mohon 1	43
hapâ, -ârd	90-1	morsure dè diâle	114
hârnou-frinne	61-3	mozête	7
hâspler, hèspler	41	mus' 2	105
hatch-ét-match	41-2	naw	66
hèn'diclitch, han'-	91	nâye 1	66-7
heûpon	14	nifeter, nifter	105-6
heûre 1	14	nope	43
heûtô	63	notoye	44
hèyes, héles	63-4	nozé	106-7
hikète	42	pak'hûse	67
him'-ham'	64-5	patch'er	44
hisse 1	91	pawène	15
horbi	91-2	pèkène	44
horkèye	92-3	pêre, pér	68
hossî	42	pice-crosse	114
hôstale	93	pî d' cane	114
houpe 2	15	pièle 1	107
house	65	plôhe	15-6
houte 1	93	plokî 1	68
hovâte	125 (1), 140	pulpite, pèrpite	107
hûzer	93-4	pus', pouz'	44
kêke, kékète	94	randahe, randî, rand'ler	107

ranse	44-5	stikê, stikêt	51
rapaye	107	stopé	109
raws	68	strî	71-2
râye	45	strifler	109-10
rékèkès', r̀ekokès'	108	strouk	72
reûpe	45	surale	51-2
rèyél	45		
ribot'	16	tabeûr	52
ringuèl	46	tahou	115
rinnâ, r��n��	46	tchabawe	126
riper	68-9	tchamb��rlouk	52
ripiss��, -pl-	46	tchaw��	115
riv��	127	tch��	115
ronh��	46-7	tchife	52
ross��te 2	47	tchutch��ne	72, 126
roufe 2	47-8	timpe 2, timpl��	52
rouhant	69	t��h��ler, t��ke, t��k��ler	53
r��ume	69	tombale 1	110
s�� 1	48	trali��	53
sakes 2	108	tratche	110-11
scarmoye, ch��rmoule	69-70	tricot 1	53
scot	48	tr��he	53-4
sik��ye, sk��ye	48	trili��	72
sinker	48	trocale 1, crocale	111
siver��te	48	troufe 1	54
siz��t 1	70	t��r��l��tre	111-2
slik, ehlik	70	t��te	54-5
slin	70-1		
smak	49	v��dge	115
soyon	114	v��rbou��'	73-4
sp��li	49	ve��r volt��	115
sperw��	16	vi��rzin, v��rzin	112
spindje, spindji	49	virlih, vir-, v��r-	16-7
spingurl��t	71		
spiter	8	w��de botike	115
spitr��, -ter��	108	wague	112-3
splinke, sprinke	49-50	walcoter	118-4
spoulbac'	71	wales	74
spr��k'ler	16	wandeler	74
spr��t'	71	warande, -te	55
spr��we, spr��we, etc.	50	warb��	74-7
st�� 2	71	w��t��rz��te	77
stap��te	108-9	w��de	55
st��re, st��r��	4-5	wih��	77
sti��le	3-4	wilikom, vilkom, milicom	77
stife	50-1	wilki	55

Table Analytique

	Pages
Le Dictionnaire Liégeois et les germanistes .....	1-2
Réplique .....	2-11
Explications fantaisistes .....	11-13
Indications étymologiques non indispensables .....	13-17
Indications étymologiques qui pourraient être complétées ..	17-55
Indications étymologiques à préciser .....	55-78
Suggestions étymologiques nouvelles .....	78-114
Parallèles sémantiques .....	114-115
A propos de questions de méthode .....	115-135
Terminologie dialectale .....	117-121
Le traitement du germ. sl en wallon .....	122-123
Le traitement du germ. sk en wallon .....	123-127
Le traitement du germ. g en wallon .....	128-129
Le traitement du germ. k en wallon .....	129-132
Finale .....	132-135
Liste d'abréviations et bibliographie.....	136-140
Index des mots wallons .....	141-143
Table analytique .....	144

## Réflexes phonologiques des deux côtés de la frontière linguistique

Dans un récent article *Waalsche en Picardische klankparallelen* (<sup>1</sup>), le P. G. van Ginneken, dont on connaît les vues curieuses sur l'auteur de l'*Imitatio Christi* (<sup>2</sup>), l'origine (biologique) de l'évolution linguistique (<sup>3</sup>) ou la réforme de l'orthographe (<sup>4</sup>), émet une hypothèse aussi originale qu'imprévue.

S'inspirant de l'idée des unions linguistiques de M. Troubetzkoy (<sup>5</sup>), qui est d'avis que, abstraction faite de la parenté proprement dite des langues, celles-ci se laissent encore grouper à part, en dehors des divisions traditionnelles, l'éminent linguiste croit avoir découvert un certain nombre de phénomènes analogues en picard et en flamand d'un côté, en limbourgeois et en wallon, de l'autre, phénomènes qui détacheraient ces parlers des dialectes apparentés.

(<sup>1</sup>) *Onze Taaltuin*, II, pp. 289 ss.

(<sup>2</sup>) *Op zoek naar den oudsten tekst en den waren schrijver van het eerste boek der Navolging van Christus*, Wetteren, 1929.

(<sup>3</sup>) Entre autres : *De oorzaken der taalveranderingen*, Amsterdam, 1930. Communications de l'Académie Royale des Sciences, LXIX, 1.

(<sup>4</sup>) Entre autres : *Grondbeginse van de schrijfwijze der Nederlandsche taal*, Hilversum, 1931.

(<sup>5</sup>) Voir entre autres les *Actes du Premier Congrès international des Linguistes*, tenu à La Haye en 1928, pp. 17, 18, 81, 82 et les *Travaux du Cercle linguistique de Prague*, IV, R. Jacobson, *Ueber die phonologischen Sprachbünde*.

Comme la question est fort importante au point de vue théorique, nous voudrions soumettre ici ses exemples à un rapide examen critique, afin de voir si leur nombre est assez grand pour exclure la coïncidence fortuite, et, au cas affirmatif, examiner l'interprétation que propose le P. van Ginneken.

Tout d'abord, les seules sources que notre auteur cite pour le wallon, sont l'*Étude phonétique des patois d'Ardenne* (<sup>1</sup>) de M. Charles Bruneau et l'*Atlas linguistique de la France* de J. Gilliéron et d'E. Edmont. Or, M. Bruneau s'occupe du wallon central et plus spécialement de la variété ardennaise, tandis que le dialecte wallon le plus caractéristique est certainement le liégeois (<sup>2</sup>). Celui-ci a en outre l'avantage de confiner au germanique, tant à l'est qu'au nord. Le P. van Ginneken aurait donc mieux fait de se servir d'une des monographies de patois de la Province de Liège (<sup>3</sup>). En ce qui concerne l'A. L. F., chaque wallonais sait qu'Edmont n'a pas eu l'oreille heureuse, quand il faisait son enquête en Wallonie et que tout son travail est à reprendre. Pour tracer des cartes linguistiques sûres, on ne peut, par conséquent, se baser sur les résultats de son enquête wallonne. — Ensuite, la méthode du P. van Ginneken n'est pas toujours appropriée.

(<sup>1</sup>) Paris, 1913.

(<sup>2</sup>) Cf. dès 1880, W. ALtenburg, *Versuch einer Darstellung der Wallonischen Mundart*, II, p. 3 : « Es bedarf kaum der Erinnerung, dass ich bei meinen Untersuchungen von der Lütticher Mundart ausgehe, in welcher das Wallonische in seiner reinsten Form sich ausgeprägt hat ».

(<sup>3</sup>) Nous pensons par exemple à W. ALtenburg, *op. cit.*, à A. HORNING, *Zur Kunde des Neuwallonischen*, Z. f. r. Ph., IX, à G. DOUTREPONT et J. HAUST, *Les parlers du Nord et du Sud-Est de la province de Liège, « Mélanges Wallons »*, 1892, à L. ZELIQZON, *Die französische Mundart in der preussischen Wallonie und in Belgien längs der preussischen Grenze*, Z. f. r. Ph., XVII, à J. J. MARICHAL, *Die Mundart von Gueuzaine-Weismes (phonetisch behandelt)*, diss. Bonn, 1911 ou à l'abrégé de phonologie du *Dictionnaire Liégeois* de J. HAUST, 1933, p. XXVIII ss.

M. J. Haust, le parfait connaisseur des patois romans de la Belgique, fait observer dans un compte rendu de ce même article (¹), que les graphies wallonnes qu'il reproduit « sont toutes inexactes » et ajoute : « pour les dialectes wallons, la documentation de l'auteur nous paraît manquer d'étendue et de sûreté. On a aussi l'impression que parfois les rapprochements sont forcés pour les besoins de la thèse ».

Après avoir parlé des sources et de la méthode de l'auteur, considérons maintenant les dix-sept analogies romano-thioises qu'il a réunies.

1º Dans une grande partie du Brabant et ça et là dans le Limbourg, *ɛ + r + dentale > iɛt, yɛt* et non pas : *ārt* ou *ərt* (²) : *wjēd* pour *waard*, *kjan* pour *kern*, etc. Ce phénomène est mis en rapport avec la diphtongaison wallonne de *ɛ]* devant *r* (ou *s*) suivi de consonne : *piɛde* « perdre », *biɛrdjî* « berger », etc. (carte 1 de l'auteur).

Cette dernière diphtongaison, cependant, nous semble avoir un autre caractère. D'abord le résultat est *yɛ* et non pas *yɛ̄*, puis le *r* peut se conserver, dans certains cas, et ensuite elle se produit aussi devant *s* : *\*aresta > riɛsse*. Le P. van Ginneken dit qu'elle s'arrête à Enghien, à l'ouest, tout comme le phénomène néerlandais de l'autre côté de la frontière linguistique, mais nous l'avons rencontrée en ancien picard (³), de sorte, que, autrefois, elle a dû s'étendre bien plus vers l'ouest.

2º La diphtongaison wallonne de *ɛ]* devant *r* ou *s* > *we* — l'auteur ne note que *wa* qui est moins commun — aurait aussi

(¹) *La philologie wallonne en 1934*, § 50, *Bulletin de la Commission de Toponymie et de Dialectologie*, IX.

(²) Nous nous servons pour le néerlandais et le wallon des orthographies officielles, pour des sons et des groupes de sons isolés du système de l'A. L. F.

(³) Cf. entre autres E. M. MEIJERS et J. J. SALVERDA DE GRAVE, *Des lois et coutumes de Saint-Amand*, Haarlem, 1934, p. vii : « *ɛ]* devient *ie* ou reste *ɛ* (gauvielle I, VI, à côté de gavelle, I, VI, 5) ».

son pendant dans les localités germaniques de Lokeren, Assche, Zout-Leeuw, Beringen, Tongres et Fallmeer, où *doorn*, *kort*, *koorts*, etc. sont devenus : *dwan*, *kwat*, *kwot*.

Mais il reconnaît lui-même que le phénomène est de peu d'étendue en pays garmanique ; de plus, comme nous l'avons déjà observé, il s'agit surtout de *wè* en Wallonie et la diph-tongaison se produit également devant *s* : *costa > cwèsse*.

3<sup>e</sup> La diph-tongaison sus-mentionnée de *ɛ* devant *s* (ou *r*) + consonne, dans *bièsse*, *fièsse*, se rencontre aussi dans les mêmes mots empruntés par les patois germaniques d'Arendonck, Réthy, Gheel et Oostham.

Il est question d'emprunts ici, et non pas de réflexes phonologiques. D'ailleurs, ici aussi, l'auteur a senti lui-même la faiblesse de son argument.

4<sup>e</sup> La chute de l'explosive, dans des groupes d'implosive + explosive, comme *beste*, *teste*, *maistre*, *nostre*, *stable* ou *levre* pré-littéraires, se retrouve en maastrichtois.

Toutefois, ce phénomène est très général et l'on en rencontre par exemple des traces dans le langage populaire de Paris : *dentiss'*, *Auguss'*, *quat'*, *batt'*, *aimab'*, *lèv'*, etc. (<sup>1</sup>), de sorte qu'il n'est guère probant.

5<sup>e</sup> L'assourdissement des finales sonores s'est produit tout le long de la frontière linguistique, en Germanie et en Gaule.

6<sup>e</sup> L'ardennais et le maastrichtois ont en commun le changement de *v* bilabial et initial en *b*.

Mais, dans le liégeois, qui, comme dialecte limitrophe, entre avant tout en considération, le phénomène est exceptionnel (entre autres : *bôvale* à côté de *vôvale* < \**volvella*, *mâblète* à côté de *mâv'lète*, dérivé de *malva*, Haust), ce qui infirme cet argument.

7<sup>e</sup> En face des *ó* et *ú* limbourgeois provenant de *aw* primitif, de même qu'en face de l'*o* flamand palatalisé en *œ*, se retrou-

(<sup>1</sup>) Voir H. BAUCHE, *Le langage populaire*, 2<sup>e</sup> éd., Paris, 1929, pp. 49, 50, 51.

veraient des sons romans identiques, de l'autre côté de la frontière linguistique (carte 2).

Cependant, les exemples romans : *ôr wallon* (non pas *ur* comme le veut l'auteur) — *or français*, *coûr wallon* — *coeur* picard, *käér* (= corde) français nord-occidental — *kur* français nord-oriental sont hétérogènes et il n'est point question de palatalisation, comme en germanique, mais *coûr wallon* et *kur* français oriental constituent un développement descendant de la diphongue primitive *ue*.

8<sup>o</sup> Le « désarrondissement » de *œ*, *œy*, *u* et *œ* en *é*, *èy*, *è* correspondrait aussi, des deux côté de la frontière linguistique (carte 3). Sans avoir vu des cartes minutieuses de *jeudi*, *feu*, *feuille*, *lune*, *enclume*, *brun*, etc., nous n'oserions nous prononcer sur les exemples multiples et épars.

9<sup>o</sup> Il en est de même des cas de labialisation, tels *pipe* > *pype*, pour lesquels notre auteur établit de nouveau une carte éloquente (carte 4), grâce surtout à ses deux sources, Bruneau et Gilliéron-Edmont.

10<sup>o</sup> Néanmoins, cette carte, ainsi que celle (carte 5) qui a trait à la diphongaison de *i* > *èy* (et de *ū* > *œy*, *ū* > *œw*), montre précisément que ces phénomènes s'étendent sur toute l'Allemagne et ont donc une portée tout autre.

11<sup>o</sup> La métathèse de consonne + *r*, à l'initiale (*kërsõ* pour *cresson*) est propre au picard et au flamand, et manque au wallon et au limbourgeois (carte 6).

12<sup>o</sup> C'est également le cas de la métathèse de *r* initial suivi de voyelle (*ërnär* pour *renard*).

Le P. van Ginneken met ce dernier phénomène en rapport avec la production d'*a* devant *r* initial (et parfois devant *l*, *m-*, *n-*), comme elle se constate en macédo-roumain (ou « *a r o u m a i n* ») et dans d'autres langues. Mais ne serait-ce pas, dans ce cas-là, une prothèse plutôt qu'une métathèse et le phénomène ne pourrait-il pas s'expliquer par la prononciation très forte de la liquide initiale ?

13<sup>o</sup> Selon notre auteur l'isophone *u-ü* couperait la frontière linguistique à St-Trond.

Toutefois, ici aussi le problème est plus complexe, et quand on aura établi les cartes *cul, fétu, perdu, vendu*, on constatera par exemple que les substantifs *cou* et *fistou* ont une autre limite que les participes passés *pierdou, vindou* (<sup>1</sup>).

14<sup>o</sup> L'allongement de la voyelle devant *r* se rencontre aussi bien en pays thiois qu'en pays roman. Mais n'est-ce pas presque une règle de la linguistique générale ? En français nous connaissons ce même phénomène (<sup>2</sup>) : *port, rare, dure*, etc.

15<sup>o</sup> *el > al* en flamand occidental et en flandrois ; mais qu'on compare aussi en liégeois *makrale*, correspondant à l'ancien français *maquerelle*.

16<sup>o</sup> Des deux côtés de la frontière linguistique l'on prononce un *a* labial qui peut même devenir un *ó*.

17<sup>o</sup> Des mots comme *wesp* limbourgeois et *wèsse* verviétois, *weps* ripuaire et *wèps* malmédien correspondent (carte 8). — Il faudrait d'autres exemples, car nous avons affaire ici à des emprunts simultanés faits aux parlers germaniques (<sup>3</sup>).

Voilà les parallèles phonologiques recueillis avec soin par le P. van Ginneken et illustrés le plus souvent par des cartes claires. Nous les avons examinés du point de vue du wallon, en croyant par là compléter l'étude de notre savant compatriote, qui est avant tout « néerlandiste ».

Pour prouver une thèse nouvelle comme celle de l'auteur, laquelle consiste à dire qu'il existe une relation non-fortuite entre les parlers romans et thiois des anciens Pays-Bas, il faut s'appuyer sur des arguments sûrs et s'abstenir dans le doute.

(<sup>1</sup>) Nous devons ce renseignement à l'amabilité de M. HAUST.

(<sup>2</sup>) Kr. NYROP, *Manuel phonétique du français parlé*, § 119.

(<sup>3</sup>) Voir sur ce phénomène notre thèse *Les mots français d'origine néerlandaise*, pp. 13, 14.

Or, quels sont maintenant les résultats auxquels nous sommes arrivés ?

Certes, les traits 5, 11, 12, 16 paraissent relativement bien établis, pour autant qu'on puisse en juger en l'absence d'un *Atlas linguistique de la Wallonie*; et, avec un peu de bonne volonté, il serait permis de faire valoir encore les numéros 13 et 15, mais si ces traits analogues sont assez nombreux pour ne pas être dus au hasard, à notre avis ils ne sont guère de nature à fonder la théorie que construit l'auteur.

Selon lui, à côté des communications, le climat et surtout la parenté raciale auraient joué un rôle dans l'évolution identique de langues voisines non-apparentées. Après avoir constaté une pareille évolution pour des dialectes de même souche germanique, l'auteur conclut :

« Mais également dans les dialectes romans de la Wallonie du Hainaut, de la Picardie et de la Normandie, bref, de tout le Nord de la France, on peut constater toute une série de développements phonologiques dont on ne saurait affirmer de premier abord ni que le néerlandais les a empruntés au roman ni que le roman les a introduits à l'imitation du néerlandais. Il se peut fort bien qu'à l'origine il existe ici une même base d'articulation innée qui, des deux côtés de la frontière linguistique, a donné les mêmes résultats dans des circonstances tout à fait différentes » (1).

En théorie, cela n'est pas impossible ; il y a des phénomènes comme la disparition du subjonctif, qui sont communs à tout un groupe de langues dissemblables, et nous serons le premier à reconnaître qu'on a sous-estimé l'importance de la race dans l'histoire culturelle et linguistique de nos nations. Pourtant, est-il nécessaire de chercher si loin pour expliquer quelques traits de conformité entre des dialectes limitrophes ?

Nous nous demandons s'ils ne sont pas simplement dus, en Wallonie et en Picardie, à l'influence réciproque

(1) P. 290.

des dialectes germaniques et romans. Ainsi, en dehors de la phonologie, les expressions communes au liégeois et au hasselois qu'a recueillies pieusement M. J. Grauls (¹), si le plus souvent elles portent une marque germanique, font aussi parfois l'impression d'être de formation romane. Ce sera aux « néerlandistes » et aux wallonisants de déterminer, pour chaque domaine de la linguistique, la part de chacune des deux expansions dans la zone d'interprétation (²).

Dans la phonologie, l'on pourrait citer encore, comme phénomènes que le liégeois tient du limbourgeois ou du rhénan limitrophes, la conservation du *h* et du *w* et le développement descendant des diphtongues anciennes *-ea(l)*, *ue*, *ie*, *oi*, et de la triphongue *ieu*, illustrés par les formes actuelles *nové*, *coûr*, *pî*, *meûs*, *Matî* à côté de *nouveau*, *cœur*, *pied*, *mois*, *Mathieu* français modernes (³). — Pour la provenance de la tonalité de parole, par exemple, on peut hésiter entre le nord et le sud (⁴).

Dès 1893, M. Wilmette (⁵) a cru pouvoir ramener chaque caractère important du wallon liégeois à un phénomène analogue du germanique. Sans oser aller aussi loin que le célèbre philologue belge, nous pensons toutefois, que ses rappro-

(¹) *Een uitstapje naar het Walenland*, *Een tweede et derde uitstapje naar het Walenland*, Bull. de la C. R. de T. et D., VI, VII, VIII.

(²) Comme nous avons tâché de le montrer autrefois, *Les mots français d'origine néerlandaise*, Amersfoort, 1931, pp. 281, 282, il a dû y avoir, outre l'expansion néerlandaise des XVI<sup>e</sup>, XVII<sup>e</sup> siècles constatée par M. G.-G. KLOEKE, une autre aux XIII<sup>e</sup>, XIV<sup>e</sup> siècles, lors de la grande prospérité des Flandres.

(³) Cf. nos articles *La théorie d'une double accentuation des diphtongues et l'ancien wallon*, dans les « Mélanges Salverda de Grave » et *Quelques remarques sur la dialectologie wallonne* dans les Actes du XV<sup>e</sup> Congrès des Philologues néerlandais.

(⁴) Pour le limbourgeois voir le P. G. ROYEN, *Spraak en Taal*, pp. 21 ss., Comm. de l'Ac. des Sc. d'Amst., tome LXXV, série A, n° 5.

(⁵) *Le Wallon*, pp. 25 ss.

chements méritent autant un examen sérieux que ceux du P. van Ginneken.

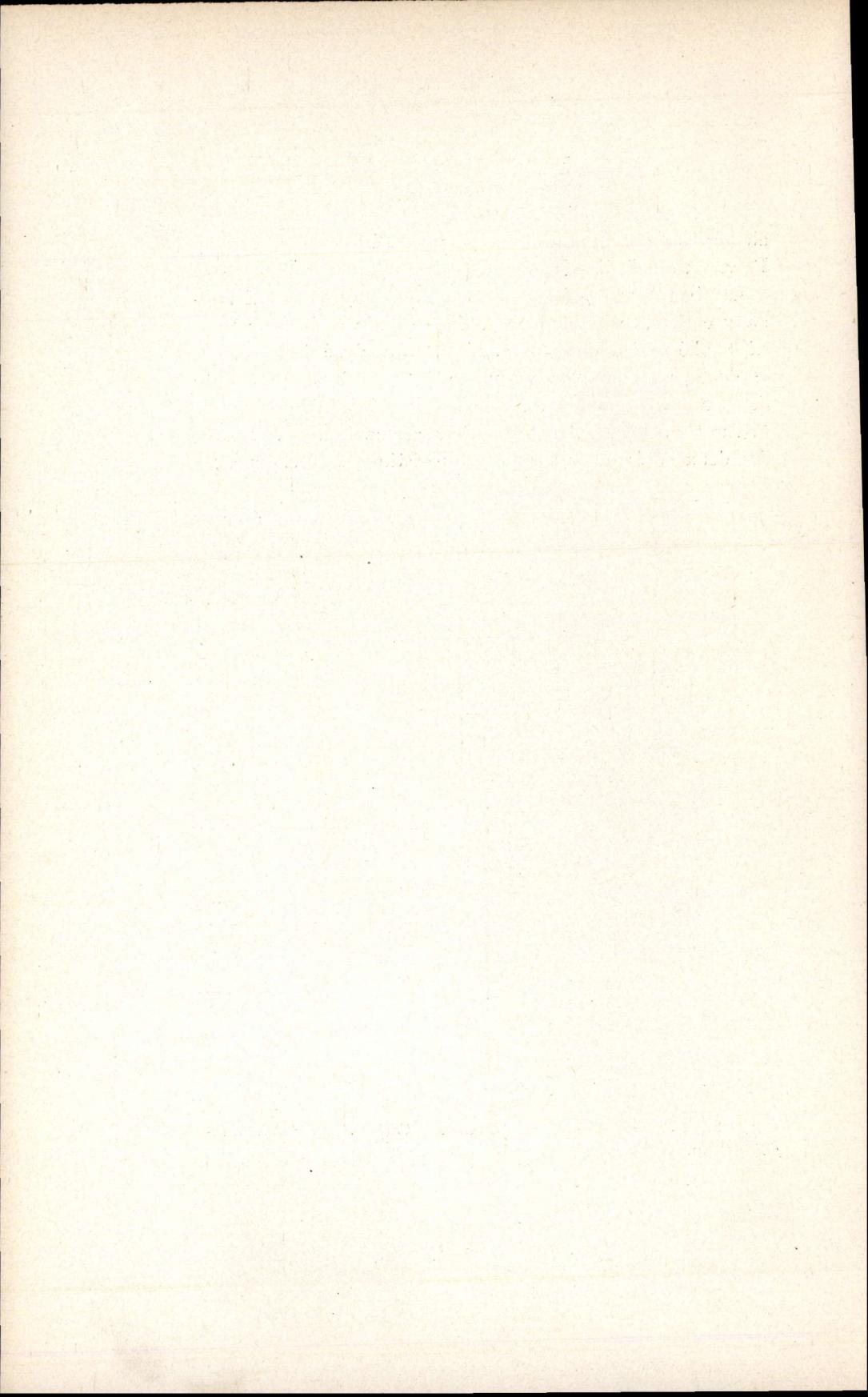
Le bilinguisme primitif des Pays-Bas méridionaux entiers, le bilinguisme ultérieur de la seule zone frontière, phénomène dont M. A. Meillet a analysé dernièrement le processus (<sup>1</sup>), nous paraît suffire à lui seul à rendre compte des frappantes analogies, relevées par M. Wilmotte et le P. van Ginneken, entre les parlers germaniques et romans des deux côtés de la frontière linguistique en Belgique.

Amsterdam.

Marius VALKHOFF.

---

(<sup>1</sup>) Dans le recueil *Psychologie du langage*, Paris, 1933 : *Sur le bilinguisme*, pp. 167 ss.



## Note d' étymologie

### Scârmoye, Chermoule

**Chermoule**, f., à Verviers est le nom d'un petit-pain, blanc, oblong, à deux extrémités obtuses, agrémenté de raisins de Corinthe (*corintènes*) et glacé au blanc d'œuf. Il coûtait un sou avant la guerre.

La forme liégeoise est **scârmoye** (Gg. II, 346), celle de Malmedy *sairmouze*. Lisons sur l'origine du mot la suite de l'article de Gg. « Sans doute = dial. d'Aix *scheemull* ou » *schermull*. Les auteurs de l'Idioticon d'Aix disent que le » mot wallon pour *schermull* est *chermoule*; il faut, je pense, » rectifier cette assertion en ce sens que les Wallons fréquentant Aix ont emprunté le mot allemand en le transformant » en *scârmoye*. »

Ainsi Gg. repoussait la forme *chermoule*, qu'il ne connaissait pas, et considérait *scârmoye* comme un emprunt direct des « Wallons fréquentant Aix », sans expliquer la déformation ni le mot lui-même. Nous allons essayer de rectifier et de compléter.

Soupçonnant ce mot d'être un composé, nous l'avons découpé provisoirement en *scar-* *scher-* et *-moye -moule*. Pour orienter nos recherches, nous avons réfléchi que ce mot n'existe que dans le Nord-Est wallon, que d'ailleurs il y avait dissonance entre *sc* liégeois et *ch* verviétois, que le *sc* latin produisait *h* de part et d'autre en évolution régulière (*scala > hâle*): c'est donc du côté germanique qu'il fallait chercher l'explication.

Notre dictionnaire néerlandais ne nous offrait que *moelje* ou *moelie* pétrin, et *moelje* môle, mais le vieux Kiliaan fut plus éloquent. Nous trouvons à la p. 395 (édit. de 1777) les articles suivants :

**Moelie/moelde/back-troch** : mactra, alveus pistorius.

**Moelie** : *vet. Sax. Sicamb.* : offa.

**Moelie-brijer** : parasitus, offarum, sectator [il faut évidemment lire offarum-sectator]. En note l'éditeur ajoute : **Moelie-brijer** est etiam apud Chr. Plantin.

On ne pouvait désirer mieux. Mais Kiliaan nous réservait encore de quoi élucider le premier terme :

p. 562 : **scher-moelie** : Lovan. [= à Louvain] crustulum bicornis, libum oblongum, triticeum. q(uo)d d(icit) **scherp-moelie**, i(d est) crustulum utrinque acutum.

p. 561 : **scherp, schaerp** : asper, acutus, acer. germ. **scharpf**, angl. **sharpe**. *het scherp oft spitz* = acies.

Il est maintenant trop facile de conclure. Le flamand *schermoeolie* (prononcez *moul-ye*) a déjà perdu le *p* de l'adjectif *scherp*; le liégeois *scar-* provient d'un *scar(p)* à voyelle *a*, le verbiétois *cher-* ou plutôt *scher-* provient d'un *scher(p)* à voyelle *e*. Le malmédien *sairmouze* est altéré doublement. Ces trois formes sont des emprunts, car le *sc* germanique devient régulièrement *h* en Nord-wallon, *ch* en ardennais, tout comme le *se* latin ; témoins *schaard*, w. *hård*, *chård*; *schalie*, w. *haye*, *hèye*, *chaye* (ardoise); *schel*, w. *higète*, *hilète*, *chiyète* (clochette); *scheuren*, w. *hirî*, *chèrer* (déchirer); *schoot*, w. *hô*, *choû* (giron); *schop*, w. *houpe*, *choupe* (écoupe); all. *scherben*, w. *hérbin*, *cherbin* (plaque de schiste, ardoise grossière).

Kiliaan ne donne pas d'étymologie pour *moelie*. Le mot a sans doute la même origine que le latin *mola*, qui ne signifie pas seulement meule, mais aussi farine (*mola salsa*). Une racine *mel* indo-européenne a pu provigner en germanique et en latin à la fois.

## Quelques mots d'ancien wallon

### I. — A. w. : « cache, chace, chache »

Dans le n° de 1933 de ce *Bulletin*, p. 134, nous relevions l'expression « quant on chace le weriscai » (dans un record de 1310), désignant une inspection des biens communaux, et particulièrement des chemins (a. w. *werixhas*) (1). Le verbe « chacier », w. *tchèssî*, fr. *chasser*, y est passé du sens de « chercher à prendre » à celui de « visiter », « inspecter », exactement comme dans l'expression *tchèsse-manèdje*, visite domiciliaire, le « cherchemenage », « cherkemenage », « cercle-ménage », « circuitménage », même « charlemagnaige » (2) des anciens textes, signifiant d'abord une délimitation juridique de propriétés.

Le *Dictionnaire de Grandgagnage* n'a pas moins de trois articles : « cache » (II, p. 564), « chace » et « chaches » (II, p. 575) qui manifestement ne contiennent que des formes variées d'un seul mot d'ancien wallon, w. *tchèsse*, fr. *chasse*. A l'article « chace » on lit le texte suivant, extrait du Recueil de Louvrex : « et que parmy ce qui dit est, li dits Fermeteurs ne puisse escondire de faire leur chace quant chascun d'eaux ventrat à son tour ». Les « fermeteurs » étaient chargés de lever un

(1) Cf. « à cachier et descombreir les werixhas » : DE HEMRICOURT, *Oeuvres* III, p. 115 ; « si on refache un wérissai » (en 1351) : DARIS, *Notices sur les églises du diocèse de Liège*, XI, p. 208 (où il faut lire : « recache »).

(2) DE HEMRICOURT, *loc. cit.*

impôt sur la bière ; « faire leur chace », c'est faire leur tournée, leur collecte. Le w. *tchèssi* a conservé ce sens dans l'expression *tchèssi (lès) moûnèyes*, « aller chercher et reporter les moutures chez les particuliers », et le composé w. *portchèsse* signifie encore dans certains villages : « collecte faite à l'église » (cf. J. Haust, *Dictionnaire liégeois*).

A l'article « chaches », on lit : « et ly clerc et ly varlés dess-  
dits Fermeteurs... aront leurs chaches et salaires, ensy qu'ils  
en ont useit le temps passeit ». Plutôt que d'expliquer le mot  
par « chausses » (?) avec Grandgagnage, ou par le bas-lat.  
*seaticum* (*pretium*) avec Scheler, il est plus simple d'y voir une  
forme variée de « chace », dans le sens dérivé de « rémunération  
pour la tournée, la collecte ». La dérivation de sens serait  
analogue à celle de w. *avu s' dîmègne*, « recevoir sa semaine »,  
c'est-à-dire : sa rémunération pour la semaine. Quant à la  
variation de graphie *ch* = *c*, elle est très fréquente, notamment  
dans les vieux textes liégeois où *che* note souvent *s* forte  
finale (1).

En style de justice, « cache » a gardé son sens primitif de  
« poursuite » (légal), dans l'expression « ly feu et ly cache de  
tous les hommeschides » (2), droits qui étaient réservés à  
l'évêque.

« Cache » a d'autre part pris le sens technique de « balle »,  
« éteuf », dans le jeu de paume ; on le relève dans le règlement  
du métier des merciers liégeois (Grandgagnage II, p. 564).  
Comme le remarque M. J. Haust (*Dictionnaire liégeois*, p. 719),  
le mot correspondant en liégeois moderne est *kèsse*, dont l'initiale  
ne s'explique que par un emprunt au namurois *casse*.  
Ce serait donc de l'ouest que la « petite reine blanche », ou  
du moins le nom qui la désigne, aurait été importé à Liège.

(1) DE HEMRICOURT, *Oeuvres*, III, p. CCCLXXX. Cf. DUCANGE, v°  
*cachia*.

(2) Droit de poursuivre les homicides et de brûler leur demeure (droit  
d'arsin) : *ibid.*, p. 84; « en vertu du droit de feu et chausse » A. E. Lg.,  
*Cour de Voroux-Goreux*, reg. 16, fol. 122 v° (1599).

\* \* \*

## II. Règlement du métier des « charliers »

Le règlement du bon métier liégeois des « charliers » ou charrons est au nombre des textes les plus intéressants pour l'étude du wallon ancien. Il fournit une longue énumération des objets dont le monopole de fabrication était réservé aux « charliers » ; datant du 29 juin 1568, il nous est parvenu sous une forme assez fautive (1) et a plus d'une fois exercé la sagacité des philologues. Après Ch. Grandgagnage qui l'a épluché et élucidé en certains points pour son *Glossaire de l'ancien wallon*, après Alb. Body qui l'a confronté avec la terminologie moderne dans ses *Vocabulaires des Charrons, et des Tonnelliers* (2), M. J. Haust y a consacré plusieurs articles de ses *Etymologies wallonnes et françaises*, et a résolu les principales énigmes que posait une graphie fantaisiste ou incorrecte.

Citons : « haies darreis », w. *hâye d'érē*; « trepseis », w. *trèp'sî* ou *trèp'sin*; « bras de Brustelles », à lire « — crustelles », w. *custèl*, train d'un chariot. Pour « rouxhe d'aoust », M. Haust veut bien nous suggérer de lire « ronxhe — », w. *ronhe*, ranche, pieu qui soutient les ridelles d'une charrette.

« Leson », incompris de Grandgagnage, est encore vivant dans la région de Malmédy, où M. l'abbé F. Toussaint l'a relevé à Ovifat ; il désigne « un bane de cuisine, généralement avec dossier, dont le siège est formé d'une caisse destinée à recevoir le combustible » (3). *Lèzon* (à Ovifat) est un dérivé

(1) *Recueil des chartes et priviléges des 32 bons métiers de la cité de Liège*, vers 1730, in-fol.; vol. I, p. 82.

(2) *Bulletin de la Société de Littérature Wallonne*, t. VIII (1864), pp. 51-135, et t. X (1866), pp. 207-312.

(3) *Bulletin du Vieux-Liège*, n° 16, février 1934, p. 252; cf. textes du XVI<sup>e</sup> siècle, *ibid.*, n° 18, avril-mai 1934, pp. 283-284. — « Leson » figure dans JEAN D'OUTREMEUSE III, p. 332, et est glosé « billot, bane, lit, couchette » par ROQUEFORT, *Glossaire de la langue romane*, II, p. 75.

de w. *lēt*, lit, avec le suffixe diminutif *-çon*, comme dans w. *fréçon*, petit frère.

Nous voudrions ici suggérer une explication d'une partie du règlement dont les termes ne sont pas tous restés énigmatiques, mais dont le contexte semble jusqu'ici ne pas avoir été aperçu. On lit de suite : « aires, pillets, vires, mackets, vires de buzes ». Les deux premiers mots sont en train de mourir à Waremme, où seuls les connaissent encore les vieillards qui ont assisté aux fêtes de l'ancienne confrérie des archers ; l'arc s'appelait *lér*, et les flèches, *lès pilêts* (dérivé du néerl. *pijl* : cf. J. Haust, *DL*, p. 721) (¹).

« Buze » se retrouve dans le composé *hárkibúse*, arquebuse, et est emprunté au néerl. *bus*, « ferrure », et aussi « arquebuse ». Quelle que soit l'étymologie du fr. *arquebuse*, il est établi que le mot a désigné primitivement une arbalète d'un genre particulier, un arc à ferrure, et c'est bien de l'arbalète qu'il s'agit dans notre texte. Que sont en effet les « vires de buzes » ? L'a. fr. *vire* a le sens de « cercle », « anneau » (d'où le fr. *virole*), mais le diminutif *vireton* désignait une flèche tournoyante (cf. A. Scheler, *Dictionn. étym. franç.*, s. v° *vires*) ; il est très vraisemblable que les « vires de buzes » sont des flèches d'arbalète, et les « vires », des flèches, d'un genre particulier, pour arc.

Le contexte nous permet de préciser le sens de « mackets » (dimin. de *make*, tête, massue) ; le mot est encore vivant (w. *makèt*), mais archaïque, et parmi les significations notées dans le *DL*, on adoptera ici de préférence celle de « flèche ». L'a. fr. *maquet* désignait aussi particulièrement un trait d'arbalète à grosse tête. De nos jours encore les archers se servent de flèches de deux genres : les unes, avec pointe, pour le tir

(¹) Les « pillets de lit de camp », dans la suite du règlement, sont sans doute les flèches en bois ou barreaux du lit cage. Le « lit de camp » est le lit mobile, par opposition à l'alcôve, w. *foâme éclosé*.

à la butte (w. *tiér*), les autres, avec grosse tête, pour le tir à la perche.

Le contexte des six mots expliqués nous a autorisé à en préciser le sens qui était resté vague, et il n'était pas sans intérêt d'apprendre quelles fournitures le bon métier des « charliers » faisait aux milices liégeoises, avant que l'industrie armurière se fût implantée à Liège.

\* \* \*

### III. « Sans fier et sans buise »

Dans une ordonnance liégeoise de 1386 il est prescrit à celui qui est condamné à une amende « qu'il les paye de soleil luisant, ou il entre en la ferme (= la prison) de Seigneur *sans fier et sans buise* et sans partir jusques à tant que payé arat »<sup>(1)</sup>. La même formule revient fréquemment dans les actes de saisie enregistrés par les cours de justice ; il est ordonné « aux hommes sur leurs honneurs et aux femmes sur estre bannies... de laisser le resaisi paisiblement iouyr et profitter [du bien saisi], sinon payassent l'amende au seigneur, ou entrassent dans sa ferme *sans fer sans buisse*, et ce ens tiers iours prochains »<sup>(2)</sup>.

L'explication qui se présente la première à l'esprit est celle que proposent les éditeurs des *Coutumes* ; « sans fier et sans buise » signifierait que le débiteur en défaut de payer ne doit pas être enchaîné comme un criminel. Les prisonniers pour dettes étaient soumis à un régime moins rigoureux que les détenus pour crimes ; la charte de 1208 ordonne au débiteur insolvable « turrim episcoli, aperto ei ostio, ingrediatur, nec

(<sup>1</sup>) LOUVREX, *Recueil contenant les édits et réglements faits pour le pays de Liège*, Liège, 1750-1752, p. 364. 63 ; *Chronique de Jean de Stavelot* par Ad. BORGNET, p. 55 ; cf. J. J. RAIKEM et L. POLAIN, *Coutumes du pays de Liège*, I, p. 91.

(<sup>2</sup>) A. E. Lg., *Cour de justice de Bierset*, reg. n° 3, fol. 34 v<sup>o</sup> (1696) ; reg. n° 3, fol. 93 v<sup>o</sup> ; reg. n° 4, fol. 106.

inde, licet apertum sit ostium, donec debitum solverit, egrediatur » (1). La *turris* de l'évêque était une prison moins rigoureuse que le cachot du mayeur, et le texte montre assez que le détenu n'y était pas mis aux fers.

Au fait, quel est le sens de a. w. *buisse*, *buisse*? Ecartons tout d'abord une explication par l'a. fr. *buisse*, *boisse*, fr. *bûche*, qui n'a rien à voir ici ; c'est du côté des langues germaniques qu'il faut chercher un rapprochement. Sous une rubrique unique *bus*, *busse*, Stallaert (2) ne range pas moins de trois mots dont les étymons paraissent bien différents : 1<sup>o</sup> *bus*, boîte ; M. Haust *DL* y rattache le w. *beûse*, boîte (d'essieu).

2<sup>o</sup> *bus(kine)*, néerl. *buis*, a. fr. *buisse*, fr. *buse*, w. *bûse*, « tuyau », « cylindre ». L'étymologie du mot est discutée (3), et le sens ne paraît pas convenir à notre texte.

3<sup>o</sup> néerl. *bus*, *haakbus*, arquebuse à croc, et en général : arme à feu. Le mot était passé en a. w. *buze*, au sens d'arbalète, comme il a été suggéré dans la deuxième partie de cet article. Ici non plus l'étymologie n'est pas bien établie.

Il existait enfin en m. néerl. un mot *buyst* qu'il faut peut-être rattacher au précédent, et que Grandgagnage (4) rapproche, sans autre commentaire, de notre *buisse* : « Fustis : een clappel vel *buyst* est palus vel baculus ad verberandum aptus » (5).

On y reconnaîtra l'a. fr. *fuste*, « pièce de bois », « bâton », « verge ». Aux textes cités par Godefroy, on ajoutera celui de Jean d'Outremeuse : « ilh at tout debrisiet fers et *fustes* et

(1) RAIKEM et POLAIN, *op. cit.*, I, p. 365.

(2) K. STALLAERT, *Glossarium van verouderde rechtstermen* enz., Leiden, Brill, 1890, t. I, pp. 302-303.

(3) Cf. J. HAUST, *DL*.

(4) *Op. cit.*, II, p. 563.

(5) *Glossaria Batavica* dans *Horae Belgicae*, VII, 18. — VERWIJS et VERDAM, *Middelnederl. Woord.*, s. v<sup>o</sup> *buust*, ne signalent pas d'autres exemples du mot.

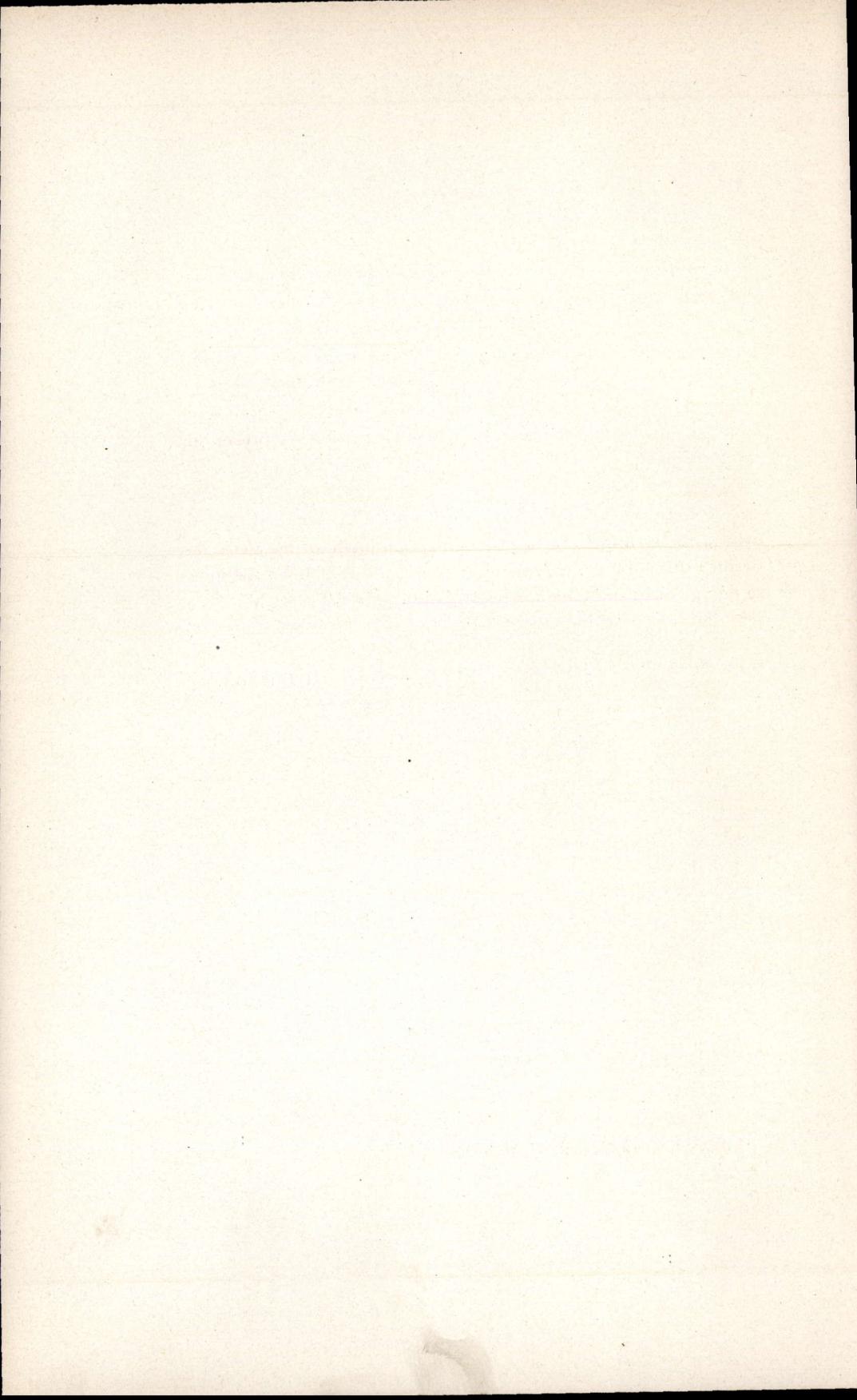
prison » (1), où sont précisément rapprochés les deux termes de la formule à expliquer : *fier* et *buisse*. Le contexte ne laisse plus de doute sur le sens précis de ces mots : les *fers* sont les entraves, les *buires* ou *fustes* sont les barreaux de la prison. Le prisonnier pour dettes non seulement n'est pas aux fers, mais il n'est pas en cellule, puisque la charte de 1208 lui défend de sortir « licet apertum sit ostium ». La loi invite le débiteur en défaut de payer à se présenter à la geôle ; il doit s'y présenter *spontanément* ; s'il se dérobe, il devient contumace et son cas est jugé « vilain ».

Notre stipulation est dès lors conforme à l'esprit de l'ancien droit ; on se rappellera la procédure criminelle et les « cris de peron » qui à Liège, en cas de meurtre, invitent le coupable à se dénoncer lui-même dans les trois jours (le délai est le même que dans notre ordonnance), sinon le cas sera réputé « vilain ».

Jules HERBILLON.

---

(1) JEAN D'OUTREMEUSE, II, p. 379.



## Comptes Rendus

---

Waldemar KÖNIG, **Die präfixe Dis-, De- und Ex- im galloromanischen**; in-8, 115 p., Jena und Leipzig, 1935. — Volume V, 1 des Berliner Beiträge zur roman. Phil. de E. Gamillscheg.

L'auteur étudie d'abord les formations verbales, substantives, adjectives de chaque préfixe séparément, puis il procède à des comparaisons. Le travail est fait de façon très systématique. Les différences de signification qu'amène chaque préfixe sont formulées en un langage philosophique qui ne sera pas du goût de nos Wallonisants. On nous parle de la « psyché de l'objet logique » ; il y a des expressions « objet betont » et des « subject betont ». Ne peut-on pas expliquer très simplement ce que DE- ajoute de sens à l'action dans *decurrere*, *deducere*, *deprimere*, *detrahere*, puis, sans formules transcendantes, aborder *declamare*, *defraudare*, *defatigare*, où l'amplitude de l'action continue à être figurée métaphoriquement comme si le mouvement était externe ? L'auteur définit très bien, en son langage, les différences de sens qu'introduisent les préfixes, mais avouons que nous attendions autre chose : une étude de l'irradiation des sens de ces préfixes, une étude du rapport établi entre le préfixe et le terme-base. Par exemple on voudrait savoir la valeur et le rapport de *ex* dans *exaucer* et *exalter*. Quand le dictionnaire nous révèle que *écorner* vient de *ex* et de *corne*, il ne fait qu'une constatation élémentaire. Nous sentons bien que *écorner* n'est pas composé de *ex* + *corner*, mais est-ce *corne* qui dépend de *ex*, ou *ex* qui dépend de *corne* ? Qu'on ne se hâte pas d'affirmer que la première hypothèse est absurde : le wallon ne dit pas seulement *foûs-plèce*, *foûs-vôye*, *foûs-posse*, *foûs-ouïve*, *foûs-pârt*, qui s'expliquent aisément, mais aussi *foûs-manôye*, *foûs-song'*. Ce *foûs* (*foris*) est un synonyme du *ex* latin de *exsanguis*,

*exanimis, excors, extorris.* Il y aurait une analyse intéressante à faire de *exsul, exconsul, exlex*, qui pourrait avoir son application en gallo-roman. L'auteur s'est débarrassé de cette formation en la déclarant inexiste : « keine Lebenskraft besitzt » (§ 184) : nous avons pourtant *exilé, exil, ex-ministre, exsangue* ; et puis pourquoi cette formation s'est-elle perdue ?

— J'expose ainsi mes *desiderata*. Ils ne signifient pas que le travail de M. König est mal fait : il est au contraire très méthodique ; mais cet essai de définitions et de constatations appelle une seconde partie, plus profonde, où l'évolution sémantique et les rapports entre les termes soient étudiés aussi méthodiquement.

W. VON WARTBURG, **Bibliographie des dictionnaires patois**, Paris, Droz, 1934. — T. VIII de la Société de Publications romanes et françaises.

Il s'agit seulement des patois gallo-romans et non de toute la *Romania*, et des recueils de mots, dictionnaires, lexiques, petits vocabulaires. Il y a bien quelques exceptions à cette limitation de la matière. Ainsi on cite avec raison les atlas linguistiques, mais encore des travaux de philologie munis d'un glossaire restreint (par ex. n°s 22, 98, 178), des textes patois (n°s 129, 130, 176, 211, 518), même des ouvrages d'histoire locale, de sciences naturelles, de folklore, qui ont avec les patois des rapports plus éloignés (n°s 133, 181, 188, 924, 930). En cette question de limites, il est difficile d'éviter les lacunes et les inconséquences. Le *Dictionnaire étymologique français* de M. von Wartburg, qui aura 12 volumes, figure à bon droit sous le n° 6 ; mais, par une singulière omission, que le libellé avertisseur du n° 1 ne justifie pas complètement, ni le Godefroy, ni le Lacurne, ni le lexique roman de Du Cange, ni le Littré, ni Darmesteter, ni Meyer-Lübke, ni Bloch n'obtiennent la moindre mention, si riches qu'ils soient en éléments dialectaux. Le dictionnaire provençal de Lévy n'est pas cité. L'ouvrage sur les patois de France de Schnakenburg, qui fut un précurseur (1840), méritait certes une mention mieux que beaucoup d'autres. Maints recueils étymologiques, qui remuent plus de mots dialectaux que les petits glossaires en fin d'œuvres patoises, sont également omis. Des omissions de ce genre et des superfétations, il y en

aura toujours dans les travaux de bibliographie ; d'autant que l'auteur dépend beaucoup de ses correspondants. Tel qu'il est présenté et rédigé, riche de ses 1101 numéros, ce catalogue rendra des services aux dialectologues. Si chacun dans sa spécialité en sait plus que ne lui en dit cet inventaire de nos richesses, il en sait moins assurément sur les dialectes éloignés de son centre d'action. C'est comme tableau d'ensemble des ressources disponibles que cette bibliographie nous sera utile (1).

**Edgard RENARD, Toponymie de Vottem et de Rocour-lez-Liège,** 1 vol. des Mémoires de la Commission royale de Toponymie et Dialectologie ; Liège, Vaillant-Carmanne, 1934.

M. Renard a composé ces deux monographies avec son expérience habituelle, augmentée encore par ses travaux récents sur Esneux et autres lieux. Les noms sont disposés en ordre alphabétique. Bonne carte. La situation des lieux est indiquée aussi clairement que les documents le permettent ; au reste la toponymie de ces communes n'est pas trop compliquée. Nous n'avons à consigner ici que des observations de détail.

*Bankion* à Ayeneux, *Bansion* à Sart militent contre une lecture *baukilhon* par *au*. — Je doute que *basse* soit l'abrégué de *basse vôye* : en Ardenne le mot signifie « flaque d'eau ». — Aucune graphie *Boduinfosseit* ne justifie l'accent de *Boduinfossé*. Il est étonnant qu'on ne trouve pas une seule fois *Baduinfosse* avec *a*. Néanmoins on ne peut douter de l'explication par *Baudouin*, et M. Renard a rejeté avec raison le *Buduvar-* et le *Bayar-fosse* de Gobert. — *Bouheté* signifie étui, étui à lunettes, aiguillier, coffin de la pierre à faux, puits secondaire de mine. Variante *boheté*, Verviers, Spa, Stavelot, Erezée, *boheté* à Faymonville ; *boheté* = évidé, creux. A la même racine appartient *bouhe tuyau*, *bouhale canonnière* d'enfant, le *boufa* namurois, étui à aiguilles, le *canibusté*.

(1) Une observation de pur détail qui intéresse nos lecteurs wallons : les n°s 101, et 102, Dict. de HUBERT, ne sont pas deux éditions, ni même deux impressions différentes. La prétendue 2<sup>e</sup> édition, qui est de 1868 et non de 1857, a exactement la même pagination et les mêmes coquilles que celle de 1853. On n'a changé que la page du titre : une façon bien connue de rafraîchir les invendus. Avis à ceux qui se croiraient obligés de se procurer les deux éditions.

verviétois, même sens. Ce mot est sans rapport avec *bouhetē* buisson, *bouhe* et *bouhète*, brin de bois. — p. 29, mes *Notes de philologie* n'ont pas été éditées à Verviers. — p. 35, v<sup>o</sup> *foestrie*, w. *fwèstrèye* (et non *fwèstréye*) : M. R. ne s'étonne pas de l'absence de *r* en regard du fr. *foresterie*. Je crois que la forme wallonne vient de l'allemand *forst*, d'où *forsterie* où l'*o* était entravé et la syllabe suivante muette, comme dans *hwècce*, *amwècce*, *fwècce*. Le fr. *forestier* et *foresterie* viennent de *forest* qui a subi l'épenthèse de *e*. — p. 38, le *iu* de *assovives* devait se résoudre en *m* : *assomes*, *a some le fossé* = à la partie supérieure ou à l'amont du fossé. Pourquoi d'autre part affirmer que *fossé* désigne un « talus » ? Admettons que le mot *fossé* puisse s'entendre en bloc de la fosse et de la terre rejetée sur les bords ; mais un talus sans fosse peut-il être dénommé « fossé » ? — p. 39, *gailler*, forme actuelle *djèyî* : c'est donner à croire que *gailler* est une forme wallonne ancienne, l'éternelle confusion des dialectes. — p. 49, *Noubruer*. Il faudrait avertir de prononcer *bruère* brasserie, synonyme du *browerij* flamand. De là vient *breuresse* la femme du brasseur. — p. 76, *wagier*. Avertissez qu'on doit lire *wagière*, fr. engagère. Il n'y a point de *wagier* masculin dans ce sens.

A la toponymie de Rocour, nous n'avons point d'autre observation à ajouter à celles que nous avions présentées jadis à la lecture du manuscrit, sinon qu'il nous faut répondre à une discussion de la p. 113. J'avais sans doute suggéré *petretum* comme étymologie de *piroit*. M. Renard m'objecte 1<sup>o</sup> que le suffixe *-etum* ne s'ajoute « guère » qu'à des noms de végétaux, 2<sup>o</sup> que la graphie *-oit* ne décèle pas « nécessairement » un *t* primitif. Certes je n'ai pas affirmé le contraire de ces deux propositions, mais comment l'auteur expliquerait-il donc *fontenoi*, *tomboi*, *fossoi*, *martroi* et quelques autres qui ne proviennent pas de végétaux ?

**Paul CHAPUIS, Origine des noms patronymiques français, donnant l'étymologie de dix mille noms de famille.** Paris, Dorbon, s. d. (1935). — Un vol. in-8, 351 p.

Sous ce titre prometteur l'auteur nous ménage de cruelles déceptions. Une introduction de 47 pages exprime des notions théoriques générales d'assez bonne tenue. On y fait la partie belle aux noms d'origine gallo-romaine, c'est-à-dire datant

de l'époque gallo-romaine. Personne ne suivra l'auteur sur ce point, à moins que la vanité ne s'en mêle. Au delà de ce parvis avantageux, le lecteur s'attend à trouver les analyses serrées des 10 mille noms de famille annoncés : il ne reçoit que des listes, des colonnes de noms, sans un mot de philologie.

1<sup>o</sup> Liste de noms modernes tirés de métiers, dignités, emplois ; 227 noms en 4 colonnes. On y trouve Lempereur, Levêque, Leroi, Lepape. De quelles dignités proviennent ces noms, qui ne sont pas d'emperateurs et de papes détronés ? — 2<sup>o</sup> Liste (p. 50-56) : noms tirés de sobriquets, etc., 273 noms en quatre colonnes, sans la moindre explication. Là figurent Barré, qui est le prénom germanique *Bareit*; Gosse, qui ne semble nullement identique à l'argot *gosse*; Lambin et Lambinet parents de Lambert; Major qui revient à la liste précédente; Noyé qui est le prénom Noël; Peinard, variante Peignard, qui est déformé de *Espagnard*, celui qui a fait le pèlerinage de St Jacques de Compostelle; Quinault, prénom germanique différent de *quinaud*, Second qui est le prénom *Secundus*; Mort, qui est une mauvaise graphie de *more*. — 3<sup>o</sup> Liste (p. 52), noms modernes d'origine animale : on y trouve Barbeau, qui signifie bleu; Cochon, qui s'écrit plus souvent Cauchon, nom picard et normand correspondant à chausson; Loison, qui est un ancien *Loysen*, dérivé de *Loys*, Louis; Lorang, mauvaise graphie de Lorent, Laurent; Salmon, contraction de *Salomon* (140 noms). — 4<sup>o</sup> Liste (p. 53) : noms d'origine végétale, 65 noms. On y trouve Chardonnet qui est un nom d'oiseau ou un nom de lieu; Gazon, le prénom germanique *Wazo*; Lejonec, qui est le flamand de *jong*, le jeune; Lanoix qui est un *alnetum*, nom de lieu.

Sautons par dessus quelques listes de la même facture pour atteindre les noms d'origine médiévale. Ici, trois colonnes : 1<sup>o</sup> le nom propre à expliquer, 2<sup>o</sup> le sens d'après Du Cange ou Lacurne ou Godefroy, 3<sup>o</sup> une traduction. Le sens de quoi ? la traduction de quoi ? Le sens du mot traité par Du Cange et autres, qui n'a rien à voir avec le nom propre en question; la traduction du même mot, substantif ou verbe, et nullement du dit nom propre. Exemples : ABORD. — abor D (= Du Cange) — *aubier*. ACOLET. — acoler D. — *embrasser*. De bonne foi l'auteur croit avoir expliqué ainsi ses noms de famille en les raccordant au hasard, d'après des ressemblances fortuites, à tel ou tel article des dictionnaires gallo-romans. — Plus

Loin il attaque les patronymes issus de la basse latinité. Les analogies sont extraites de Du Cange, qui serait bien étonné des étymologies qu'on lui endosse. Nous apprenons que *Bastogne* vient de *bastonarius*, bedeau ; *Bénard* de *benarius*, fabricant de charrees ; *Closset* de *closarius* ; *Collet* de *collarii* ; *Flamen* (le flamand) de *flamen* évêque ; *Gobel*, de *gobelinus* farfadet ; *Habert* de *habere* avoir ; *Herbault* de *herba* ; *Lénard*, de *lenare*, faire le *leno*, l'entremetteur ; *Mainard* de *menagium* ; *Nisard*, de *nisare* embrouiller ; *Pagnard*, de *pagus* ; *Pérard* de *peraria* carrière ; *Pirard*, de *pirarius* poirier ; *Rigaud*, de *riga*, *rigola*. Il y en a ainsi 97 pages !

Passons aux patronymes d'origine germanique (p. 223-236). Ici l'auteur change de méthode d'exploration. Vous croyez qu'il va prendre pour base les *Personennamen* de Foerstemann ? Il accroche ses noms de personnes aux noms de lieu expliqués par D'Arbois de Jubainville et Longnon. Ainsi ce n'est plus *Herbert* qui éclaire *Herbiester*, c'est *Herbiester* qui sert à éclairer *Herbert* ! C'est le contre-pied de la saine philologie. Tous les noms de lieu du Nord français sont considérés *a priori* comme germaniques : il en résulte que l'on inscrit sans sourciller en seconde colonne comme germaniques *Augustinus*, *Beatus*, *Benignus*, *Bovinius*, *Calvinus*, *Firminus*, *Flaminius*, *Johannes*, *Juvinius*, *Macarius*, *Magnus*, *Marius*, *Nero*, *Romanus*, *Saturninus* !

Mais où la sagacité de l'auteur triomphe, c'est dans la recherche des noms d'origine gallo-romaine. Que les nouveaux riches désireux de posséder un nom d'avant les croisades ne désespèrent pas : ils trouveront bien, entre la p. 237 et la p. 295, quelque nom semblable au leur, authentiqué par les vieux noms de saints, ou par divers martyrologes, ou par la toponymie ancienne, voire par le Corpus d'inscriptions latines ou par Valère-Maxime...

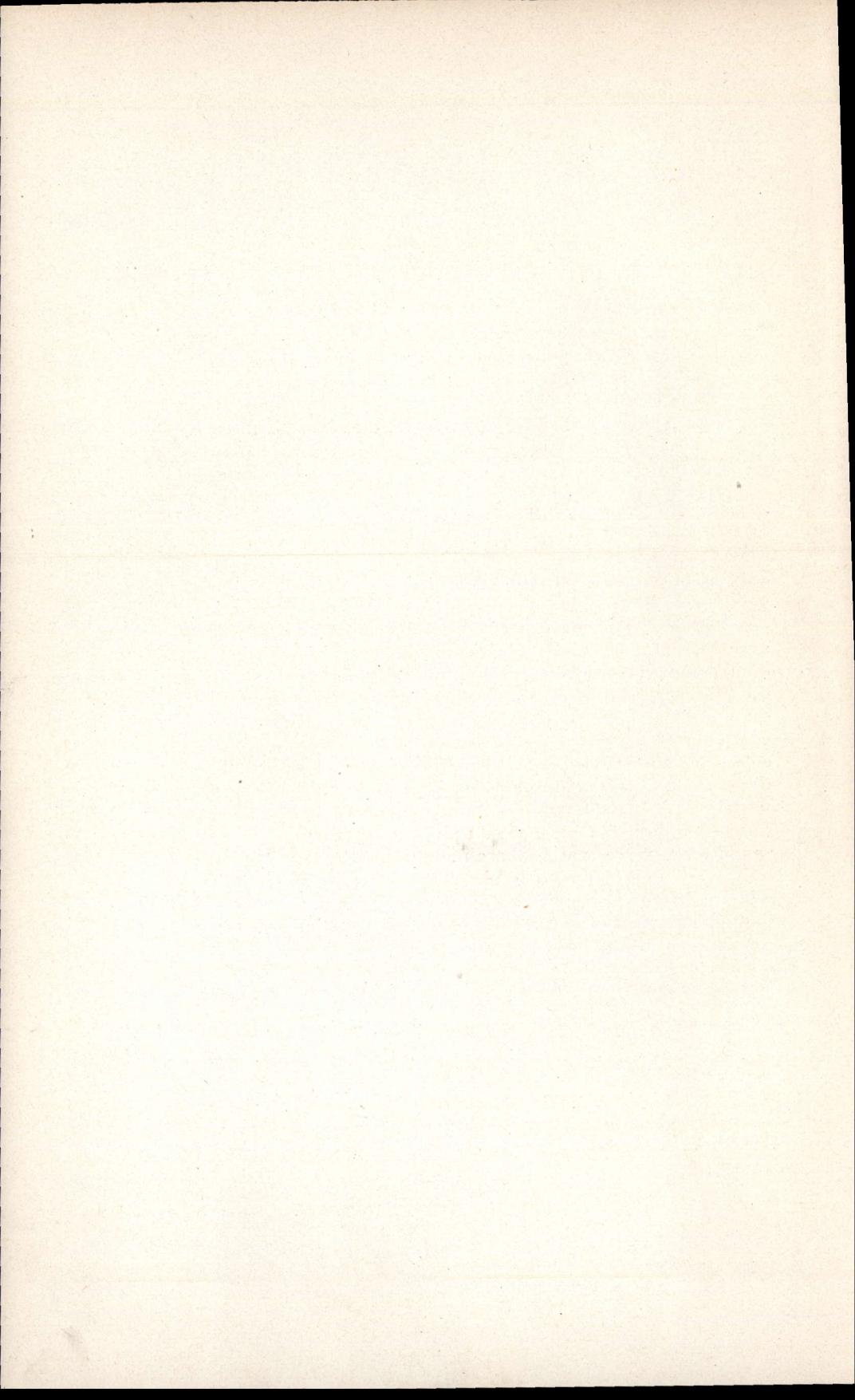
Un appendice de quelques pages fournit la signification d'environ 250 noms basques. C'est la meilleure partie de l'ouvrage.

**Henri RAVELINE, Chinquè p[etits] gnotes pièches pou  
l' tèyâte, avè dès-imajes de Mle C. Raveline** ; g. in-8,  
93 p., édition de la « Province », Mons, 1935. — **El cul del  
mande**, contes ; in-16, 142 p., même éditeur, Mons, 1935.

Le Dr Valentin van Hassel, de Pâturages, en religion littéraire Henri Raveline, a fait paraître coup sur coup cette année

deux recueils, l'un de pièces, l'autre de contes nouveaux, en dialecte borain. C'est un événement important pour tous les Wallons qui ont dégusté les œuvres antérieures : *Pou dire a l'èscriène*, *Ene consule*, *Volez dès-istories ?*, *El famîye Djan Lariguète*, *Lès contes de grand-mé*. Raveline se montre ici, comme toujours, un maître conteur, un excellent dramaturge. Grâce à ses qualités extraordinaires d'imagination, de vision et de style, il a doté son patois borain de vrais chefs-d'œuvre. On ne peut donner une idée de la verve, du réalisme intense de ces scènes et de ces récits, de l'art de peindre les milieux, de faire parler les personnages, de l'inattendu des comparaisons. Raveline a sans doute le diable au corps, et ce diable se dépense en saillies, en cabrioles merveilleuses, ingénieux et observateur à la fois, assez bon diable pour inventer des fantaisies comme *èl champête dé bos*, des scènes de marionnettes qu'il rend vivantes et naturelles à force d'esprit et aussi de cœur. — Cette édition des cinq petites pièces est enrichie de cinq hors-texte, en rouge et noir, qui rivalisent d'expression avec le texte paternel. Cela forme un ensemble charmant, dont il faut féliciter le père et la fille, et aussi l'éditeur, qui est le journal *la Province*. — Le cas de Henri Raveline prouve qu'il n'est pas du tout nécessaire d'être un ignorant pour composer de belles œuvres en patois. Si Raveline n'avait pas en lui la haute culture du Docteur van Hassel, les facultés d'observation précise du médecin, j'imagine qu'il ne se serait pas élevé à cette maîtrise que nous nous plaisons à saluer en lui. — Un dernier mot, le cri du philologue. Qu'il est riche et savoureux, votre patois borain, maître Raveline ! Votre œuvre est un trésor pour le philologue. Avec votre trentaine de publications, on pourrait composer la grammaire et le dictionnaire du Borinage. Mais on n'y arrivera jamais, parce que, en vous lisant, on oublierait de faire cette besogne d'épluchage du grammairien.

J. FELLER.



## Chronique

### Les concours de philologie de la S. L. W.

Il n'est sans doute pas inutile de signaler ici les œuvres qui ont mérité une récompense à l'un des concours philologiques de la S. L. W. Ce sont là d'heureux exemples à signaler, avec l'espoir que peut-être ils seront suivis.

En 1929, la Société a décerné un troisième prix à M. Ernest Brassine, de Liège, auteur d'un glossaire technologique intitulé *Le Cavier*.

En 1931, elle a jugé digne d'une mention honorable le recueil de mots de Marche-en-Famenne présenté au 14<sup>e</sup> concours par M. Albert Renson-Joris.

Pour 1932, la moisson est plus riche : un 3<sup>e</sup> prix à M. J. Coppens pour son *Glossaire Aclot* ; un 3<sup>e</sup> prix à M. J. Wisimus pour son étude sur l'extraction de la tourbe à Solwaster, *Lès Troufleûrs* ; un 3<sup>e</sup> prix à M. J. Herbillon, pour sa *Toponymie d'Odeur* ; un 3<sup>e</sup> prix encore à M. Robert Boxus pour *On p'tit mèchon di spots èt d' ramadjes* (recueil de mots et de locutions).

L'année 1933 a vu s'enrichir davantage encore la gerbe des essais philologiques. La Société décerne : une mention honorable à M. J. Dambrain, de Tournai, pour son *Etude et vocabulaire du patois d'Antoing* ; un 3<sup>e</sup> prix (médaille de bronze) à MM. Nicolas Pirson, de Jemeppe, et G. Pinchard, de Seraing, pour leur belle *Toponymie de Seraing* ; un 3<sup>e</sup> prix à M. J. Herbillon pour ses toponymies de *Kemexhe* et de *Freloux* ; un deuxième prix à M. Jean Dessard, de Herstal, pour un excellent *Recueil de mots inédits de la Basse-Meuse* ; une mention honorable, enfin, à M. J. Herbillon et pour un choix de *Mots de Hesbaye* et pour une *Contribution à un glossaire de l'ancien liégeois*.

Ainsi qu'on peut en juger, les concours philologiques connaissent actuellement un heureux regain de faveur. La Commission de philologie de la S. L. W., en remerciant et en félicitant ceux qui se font ainsi ses collaborateurs, trouve dans leur zèle le plus précieux encouragement. L'heure approche où la S. L. W., après une éclipse regrettable, reprendra

toute son activité pour l'étude de nos dialectes et pourra continuer dans de meilleures conditions la grande œuvre, un instant compromise, du *Dictionnaire Wallon*.

### Le Français moderne.

Depuis 1933 paraît à Paris (chez J. L. L. d'Artrey, 17, rue de la Roche-foucauld) une nouvelle revue consacrée à l'étude de la langue française du XVI<sup>e</sup> siècle à nos jours, et dirigée par M. A. Dauzat, professeur à l'Ecole Pratique des Hautes Etudes de Paris. Les articles d'étymologie et de sémantique publiés dans ce périodique, bien qu'ils ne touchent pas au wallon, peuvent retenir notre intérêt du point de vue de la méthode. En outre, le direction annonce des études sur les français régionaux et notamment sur le français de Belgique, ce qui mérite l'attention des wallonisants.

### Lectures wallonnes.

En 1933, M. Marcel Fabry a fait paraître dans les *Editions du Musée de la Vie Wallonne*, un charmant petit recueil de textes wallons traduits et commentés, destiné aux enfants des écoles primaires. L'initiative est louable dans ses intentions, qui suggère de recourir au wallon pour l'enseignement de la langue française : il y a longtemps déjà, d'ailleurs, que M. J. Feller a rompu force lances en faveur de cette méthode. Mais il faut se réjouir surtout du goût parfait et du soin scrupuleux avec lesquels M. F. a su présenter son recueil. Textes simples, mais beaux de leur simplicité même autant que de leur saveur wallonne ; traductions minutieusement précises et claires ; commentaires sobres autant que judicieux ; illustration évocatrice à souhait : les *Lectures Wallonnes* sont un petit chef-d'œuvre succulent. Souhaitons que M. F. soit compris dans nos écoles. En enseignant le français aux petits, il leur apprendra aussi le wallon et, ce qui est mieux encore, l'amour des choses de chez nous.

### Comment reconnaître les éléments flamands dans les dialectes wallons ?

Sous ce titre a paru dans les *Annales du XXIX<sup>e</sup> Congrès* (Liège, 1932) de la Fédération Archéologique et Historique de Belgique, le texte d'une intéressante communication présentée par notre excellent confrère M. R. Verheyen, professeur à l'Université de Liège. L'imprécision des « étymologies germaniques » fournies par M. J. Haust dans son *Diction-*

naire Liégeois a décidé M. V. à rechercher le moyen de distinguer les mots empruntés par le wallon aux parlers flamands des mots qui lui viennent des dialectes allemands de la frontière. Evidemment seule une connaissance approfondie des parlers germaniques qui entourent le wallon au Nord et à l'Est peut fournir la solution de ce problème délicat. Aussi faut-il se féliciter de voir enfin, chez nous, les philologues germanistes apporter leur précieuse collaboration aux wallonisants. — Se fondant sur des données précises fournies par la grammaire historique des parlers germaniques, M. V. étudie la série des mots wallons empruntés présentant le groupe initial *st*, deux groupes de vocables où un *ū* germanique apparaît respectivement en wallon comme *ū-u* ou comme *ou*, et quelques termes permettant de rapprocher l'*i* wallon de l'*i* germanique. Les mots envisagés sont *stā*, (étable), *stalon*, *stā* (halte !), *stamon*, *stamper*, *stèleye*, *stètche*, *stife*, *stikion*, *stinklin*, *stipe*, *stitchi*, *stok*, *stokhâme*, *stouwe*, *strifler*, *stron*, *stroufler* et *strouk*; puis *blanmûse*, *brûte*, *bûse*, *cambûse*, *canabûse*, *gruzi*, *husfler*, *haricrûte*, *lûte*, *mázer*, *pakhûse*, *rûkiner*, *râume*, *rûter*, et *clouche*. *groumi*, *houmer*, *hoûler*, *houlote*, *houûre*, *houwer* (*si*), *louki*, *rouke*, *snoufe*, *strouk*; et enfin, *bizer*, *grign'ter*, *griper*, *kike*, *liguer*, *rider* et *slik*.

En même temps qu'elle apporte d'utiles précisions pour chacun des mots examinés, l'étude de M. V., et c'est là son principal mérite, ouvre des horizons nouveaux pour la méthode à employer dans la confrontation du wallon avec les parlers germaniques voisins. Elle permet d'espérer beaucoup d'une collaboration entre romanistes et germanistes et donne la preuve immédiate des avantages que peut retirer la philologie wallonne de cette collaboration, à laquelle la *S.L.W.* prête la plus vigilante attention.

### Wallonismes ou arhaïsmes dans les plus anciens textes vulgaires du Nord de la France ?

Les *Annales* du XXIX<sup>e</sup> Congrès (Liège, 1932) de la Fédération Archéologique et Historique de Belgique, parues en 1934, ont imprimé sous ce titre le texte d'une communication où M. Delbouille avait dit son scepticisme sur la valeur réelle des traits dialectaux invoqués pour attribuer à la région wallonne la *Cantilène de Ste-Eulalie*, la *Vie de St Léger* et les fragments de *Jonas*.

### La théorie d'une double accentuation des diphthongues et l'ancien wallon.

Dans les « Mélanges Salverda de grave » (Groningue, J. B. Wolters, 1933), M. Marius Valkhoff, reprenant la théorie proposée par M. Salverda

de Grave pour expliquer l'existence en français de doublets dont l'un ne paraît pas conforme à l'évolution phonétique régulière, relève dans les anciens documents wallons des faits qu'il croit devoir expliquer par une double accentuation (tantôt ascendante, tantôt descendante) des diphthongues. L'idée ne manque pas d'ingéniosité, mais se heurte à des objections dont M. V. n'a peut-être pas bien estimé le poids.

**Mots présentant le suffixe « -quin ».**

Indépendamment l'un de l'autre, M. Marius Valkhoff (*Sur un suffixe flamand en français, en picard et en wallon*, dans *Neophilologus*, XIX, 1934, pp. 241-250) et M. Noël Dupire (*De quelques mots français d'origine néerlandaise*, 1<sup>o</sup> *Mots terminés en — quin*, dans le *Compte rendu* des « Journées d'Histoire des Institutions régionales » organisées à Middelbourg du 5 au 8 avril 1934, par la « Société d'Histoire du Droit des pays flamands, picards et wallons », pp. 35-51) ont récemment consacré au même sujet deux études qu'il sera intéressant de rapprocher. Il va de soi que le wallonisant trouvera moins à retenir dans la communication de M. N. Dupire, où il s'agit uniquement de termes passés en français par l'intermédiaire du picard ancien, que dans l'article de M. Valkhoff, où le wallon a une place importante avec ses suffixes *-ik*, *-ikè*, *-ekè*, *-kè*, *-ké*, *-kin* et *-kène*.

**Bulletin de la Commission Royale de Toponymie et Dialectologie,  
t. VII (1933) et t. VIII (1934).**

Le septième volume (année 1933) du *Bulletin* contient, comme les précédents, plusieurs études dignes d'attention pour la philologie wallonne.

On lira avec intérêt celle que M. J. Feller consacre à *La famille du mot osier* (pp. 23-115). Il ne nous a pas été possible dans le dernier fascicule du *BDW* (t. XVIII, 1933, p. 179) d'analyser comme il le mérite ce travail où est mise en œuvre, avec beaucoup d'ingéniosité, une documentation extrêmement riche.

La partie toponymique de l'article, qui présente au lecteur le relevé des noms de lieu où M. F. a cherché les éléments de sa démonstration, occupe les pages 52 à 115. Un chapitre éliminatoire rassemble d'abord les exemples où la diphthongue *au* paraît trop ancienne pour être identifiée à l'*au* d'où serait issu le *wè* du wallon *wèzire* et l'*o* du français *osier* : mots préceltiques en *aus-* et dérivés d'un radical *ava*. Une seconde et une troisième listes groupent respectivement les toponymes témoins d'une forme pleine ancienne *alisa*, et ceux qui attestent une forme réduite

ancienne *alsa-elsa*. Enfin une quatrième série réunit les exemples des transformations postérieures subies dans la toponymie par *alisa* et *alsa*. L'abondance des formes ainsi alléguées est imposante, et l'on admire la conscience avec laquelle M. F. a poursuivi sans faiblesse une enquête dont on devine facilement les difficultés. On ne peut s'empêcher pourtant de regretter l'absence d'un double classement géographique et chronologique qui aiderait le lecteur à se faire une idée de la répartition des formes et de leur évolution. On se demande surtout dans quelle mesure il est établi que tous ces noms sont dérivés d'un même étymon. M. F. sait d'ailleurs, lui-même, les réserves qui s'imposent à ce sujet, et c'est en en tenant compte le plus possible qu'il a rédigé la partie critique de son mémoire, celle où il cherche à découvrir l'origine de la famille du mot *osier*. Ici, avec une prudence et une finesse remarquables, il examine les hypothèses qui ont été proposées par ses prédecesseurs, puis s'achemine vers la seule solution qui lui semble acceptable. Du français *osier* et du wallon *wèzire*, il remonte à une forme simple antérieure *\*ause*, qu'il refuse ensuite de rattacher à un *\*avasa-ausa* plus ancien, pour la faire venir plutôt d'un *\*alisa-alsa*, où il reconnaît un mot celtique.

Si l'on peut hésiter à revendiquer les droits d'*\*avasa-ausa* quand on considère les données sémantiques du problème, on doit en revanche, du point de vue phonétique, hésiter à opter délibérément pour *\*alisa-alsa* : 1<sup>o</sup> M. F. postule *\*ause* parce qu'il observe qu'en wallon un « *au libre d'un primitif latin* » se diphtongue en *wè* ; pour bien défendre *\*alisa-alsa*, il faudrait démontrer que la même diphtongaison atteint un *au* roman provenant de *a + l + consonne* ; 2<sup>o</sup> la sonore de *\*ause* ne peut s'expliquer que par une *s intervocalique* passée à *z* : il faudrait donc supposer une évolution *alisa (alsa est exclu) > aliza > alza > auza*. Or, pour autant que l'on puisse atteindre à quelque précision concernant les phénomènes de cette époque, il paraît bien que l'*s intervocalique* est devenue *z* vers le VI<sup>e</sup> siècle de notre ère, tandis que l'*i atone* était tombé avant cette date dans les mots du type *\*alisa*, ce qui serait contradictoire avec le processus supposé.

Ainsi donc, malgré tout, on en arrive à se demander si *\*avasa-ausa* n'aurait pas plus de chances.

Quoi qu'il en soit de ces doutes, il reste que l'étude de M. F. constitue l'enquête la plus poussée et la plus sérieuse qu'on ait entreprise pour tenter de découvrir l'origine et de retracer l'histoire d'*osier*. Elle nous donne dans son ensemble une belle leçon de méthode.

Bien qu'il n'y soit point question de noms de lieux wallons, on lira avec profit les *Propos de Toponymie française* (pp. 117-141) présentés à

la *Commission*, en mai 1933, par M. A. Vincent. On y trouvera notamment des exemples fort curieux de déformations subies à l'époque moderne par d'anciens toponymes, déformations qui rendraient impossible la découverte de l'étymologie exacte, si l'on ne disposait des graphies anciennes.

Dans un article intitulé *Toponymies locales et Notes sur la Toponymie de Xhendremael* (pp. 143-152), M. J. Herbillon, après avoir exposé les difficultés que rencontre l'auteur de toponymies locales en quête de formes anciennes, imprime une série de corrections à sa *Toponymie de Xhendremael* : tantôt il s'agit d'observations faites par ceux qui ont rendu compte de son travail, tantôt de retouches imposées par le texte original d'un « cercleménage » de 1552 dont M. H. n'avait connu d'abord qu'une copie datant de 1796.

Le bilan de *La Philologie Wallonne en 1932* (pp. 153-211), dressé par M. J. Haust avec la minutie et le sens critique qu'on lui connaît, mérite tous les éloges. Si M. H. s'y montre sévère — pour ne pas dire féroce — dans sa recension des publications de la *S.L.W.*, nous nous plaisons à reconnaître la maîtrise dont il fait preuve dans la chasse aux fautes d'orthographe quand il s'agit d'apprécier le *Bulletin* de la Société. Qu'il soit assuré de l'attention que nous accordons à toutes ses observations, si menues soient-elles. Nous lui savons gré d'ailleurs de l'intérêt qu'il continue de porter ainsi à la *S.L.W.* et aux efforts de ceux qui ont dû, sans la moindre initiation préalable, reprendre la tâche que lui-même avait abandonnée.

Dans la partie réservée à la dialectologie flamande, il faut signaler la seconde série de rapprochements établis par M. J. Grauls entre le lexique liégeois et le lexique flamand (plus spécialement celui du parler de Hasselt), *Een tweede Uitstapje naar het Walenland*. D'après le *Dictionnaire Liégeois* de M. J. Haust, M. G. dresse la liste, aussi curieuse dans son détail qu'imposante dans son ensemble, des emplois de mots et des locutions où l'on peut reconnaître des idiotismes communs au wallon et au flamand. Le présent relevé est fourni par un dépouillement des lettres *d* à *o* du *D.L.* On apprécie beaucoup l'ingéniosité de ce travail de confrontation dont les résultats immédiats posent un gros problème : d'où vient cette communauté d'esprit qui en tant d'occasions lie wallon et flamand ? Fonds commun ? Influences réciproques ? On lira avec le plus vif intérêt les conclusions que M. G. présentera sur ce point lorsqu'il aura terminé son enquête et soumis les matériaux recueillis à un examen critique.

\* \* \*

La majeure partie du t. VIII (1934) du *Bulletin de la Commission Royale de Toponymie et Dialectologie* est occupée par des études de dialectologie germanique. On y lira avec intérêt (pp. 97-?) la suite des rapprochements établis par M. J. Grauls entre le flamand et le wallon du point de vue des idiotismes lexicaux et des expressions métaphoriques : cette troisième promenade s'arrête au w. suivant.

M. Jean Haust, qui avait publié dans le t. II (1928) du *Bulletin* une série de notes de géographie linguistique où étaient colligées les réponses obtenues, au cours de son enquête sur les parlers wallons, pour **chétron** (d'un coffre), **fête** (du village), **octave** (de la fête du village), **hêtre**, **houx**, **s'engouer**, **hoquet**, **orgelet**, et **mettre trop d'eau dans la farine** qu'on pétrit, donne ici (pp. 298-337) une deuxième série non moins intéressante (*Enquête sur les patois de la Belgique Romane — Notes de géographie linguistique* [avec 7 cartes]. Deuxième série). Cette fois les cartes et leurs commentaires ont pour sujets : **coqueluche**, **fruit tapé**, **borne**, **hameçon**, **porte-seaux**, **échelon**, deux dérivés du latin *merda*, le latin *eram* en chestrolais et l'infinifitif *sèy* (= être) en ardennais.

Les pages 339-399 sont occupées par un inventaire des *Documents liégeois de toponymie* dressé par M. E. Fairon. Le sous-titre, fort explicite, suffit à renseigner le lecteur sur le contenu du travail : *Répertoire, par provinces et par liste alphabétique des communes, des documents utiles aux recherches de toponymie conservés au dépôt des Archives de l'Etat à Liège*. Source d'information précieuse pour les toponymistes.

Suit un court article (pp. 401-412) de M. E. Renard sur *L'enquête toponymique dans la Province de Liège*. On y trouve un relevé des toponymies liégeoises qui ont vu le jour, la liste des travaux en cours, puis le texte d'une circulaire adressée, par les soins de la Section wallonne de la Commission à MM. les professeurs et instituteurs de la Belgique romane. Bien que cette initiative fasse visiblement double emploi avec les concours organisés depuis plus d'un demi-siècle par la *S. L. W.*, à laquelle on doit la majeure partie des toponymies wallonnes imprimées à ce jour, nous lui souhaitons le succès. Nous croyons d'ailleurs pouvoir bientôt donner à M. Renard l'occasion d'enrichir son relevé de quelques numéros.

La bibliographie de *La Philologie Wallonne en 1933*, établie par M. J. Haust, occupe les pages 413-470. Ce bilan, très soigneusement

dressé, porte sur chacun des travaux parus en 1933 un jugement concis où s'affirme une fois de plus la maîtrise du critique, armé d'une connaissance incomparable de nos patois et d'une méthode éprouvée. On trouvera dans ces pages des observations judicieuses sur la plupart des ouvrages philologiques dont nous avions signalé la publication dans les comptes rendus et la chronique de notre tome XVIII ; on y trouvera aussi, notamment, des notes sur la production littéraire de l'année et une analyse impartiale des publications de la *S.L.W.* (*Bulletin*, t. 65 et *Bull. Dict. Wallon*, t. XVIII). La série des chroniques annuelles de M. Haust constitue pour le philologue wallon une source d'information sans égale.

#### Collection « Nos Dialectes ».

Nous avons signalé en 1933 (*BDW*, p. 173) le premier volume de la nouvelle collection publiée par l'*Institut de Dialectologie Wallonne* de l'Université de Liège : *O Payis dès Sabotis* de J. Calozet, préface et notes de J. Haust, traduction française d'E. Renard. En 1934, deux autres volumes ont paru. L'un est la cinquième édition de *Tati l'Pèriquï* d'Edouard Remouchamps (comédie-vaudeville en 3 actes, 1885, dialecte de Liège), établie par M. J. Haust ; l'autre donne le texte inédit d'une comédie wallonne (écrite à Verviers en 1760), *Le Mayeur ruiné par sa charge ou Simon le Scrint*, texte établi et commenté par M. J. Haust. Inutile de redire les qualités et le succès fameux de *Tati* ; du point de vue littéraire, *Le Mayeur ruiné* présente, lui, fort peu d'intérêt. Mais l'un comme l'autre, ces textes, grâce surtout aux notes de M. Haust, ont une valeur philologique de premier ordre. Bravo pour *Nos Dialectes* !

M. DELBOUILLE.

#### Table des Matières

	Pages
<b>Nouveaux propos d'un braconnier.</b> Le Dictionnaire Liégeois et les germanistes, par A. L. CORIN .....	1
<b>Réflexes phonologiques des deux côtés de la frontière linguistique,</b> par Marius VALKHOFF .....	145
<b>Note d'étymologie.</b> <i>Scârmoye, Chermoule</i> par Jules FELLER ..	155
<b>Quelques mots d'ancien wallon :</b> I. — A.w. « <i>cache, chace, chache</i> »; II. — <i>Règlement du métier des « charliers »</i> ; III. — « <i>Sans fier et sans brise</i> », par Jules HERBILLON .....	157
<b>Comptes rendus,</b> par Jules FELLER .....	165
<b>Chronique,</b> par M. DELBOUILLE .....	173

